



Compétitivité et attractivité du territoire

Diagnostic territorial 2016



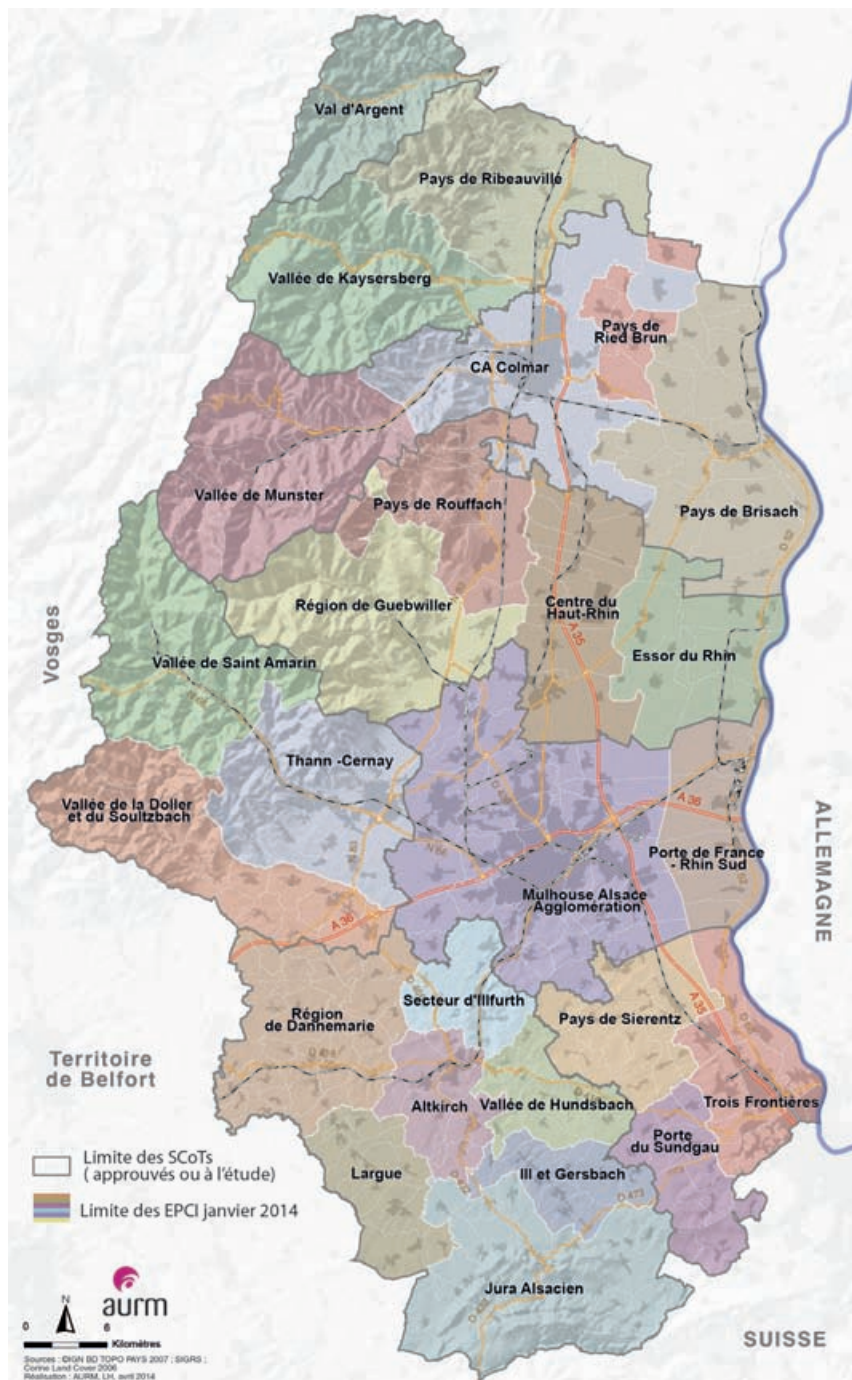
SOMMAIRE

Introduction	05	L'ATTRACTIVITÉ DES ENTREPRISES	35
LES CONDITIONS NECESSAIRES DE L'ATTRACTIVITE	07	LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DES EPCI	36
L'accessibilité routière	08	Le tissu économique local	36
L'accessibilité rail	09	Les pôles d'activités industrielles	37
Les ports du Haut-Rhin	10	Les pôles tertiaires	39
L'accessibilité numérique	11	Les pôles commerciaux et autres services	40
L'Euroairport	12	LE POTENTIEL DES GRANDES ENTREPRISES	42
Conclusion	13	Les groupes leaders	42
LA COMPETITIVITE DU TERRITOIRE	15	Les établissements sous contrôle étranger	43
Introduction	16	QUEL POTENTIEL POUR LES ETI ?	44
ANALYSE STRUCTURELLE/RÉSIDUELLE	17	La taille des entreprises du Haut-Rhin	44
La méthode de calcul	17	Moyennes entreprises et ETI	44
Les résultats	17	Les entreprises patrimoniales	44
La zone d'emploi de Saint Louis	18	L'ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE DE L'ALSACE	46
La zone d'emploi de Colmar	18	Sortir de ses frontières	46
La zone d'emploi de Mulhouse	19	Capter aussi de projet de RD, de services...	47
LA COMPÉTITIVITÉ PRIX DU TERRITOIRE		LES POTENTIELS HUMAINS	48
Le coût d'installation des entreprises	20	Le niveau de qualification de la population	48
La position paradoxale de la France	20	Le niveau des demandeurs d'emploi	49
Mulhouse : meilleur site d'implantation ?	20	Les cadres et professions intermédiaires de la fonction publique	50
La position relative de la France s'améliore	21	Les cadres des fonctions métropolitaines	51
Disponibilités et coûts du foncier d'activités	22	LES POTENTIELS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	52
Que cherchent les entreprises ?	22	L'offre de formations supérieures	52
Les capacités d'accueil	22	Les axes de développement de l'UHA	53
Les prix du foncier d'activité	23	Etre en lien avec le tissu économique	53
Au-delà de la quantité : la qualité	23	Etre présent à l'international	54
La fiscalité des entreprises (CTE)	24	Développer de nouveaux espaces	56
Pas de différenciation territoriale sur la CVAE	24	La recherche privée	57
Une possible concurrence autour du taux de CFE	25	LES POTENTIEL D'ACCOMPAGNEMENT	58
Le financement des fonctions urbaines	25	Les pôles de compétitivité	58
Le versement transport	25	Les grappes d'entreprises	59
Le zonage des aides à finalité régionale	26	Les CRITT	59
Les prix du travail dans le Haut Rhin	27	Les autres structures d'accompagnement	60
Analyse des 3 zones d'emploi	27	LES TERRITOIRES LES PLUS ATTRACTIFS :	61
Les salaires moyens par tête dans la région mulhousienne	28	analyse au prisme des transferts d'établissements	
Zoom sur la productivité du travail en Alsace	30	Plus de mobilité dans les services	61
Une croissance moindre du PIB par emploi	30	Plus de stabilité au nord du département	61
Quelle évolution de la structure des activités ?	30	Des échanges déséquilibrés entre certains EPCI	62
De 1993 à 2000	30	Un mouvement de réallocation des activités ?	63
De 2000 à 2009	32	Conclusion	65
De 2009 à 2014	32	Glossaire	68
Synthèse	34	Annexes	69

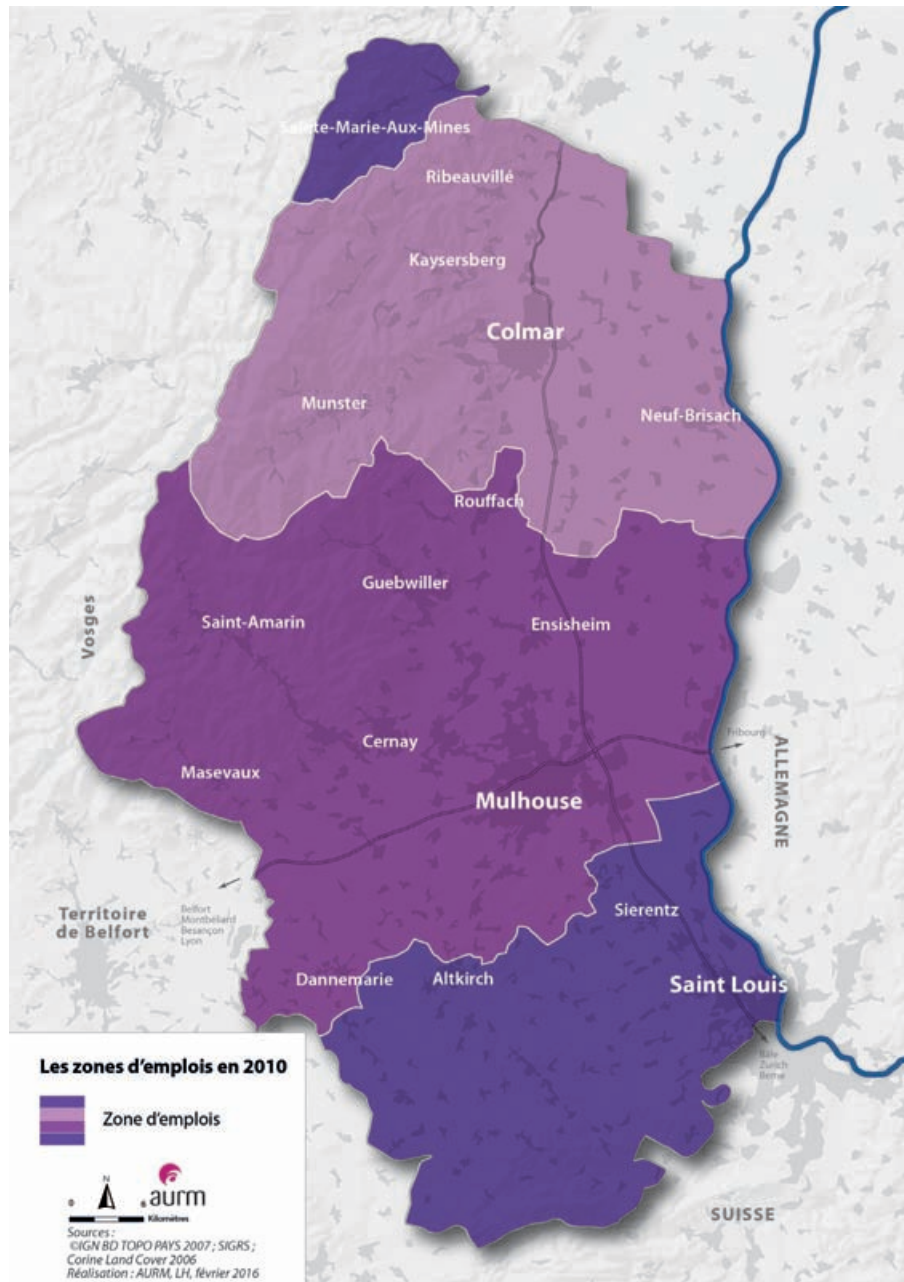


LES INTERCOMMUNALITES DU HAUT RHIN

(Compte tenu de la réforme territoriale en cours, cette carte va être amenée à évoluer très rapidement)



LES ZONES D'EMPLOI DU HAUT RHIN



Définitions

Unité urbaine : la notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Aire urbaine : une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.



Parmi les quelques exemples présentés dans le tableau précédent, Rouen entre dans le premier cas : une population municipale réduite, mais un rayonnement qui s'étend sur presque 300 communes. Mulhouse n'est pas dans ce cas. Si l'on retient les critères de l'INSEE, son influence ne s'étend que sur 65 communes alentours. De nombreuses communes sont multipolarisées ou «indépendantes».

Cette influence plus ou moins large d'une ville, l'existence d'une centralité plus ou moins forte, est un produit de l'histoire. Dans le sud Alsace, de nombreuses petites centralités se sont développées. Chacune de ces polarités urbaines étant également un centre d'emploi, elles sont, selon les critères de l'INSEE, « indépendantes » de Mulhouse ce qui explique son aire urbaine réduite. Le modèle centre-périphérie, avec ses dynamiques d'absorption ou de percolation, n'est pas adapté à l'analyse de ce territoire sud alsacien. Il s'agit d'un territoire multipolarisé où l'analyse des inter-actions et interdépendances entre pôles est bien plus pertinente¹.

Le diagnostic territorial a ainsi rappelé qu'il existe de très nombreux échanges, qui prennent par exemple la forme de navettes domicile-travail, entre ces pôles urbains. De nombreuses personnes habitent dans la communauté de Thann-Cernay, de Saint Louis, de Colmar et même au-delà et viennent travailler dans l'agglomération de Mulhouse qui constitue le premier pôle d'emploi départemental. D'autres quittent chaque jour les pôles de Thann-Cernay, Mulhouse, Guebwiller et se rendent dans le Pays des 3 frontières ou en Suisse pour travailler.

C'est pourquoi il peut également être pertinent de mener la réflexion au niveau des zones d'emploi. Il en existe trois dans le Haut-Rhin : celles de Colmar, de Mulhouse et de Saint Louis. Mais, pour ne prendre qu'un exemple, l'attractivité de Saint Louis ne peut se mesurer à l'aune de sa zone d'emploi. Chaque jour, 3 682 personnes quittent Mulhouse et son agglomération pour se rendre dans la CC des 3 frontières. Pour des raisons multiples, elles ont choisi de résider à Mulhouse. C'est une sorte de dépendance réciproque car sans le dynamisme de la zone d'emploi de Saint Louis, de l'Euroairport et de Bâle, Mulhouse ne serait pas aussi attractive pour ces habitants !

Une analyse de l'attractivité territoriale doit donc intégrer ces interactions entre les différentes composantes du territoire considéré. Elle analysera donc selon les cas, des données locales, relatives à une agglomération, aux zones d'emploi ou des données beaucoup plus larges, à l'échelle du sud Alsace, du Haut-Rhin, voire de l'Alsace.

Pour plus de détail, voir l'étude AURM, «Portrait Sud Alsace, le territoire en quelques cartes», Décembre 2014

Réfléchir sur l'attractivité et la compétitivité : pour quoi ?

Un principe de départ peut être posé : un territoire ne dispose pas d'atouts. C'était peut-être un terme adéquat quand le développement économique était dépendant des ressources naturelles, mais ce n'est plus le cas. Le développement territorial n'est pas un jeu de cartes où il suffirait de sortir des atouts pré-existants de sa manche pour remporter la partie. Chaque territoire dispose certes de dotations factorielles spécifiques, mais les ressources naturelles ne sont plus un facteur essentiel de l'implantation des activités.

Il est plus juste de dire qu'un territoire dispose de potentiels, économiques, sociaux, culturels, environnementaux... qui doivent être transformés en ressources mobilisées par les acteurs du territoire.

Réfléchir sur l'attractivité et sur la compétitivité du territoire suppose donc que l'on s'interroge tout d'abord sur les principaux potentiels du territoire, ensuite sur la façon dont ils sont ou non mobilisés et enfin sur ce qui pourrait être envisagé pour plus et mieux les mobiliser et les mettre au profit d'une stratégie d'attractivité et de compétitivité.

Dans cette optique, le territoire n'est pas vu comme un substrat neutre, un espace, sur lequel les acteurs déploieraient leur stratégie indépendamment les uns des autres. Le territoire est vu comme un élément essentiel de la compétitivité en ce qu'il forme un milieu humain.

L'enjeu pour un territoire est d'abord de garder les ressources existantes, ensuite d'assurer leur mutation et leur adaptation aux évolutions mondiales et enfin de faire émerger de nouvelles ressources qui lui permettront de se différencier et de constituer une entité connue et reconnue.

Pour être attractif, un territoire doit avoir une organisation compétitive car «la propension des territoires à développer des liens, des réseaux et de la proximité d'acteurs constitue un avantage comparatif spécifique, difficilement transposable à d'autres territoires. Développer des moyens pour aider les acteurs à créer les liens qui leur sont utiles apparaît comme un enjeu pour les territoires.» (Pierre Ménage, CNFPT)

C'est la raison pour laquelle ce travail doit faire l'objet d'une vaste concertation, d'échanges et de débats. Au-delà du sens et de l'importance donnés aux «indicateurs» retenus, aux informations produites, il semble fondamental que les différents décideurs puissent partager la même information et, partant, puissent construire des stratégies cohérentes, qui serviront l'attractivité du territoire. Car, au final, l'attractivité d'un territoire repose pour beaucoup sur un facteur fort peu mesurable ou présentable en termes quantitatifs : son organisation.



LES CONDITIONS NÉCESSAIRES DE L'ATTRACTIVITÉ



Un certain nombre de conditions préalables sont requises pour qu'un territoire puisse se développer. Sans eau, sans électricité, sans éducation... un territoire a fort peu de chance de se développer et d'être attractif. Dans un monde hyper-connecté, être à l'écart des grands axes de communication rend très problématique le développement du territoire. Rien de cela dans le sud Alsace qui jouit d'une excellente connectivité. Quel que soit le mode de transport choisi, les mobilités sont aisées. C'est d'ailleurs pourquoi Mulhouse figure en première place du palmarès édité par L'Expansion/Ellisphère, des meilleures villes pour entreprendre, au chapitre «infrastructures». Ainsi «Mulhouse (est) en pôle dans tous les modes de transport».

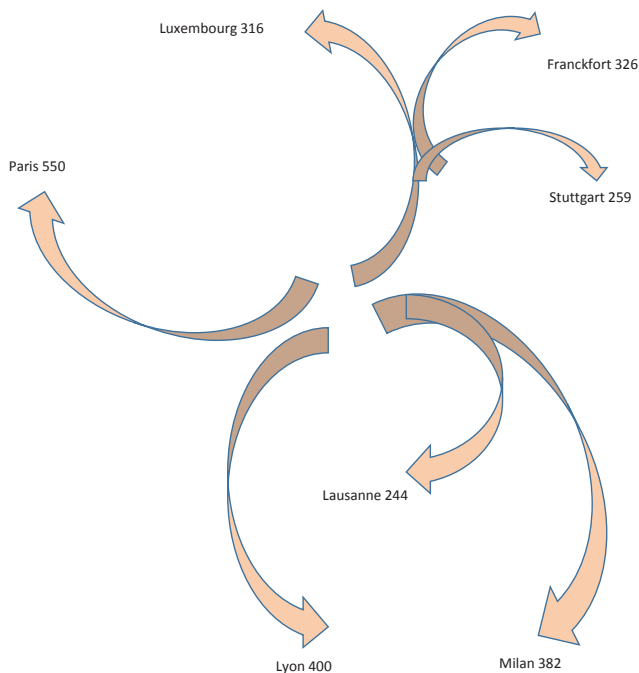
Mais on notera que l'agglomération ne se classe qu'en 19^e et 21^e place des agglomérations de 200 à 500 mille habitants sur les chapitres de l'éco-système et de la formation.

L'ACCESSIBILITE ROUTIERE

Avec l'autoroute A36 qui assure la liaison vers Belfort et Paris, l'A35 qui assure la liaison Nord/sud côté français et l'autoroute n°5 côté allemand, qui se prolonge vers la Suisse et au-delà, l'Italie, le territoire est très facilement accessible en automobile.

Par ailleurs, les autres agglomérations situées dans la plaine sont elles aussi très facilement accessibles grâce au réseau autoroutier et aux autres voies rapides.

Quelques exemples de distances qui séparent un habitant du centre du Haut-Rhin qui voudrait rejoindre quelques villes européennes sans sortir de l'autoroute ou presque.



Les principales voies routières du Haut-Rhin





L'ACCESSIBILITÉ FER DU SUD ALSACE

La présence de deux lignes TGV a nettement amélioré les temps de parcours, vers Paris via le TGV Est et vers Lyon et au-delà par le TGV Rhin-Rhône.

Lyon, Paris, Francfort sont ainsi accessibles en moins de 3 heures.

Le sud Alsace est également directement relié à Zurich, Bruxelles, Francfort. Depuis peu, la ligne en direction de Fribourg a été réouverte, même si la vitesse commerciale et le nombre de dessertes journalières ne sont pas optimales.

Au plan local, la ligne TER 200 est cadencée et assure des liaisons avec Strasbourg ou Bâle rapides et nombreuses. De nombreuses petites villes du sud Alsace sont desservies par le TER. Les habitants et salariés de ces petites villes peuvent ainsi rejoindre aisément les grands pôles d'emploi situés sur l'axe nord/sud.

Une ombre au tableau est régulièrement mise en avant : le fait que la gare de Mulhouse, qui a accueilli 4,7 millions de

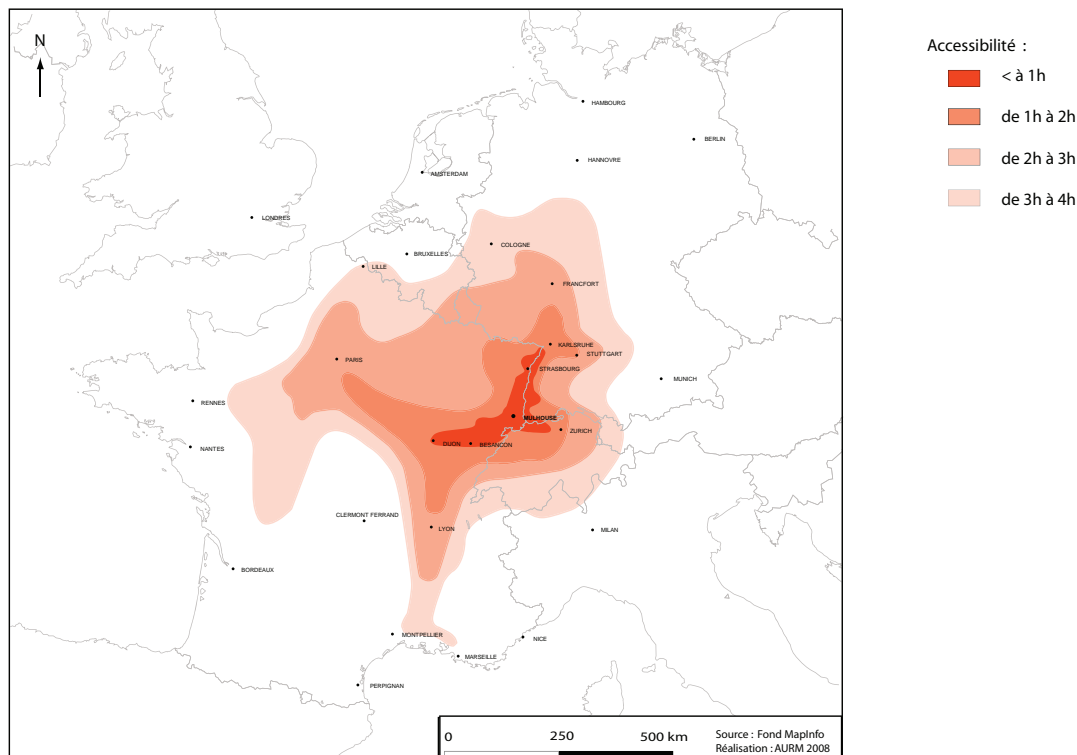
passagers en 2014, ne soit pas directement raccordée à l'EuroAirport.

De la même manière, il est possible de regretter que les pôles urbains ou des pôles d'emploi tels que Guebwiller ou Ensisheim ne soient pas reliés à Mulhouse par un système performant de transport en commun.

Par ailleurs, et cela vaut également pour le transport fluvial de fret, les dessertes avec le sud de la France ne sont pas optimales, gabarit Freycinet des canaux et écluses et gabarit des tunnels obligent.

Rien ne dit cependant qu'une amélioration des dessertes apporterait quoi que ce soit ; les transporteurs routiers interrogés dans le cadre d'une étude consacrée au secteur transport-logistique dans la région mulhousienne insistaient sur la difficulté de créer des lignes régulières avec le sud de la France : il y a bien des produits qui descendent, mais peu qui remontent, ce qui pose le problème des retours à vide.

Les temps de parcours ferroviaires à l'horizon 2020





LES PORTS DU HAUT-RHIN

Le territoire est desservi par 4 port, gérés par deux entités portuaires : les CCI de Colmar et de Mulhouse sud Alsace (CCISAM).

Le port rhénan de Colmar, est située à Neuf Brisach, les Ports de Mulhouse Rhin (PMR), regroupent les sites d'Ottmarsheim, de Huningue et d'Illzach, Ces ports jouent un rôle logistique essentiel car ils assurent un approvisionnement sécurisé en produits pétroliers et chimiques notamment, ils traitent de grandes quantités de gravier et de céréales et assurent l'approvisionnement des grands sites industriels locaux.

Troisième port fluvial français, les Ports de Mulhouse Rhin, comme celui de Colmar relie le sud Alsace à la mer du nord et à l'ensemble du réseau de canaux à grand gabarit.

Les prestations de services assurées par les équipes des Ports de Mulhouse-Rhin recouvrent 6 types de services, dont trois stratégiques (en gras) :

- La manutention de **vrac** ou de **conteneurs**
- Le stockage et l'entreposage
- Les prestations annexes dédiées à l'activité conteneur : réparation, nettoyage, gestion de stock etc.

- La manutention de colis lourds
- Les opérations diverses : le pesage de wagons, de camions, le jaugeage...
- La traction ferroviaire : les Ports de Mulhouse-Rhin proposent des prestations ferroviaires notamment au départ de la gare de Bantzenheim, pour **la zone portuaire et industrielle d'Ottmarsheim et la Zone industrielle de Hombourg**.

L'activité des ports du Haut-Rhin. Source ORTAL

	2013	2014	Nature trafic
Colmar	645 300	593 000	Trafic Vrac, en tonnes.
Ports Mulhouse	5 109 300	5 279 000	
Colmar	12 920	10 435	Mouvements de conteneurs EVP
Ports Mulhouse	95 652	78 480	

Le vrac est porté par les céréales et l'agroalimentaire, les matériaux de construction, le recyclage des déchets, le bois... Les conteneurs concernent plutôt la grande distribution, les industriels comme le groupe PSA.

La CCISAM a constitué des réserves foncières pour pouvoir, au besoin, étendre les activités portuaires sur le site d'Ottmarsheim.



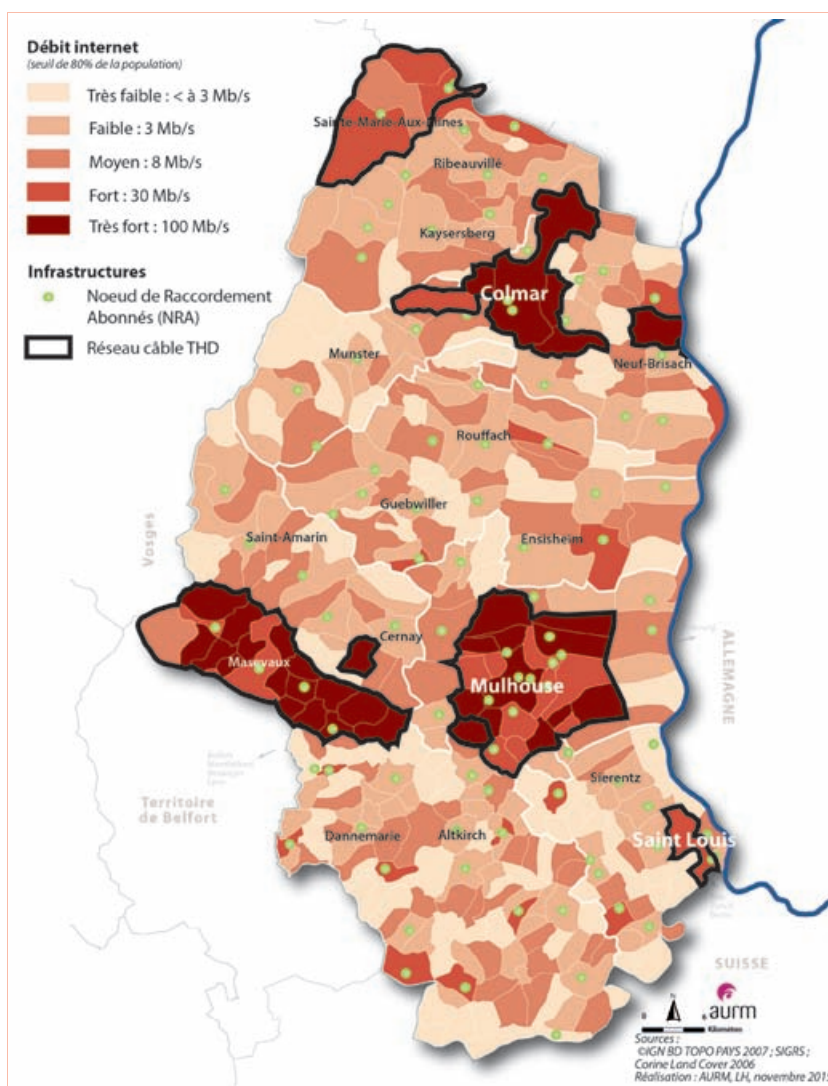
Le Rhin est un axe majeur de circulation des marchandises en Europe. Il permet de connecter les ports de Mulhouse et de Neuf Brisach à la mer du nord ; le port de Rotterdam constituant le premier port européen.



LES CONNEXIONS NUMERIQUES

Sur ce plan, tous les territoires ne sont pas à la même enseigne. La vallée de la Doller, le Val d'Argent, les agglomérations de Mulhouse, de Colmar et la commune de Saint-Louis disposent déjà du Très Haut Débit grâce au cablage réalisé il y a quelques années.

La technologie fibre se développe maintenant et le déploiement de la fibre sera effectif dans toutes les agglomérations dès 2020. Dans les grandes villes, les opérateurs privés ont installé les réseaux à très haut débit. Actuellement, plus de 50% de la population alsacienne est éligible.



Dans les zones moins denses, le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique prévoit de raccorder en fibre optique les zones d'activités économiques et les principaux établissements publics entre 2015 et 2020.

Dans le cadre du réseau d'initiative publique, un concessionnaire (MGE/Altitude Infrastructure) a été désigné en avril 2016 pour assurer le déploiement de la fibre sur tout le territoire. 700 communes sont concernées d'ici 2022, avec une priorité donnée aux zones grises qui ont les plus faibles débits internet.

Dans un horizon de sept ans, il ne devrait plus y avoir de «fracture numérique» et tous les territoires devraient accéder au haut débit rendu nécessaire par des échanges de plus en plus importants de données numériques.

Ainsi, le retard pris par rapport à d'autres pays européens ne devrait plus être qu'un souvenir.

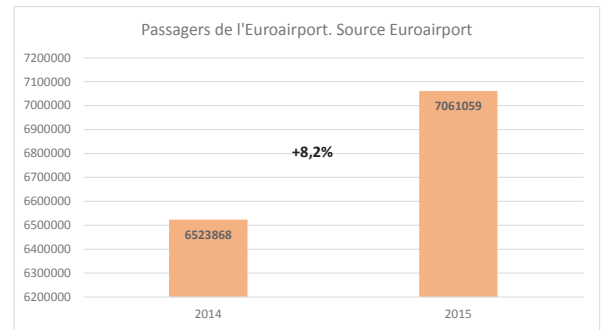
Pour plus de détails sur les technologies déployées, les opérateurs et l'état de la situation dans le Haut-Rhin, on peut se reporter à l'étude qu'y a consacrée l'AURM : «Le développement des réseaux numériques. Une chance à saisir pour la région mulhousienne», décembre 2015.



L'EUROAIRPORT

L'aéroport de Bâle-Mulhouse-Fribourg bat d'année en année ses records de fréquentation. Ainsi, le nombre total de passagers a dépassé, pour la première fois en 2015, les 7 millions de personnes, en croissance de plus de 8% par rapport à 2014.

Ce sont plus de 70 aéroports qui sont desservis par 20 compagnies aériennes qui assurent 550 départs par semaine. Toutes les plus grandes villes européennes sont quotidiennement desservies à partir de l'EuroAirport.



L'offre ne cesse de croître, c'est pourquoi le nombre de mouvements d'avions est également en croissance de 5%.

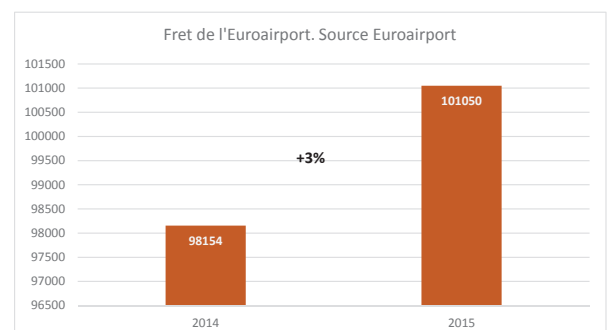
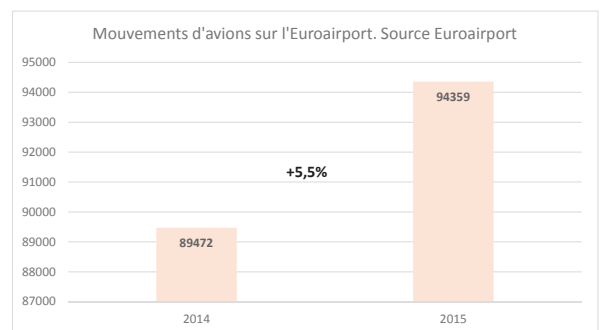


Le fret croît lui aussi de 3%. l'EuroAirport traite aussi bien les marchandises générales que le fret express pour les envois urgents ainsi que l'affrètement par vols charter pour les transports spéciaux imprévus. A noter que la croissance du fret est portée par le fret avionné (+17%) tandis que le fret camionné est en recul de 7% entre 2014 et 2015.

Le nouveau Cargo Terminal garantit une optimisation de la logistique et répond aux normes de l'industrie pharmaceutique avec un contrôle continu de la température dans le bâtiment entre 15 et 25°C.

Les infrastructures représentent aujourd'hui :

- 21000 m² de surface de stockage, répartie en 7 modules
- 3000 m² de superficie par module sans piliers
- 9 baies de déchargement pour poids lourds par module
- 6 000 m² de bureaux sur deux étages
- Deux postes de stationnement pour les vols tout cargo devant le Cargo Terminal.



L'ATTRACTIVITE DU SUD ALSACE : FAITS MARQUANTS

Il est inutile d'insister sur le positionnement géographique du sud Alsace et **la qualité de ses infrastructures**. Certes elles peuvent être optimisées (la liaison entre Mulhouse et l'EuroAirport pourrait par exemple être améliorée, de même que la desserte Mulhouse/Fribourg), mais l'essentiel est là.

A ces équipements s'ajoutent des **prestataires logistiques importants**, qui font que les conditions fondamentales de l'attractivité économique du territoire sont remplies¹.

Au plan économique, il est possible de considérer que le Haut-Rhin est inclus dans la fameuse «banane bleue» qui décrit un corridor allant du bassin londonien à Milan dans lequel se concentre le développement économique, faisant ainsi figure de centre économique de l'Europe.

On doit cependant se souvenir que cette représentation date de 1973 et que les dynamiques de développement se sont depuis déplacées vers l'arc méditerranéen et vers les pays de l'Est européen.



La dorsale européenne ou banane bleue, a été développée par Roger Brunet pour désigner un espace densément peuplé et fortement urbanisé qui s'étend approximativement de Londres à Milan, centré sur l'Europe rhénane et connecté aux échanges mondiaux par le range nord-européen. C'est à l'intérieur de cet espace que la production de richesse et les flux sont les plus importants en Europe. Source : wikipedia

Il n'en reste pas moins que le **Haut-Rhin est effectivement situé dans l'ensemble urbain rhénan** qui est extrêmement dense et représente un bassin de population -et donc de consommation- et de production très important en Europe.

Si l'on raisonne (encore) en termes de taille du marché et de proximité spatiale, alors le positionnement du territoire est un facteur d'attractivité, même s'il faut relever que la position du Haut-Rhin est quelque peu marginale dans cette «banane».

Le territoire est proche de l'Allemagne, frontalier du Bad Wurtemberg qui est l'une des régions les plus dynamiques et les plus riches d'Allemagne. Les exportations du land représentent environ 10 000 € par habitant, en 2010 le PIB du Bade-Wurtemberg représentait 14,5% du PIB allemand, soit environ 33 651 € par habitant (Allemagne: 27 300 €; UE:

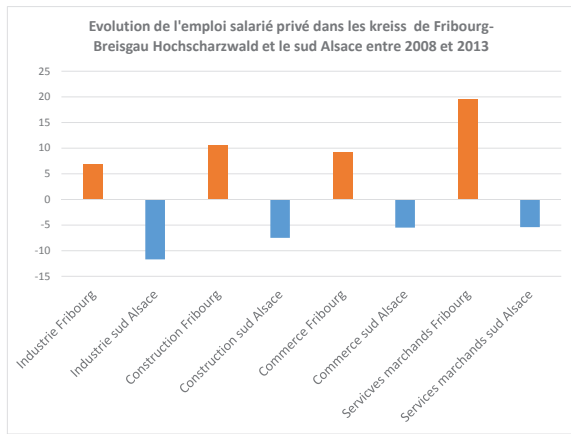
2 360 €). Au sud, le territoire est frontalier de la Suisse avec une «ville monde» : Bâle, «qui est la région économique la plus dynamique de Suisse et l'une des plus productives et innovatrices du monde» (site internet ville de Bâle).

Malheureusement, **l'économie du Haut-Rhin n'est pas portée par la même dynamique que l'économie rhénane**. A titre d'exemple, le territoire de Fribourg en Breisgau a créé 13 356 emplois¹ entre 2008 et 2013. Dans le même temps, le Haut-Rhin en a perdu 9 665.

Côté allemand, tous les secteurs ou presque sont créateurs d'emplois, y compris l'industrie qui a créé 2 082 postes de travail. Côté français, on cherche désespérément les secteurs marchands créateurs d'emploi. L'industrie, mais aussi le commerce et les services marchands perdent des effectifs. Sur cette période, les pertes d'emplois industriels s'élèvent à 4 900 postes.

1) Voir à ce sujet l'étude de l'AURM : *Les activités transport-logistique dans le sud Alsace. Etat des lieux et questionnements*, avril 2015

1) Données extraites de l'étude MEF/AURM, «Evolution de l'emploi dans le sud Alsace et la région de Fribourg», 2014.



Ce graphique montre bien que dans tous les secteurs marchands, l'économie du sud Alsace perd des emplois là où l'économie de la région de Fribourg en gagne.

C'est dire que si la position géographique et les infrastructures constituent **des conditions nécessaires du développement, elles ne sont pas pour autant suffisantes.**

Exprimé en base 100, le 100 représentant la moyenne des pays de l'union européenne à 27, le PIB par habitant du Haut-Rhin n'atteint que 89. Quarante départements français ont un PIB plus élevé. Tout porte à penser que le Haut-Rhin, tout comme l'Alsace dans son ensemble, est en **perte de dynamisme**. Retrouver ce dynamisme n'est pas une question d'infrastructures ; les problèmes locaux ne se résoudront pas par des infrastructures, de la même manière qu'il faut arrêter de penser que nous «*sommes au centre ou au carrefour de...*» et que, par cela même, le territoire devrait se développer.

Le développement économique des territoires repose sur d'autres facteurs que le seul positionnement spatial ou la quantité d'infrastructures existantes, les pages qui suivent explorent quelques-uns de ces facteurs.



PREMIERE PARTIE : LA COMPÉTITIVITÉ DU TERRITOIRE



La compétitivité du territoire : de quoi parle-t-on ?

La notion de compétitivité vient du monde de l'entreprise, qui doit être en capacité de faire face à la concurrence des autres entreprises. La compétitivité du territoire peut donc être vue comme sa capacité à se développer, durablement si possible, par rapport à des territoires qui ont des économies proches. Cela conditionne la capacité du territoire à assurer un haut niveau d'emploi à sa population et à maintenir, voire améliorer, le niveau de vie de la population.

Comme dans le cas de l'entreprise, **deux types de vecteurs de compétitivité peuvent être distingués** : la compétitivité-prix et la compétitivité hors prix.

La compétitivité-prix

Dans ce cas, on considère la capacité qu'a l'entreprise à mettre sur le marché des biens et des services à un prix inférieur à celui de ses concurrents grâce à des coûts inférieurs.

Dans le second cas, est prise en considération la capacité à se différencier, par l'innovation et la qualité notamment, ce qui permet d'accroître la demande.

On notera que la recherche de compétitivité prix peut s'avérer risquée dans une économie ouverte où certains concurrents n'ont pas la même structure de coûts. Réduire les coûts pour soutenir la concurrence passe souvent par une réduction de la masse salariale, ce qui peut réduire l'offre de travail et peser sur l'économie présente du territoire. La différenciation des produits, grâce à l'innovation notamment, permet au contraire de générer une valeur ajoutée plus importante. Cela conduit à une offre d'emploi plus dynamique puisqu'il y a, au plan macro-économique, un lien fort entre valeur ajoutée créée et création d'emplois.

Les travaux de Mulkay¹ proposent ainsi de prendre en compte des facteurs tels que le potentiel marchand, les effets d'agglomération, la facilité des échanges permise par les infrastructures, la fiscalité locale, la R&D, le niveau de qualification de la main d'oeuvre, le coût du travail...

Pour mesurer la compétitivité-prix d'un territoire, on s'intéresse notamment aux coûts de production relativement à d'autres. En premier lieu, sont pris en compte le coût du travail, le coût du foncier... Mais, pour être complet,

les coûts de l'énergie, des services etc, devraient également être pris en compte. La difficulté de l'investigation vient de la non disponibilité de certaines données.

La compétitivité hors-prix

Pour mesurer la compétitivité hors prix, les choses se compliquent encore car il faudrait être en mesure de considérer une grande variété de facteurs : les infrastructures, la gouvernance et la capacité des institutions à favoriser le développement de ses entreprises, la santé, l'éducation et la capacité du système éducatif, à tous les niveaux, à former les jeunes aux compétences et qualifications en phase avec le niveau de recrutement des entreprises... Toutes choses difficilement quantifiables d'une manière très robuste.

Au final, il est tentant de prendre la mesure de la compétitivité hors prix d'un territoire au regard de son attractivité : des entreprises extérieures viennent-elles s'y implanter ? Si oui, alors le territoire peut être considéré comme compétitif. C'est l'orientation choisie dans ce document.

Dans ce travail, **trois types de facteurs vont être mobilisés** pour juger du niveau de compétitivité du territoire :

- **une analyse structurelle-résiduelle**, qui permettra, compte tenu du portefeuille d'activités du territoire, d'analyser son niveau de performance par rapport aux performances du niveau national. L'intérêt de cette analyse est de voir quelle est la part du dynamisme, ou du manque de dynamisme, qui est due au niveau local et ne peut s'expliquer par des facteurs globaux dont seraient affectés tous les territoires. Cela doit inciter à une réflexion sur la manière dont le territoire aborde la question du développement économique, les orientations choisies, les stratégies mises en oeuvre, la gouvernance économique etc.

- L'analyse **des facteurs de compétitivité-prix** s'appuiera sur les niveaux de salaires, la fiscalité professionnelle locale, la productivité du travail et les coûts du foncier d'activité.

- Enfin, la prise en compte de la compétitivité hors prix se fera au travers **des indicateurs d'attractivité** qui seront présentés dans la partie suivante.

1) Mulkay Benoît, «La compétitivité d'un territoire», colloque du CRIES, Montpellier, octobre 2006.



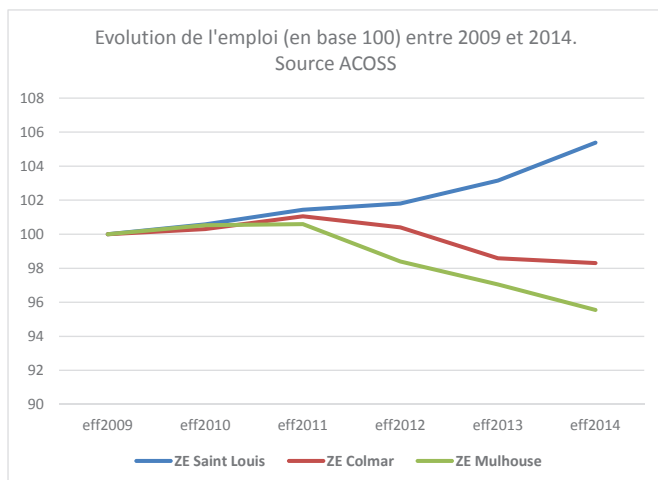
L'ANALYSE STRUCTURELLE RÉSIDUELLE

La méthode de calcul et ses finalités

Le principe de l'analyse structurelle-résiduelle est que la performance économique d'un territoire peut s'appréhender, d'une part, à partir du profil des activités économiques et, d'autre part, de la dynamique propre au territoire. L'analyse permet de distinguer ce qui est propre à l'un et à l'autre. Autrement dit, de **savoir ce qui est imputable aux dynamiques sectorielles globales, que l'on appelle effet structurel, et ce qui est imputable à une composante géographique, appelé effet résiduel ou local.**

Pour illustrer, prenons le cas des 3 zones d'emploi (ZE) du Haut-Rhin. L'évolution de l'emploi entre 2009 et 2014 suit des tendances très différentes.

L'effectif des salariés privés de la ZE de Saint Louis croissent, alors que ceux de Colmar et de Mulhouse sont en baisse.



Les évolutions sont très contrastées. La ZE de Saint Louis a gagné 1 161 emplois salariés entre 2009 et 2014 (+5,4%) alors que celles de Colmar et Mulhouse ont perdu 928 et 5 418 emplois, soit des baisses de 1,7 et 4,5%

A quoi imputer cette bonne et ces mauvaises performances ? Si le tissu économique de la zone d'emploi de Mulhouse est composé d'activités qui, globalement, au plan national, sont en déclin, alors il est «normal» que ces activités soient en déclin dans la zone d'emploi de Mulhouse. Si, au contraire, les activités de la zone de Saint Louis sont en forte croissance globalement, alors il est logique que les effectifs de la zone soient croissants. Peut-être même que

la zone de Mulhouse aurait pu faire pire et celle de Saint Louis faire bien mieux compte tenu de leur spécialisation respective...

Le calcul consiste donc à mettre en rapport le poids de chaque branche d'activité du territoire, (ici les zones d'emploi) avec l'évolution des effectifs de chaque branche et le poids des branches avec l'évolution des effectifs de chaque branche au plan national. Il est ainsi possible de **savoir ce qui est dû à l'évolution globale des activités et ce qui n'est pas dû à cette évolution, mais qui est propre au territoire.**

Les résultats

Un effet structurel négatif et élevé indique que la zone est spécialisée dans des activités qui sont globalement en déclin.

	Effet structurel	Effet local	Ecart global
ZE Saint Louis	-1,38	6,11	4,73
ZE Colmar	-0,94	-1,41	-2,34
ZE Mulhouse	-0,42	-4,7	-5,11

Méthode : A quel niveau mener une analyse structurelle-résiduelle ?

Il est impossible de mener ce genre d'analyses sur des territoires où l'activité économique représente un faible volume d'emploi car l'économie locale doit être désagrégée en branches d'activité. Lorsque les volumes sont faibles, le moindre changement se traduit par des évolutions très fortes exprimées en %, ce qui biaise les calculs.

Il n'est donc pas possible de travailler au niveau des EPCI. Le niveau de la zone d'emploi a donc été retenu. Malgré ce, les volumes sont encore faibles ce qui nous a conduit à ne pas trop désagréger les données et à rechercher des groupements d'activités pertinents et ayant un volume d'emploi suffisant. Avec la difficulté qu'une activité quasiment inexistante dans une zone d'emploi (l'automobile par exemple dans la ZE de Colmar) peut être très importante dans une autre (Mulhouse). Dans ce cas, les évolutions non significatives de la zone où l'activité est marginale ont été neutralisées.

Il ne faut donc pas prendre les résultats de cette analyse au pied de la lettre, mais plutôt comme une raison de s'interroger sur les spécificités locales et leur raison d'être.



La zone d'emploi de Saint Louis réalise une belle performance.

L'écart global de la zone s'établit à 4,73. La zone d'emploi fait nettement mieux que la croissance de l'emploi constatée au plan national. Entre 2009 et 2014, l'emploi a crû en France de 0,65%, dans la zone d'emploi de Saint Louis, l'augmentation est de 5,38%. Ce dynamisme est dû à un effet local. Toutes choses égales par ailleurs, elle aurait dû perdre 157 postes, elle en a gagné 1161. En effet, l'économie de la ZE de Saint Louis souffre d'une spécialisation dans des activités peu porteuses au plan global. **C'est le dynamisme local qui soutient l'activité, malgré une spécialisation défavorable.**

Elle est spécialisée dans la chimie (5,2% de ses effectifs salariés) qui globalement perd 5% de ses effectifs. Ici, la perte atteint 31% ! Pour mémoire, Clariant a annoncé en 2009 sa volonté de fermer son site de Huningue qui employait 262 salariés et BASF a supprimé 140 postes en 2013 et annoncé la fin de la production d'additifs sur le site en 2014.

L'économie locale est également spécialisée dans la plasturgie qui, au plan national, perd 9% de ses effectifs, perte limitée à 5% localement.

Elle est encore spécialisée dans la fabrication d'équipements électriques qui perd 11 % des ses salariés en France et 8% localement.

Ces mauvais résultats sont compensés par les performances de la pharmacie où l'emploi a crû localement de 22%, alors que globalement la pharmacie perd 2% de ses effectifs. Dans l'ensemble, l'économie industrielle des 3 frontières ne perd que 200 postes sur la période 2009-2014.

Dans le même temps, **l'économie de Saint Louis se réoriente** vers des activités qui étaient sous représentées en 2009 comme l'immobilier (+18%), les activités scientifiques et techniques (+14%), les activités de soutien aux entreprises (+15%) qui gagnent plus d'emplois qu'au plan national.

L'effet local est particulièrement fort dans le commerce dont les effectifs croissent de 7% (0,8 au plan national), le transport et l'entreposage (+9% contre -0,9 en France), la santé et les activités sociales (+18% contre 8%).

Ce fort effet local s'explique sans doute par la proximité de la Suisse et de son haut pouvoir d'achat qui supporte les activités commerciales et la qualité des infrastructures (Ports, EuroAirport) qui permettent le développement des activités logistiques. De plus, le fait que de nombreux salariés travaillant en Suisse résident du côté français de la frontière alimente le secteur de l'immobilier.

A noter que le fort développement des activités scientifiques et techniques signifie sans doute que la population a un niveau de qualification supérieur et qu'existe localement une offre de services susceptible d'attirer des entreprises.

La zone d'emploi de Colmar résolument orientée vers le tourisme

La zone d'emploi de Colmar présente un effet global négatif, (-2,34) ce qui signifie qu'en termes de création d'emplois, elle fait nettement moins bien que la situation française. Elle perd 928 postes là où, théoriquement, elle n'aurait dû en perdre que 158.

L'effet structurel est moins important que dans la ZE de Saint Louis. L'économie colmarienne est néanmoins spécialisée dans trois activités qui sont globalement en repli :

- Le bois-papier-carton représente 3% des effectifs salariés (1,2 en France) et cette branche connaît un recul de l'emploi de 14,7% en France, de 12% localement ;

- la métallurgie représente également 3% des effectifs (0,6 en France) et ces activités perdent 9% de leurs effectifs en France, 8% localement.

- La fabrication de machines et équipement emploie 5,4% des effectifs et cette branche recule de 7% au plan national, de 14% au plan local.

Quelques industries : textile, chimie, pharmacie et plasturgie, se maintiennent voire créent quelques emplois (90 en tout) contrairement à la tendance nationale.

Contrairement à Saint Louis, **de nouveaux relais de croissance n'apparaissent pas.** Toute une série d'activités, localement sous représentées, perdent de l'emploi alors qu'elles sont orientées à la hausse au plan national. Il s'agit notamment :

- des activités de l'édition, de l'information et de la communication qui ne représentent que 1,1% des effectifs (4% au plan national) et qui baissent de 14,5%.

- Des activités financières, d'assurance et d'immobilier qui ne représentent que 3,7% des effectifs et qui en perdent 6,5% (contre -0,4% au plan national).

- Des activités scientifiques et techniques, qui ne pèsent que pour 4,2% des salariés (7% en France). Elles perdent 1,8% de leurs effectifs, qui croissent au contraire de 5% en France. Ce qui signifie probablement une moindre offre de services hautement qualifiés et potentiellement une moindre attractivité.

Un rattrapage a lieu dans les activités de soutien aux entreprises, en croissance de 14,5% (6,7 en France) ce qui signifie peut-être qu'une partie des entreprises locales ont externalisé une partie de leur main d'oeuvre. Les activités liées à l'emploi (essentiellement l'intérim) ont ainsi gagné 629 postes entre 2009 et 2014.

Enfin, cela caractérise la zone d'emploi de Colmar : **le secteur de l'hôtellerie-restauration, déjà sur-représenté, continue de progresser.** Il représentait 7,4% des effectifs salariés en 2009 (5,2% en France) et ces effectifs ont crû de 11%, ce qui est nettement plus que la croissance française de ce secteur : 6,6%. Ces données



tendraient à mettre en avant l'orientation touristique prise par la zone.

Plus généralement, **son caractère résidentiel s'accroît** : entre 2009 et 2014, les emplois industriels ont perdu 1244 postes tandis que les activités tertiaires en ont gagné 785. Les activités industrielles qui représentaient 25,7% des salariés en 2009 n'en représentent plus que 23,8% en 2014.

La zone d'emploi de Mulhouse pénalisée par un fort effet local négatif

Des trois zones d'emploi, c'est celle pour laquelle **les effets structurels sont les plus faibles**. Ce qui s'explique par le fait que son économie est plus diversifiée. Mais, ces faibles effets structurels étant joints à **un fort effet négatif local**, il en résulte un écart global important : la ZE de Mulhouse a vu son emploi salarié reculer de 4,5% alors qu'il croît de 0,65% en France.

A structure comparable, la ZE de Mulhouse aurait dû gagner quelques centaines d'emplois, elle en a perdu 5 435.

Les effets de structure ne se font sentir d'une manière significative que pour trois activités.

- **L'industrie automobile** est largement sur-représentée localement avec 8,8% des effectifs en 2009 contre 4,9 en France. Et comme il s'agit d'une activité en recul globalement, l'effet sur l'économie de la zone d'emploi est d'autant plus fort : l'automobile a perdu 1 860 postes, soit une baisse de 17% alors que cette baisse n'est que de 4,9% au plan national. La réorganisation totale du site PSA explique sans doute cette forte baisse.

- **Les activités scientifiques et techniques**, déjà sous-représentées en 2009, voient leurs effectifs reculer de 4,7% alors qu'ils croissent de 5% en France. C'est un signe inquiétant car cela signifie que les compétences nécessaires à des prestations intellectuelles complexes tendent à se raréfier.

- Au contraire, **les activités liées à la santé et au social**, sur-représentées, continuent de croître à un rythme supérieur à celui constaté au plan national.

L'essentiel des pertes d'emploi est donc dû à des facteurs locaux. Ceux-ci peuvent jouer favorablement, comme dans les industries agro-alimentaires, la chimie et la fabrication de produits informatiques, optiques qui créent localement des postes (respectivement 134, 258 et 70) alors que ce sont des activités en recul en France.

Mais ces activités aux effectifs croissants sont des exceptions dans le paysage et, très souvent, les scores sont moins bons que les scores nationaux. Ainsi, dans le secteur de l'eau, du gaz, de la gestion des déchets, la croissance des effectifs est de 3,6% contre 5,9% en France. Même chose avec l'hôtellerie-restauration où le taux de croissance est de 2,3 contre 6,6% en France. Les activités

commerciales, qui gagnent 0,8% d'effectifs en France, en perdent 6,5% localement. Est ici probablement en cause une concurrence croissante des centres commerciaux qui se multiplient à la périphérie des petites villes, mais aussi une offre saturée, alors que les revenus stagnent ou baissent et des équipements commerciaux qui, pour certains, sont largement arrivés à maturité.

Les activités de soutien aux entreprises, en croissance de 6,7% en France, déclinent de 6% dans la ZE de Mulhouse. Ce qui s'explique sans doute par le fait que le secteur industriel étant en retrait, les entreprises font moins appel à des services extérieurs, dont l'intérim. Les activités liées à l'emploi ont ainsi perdu 1023 postes entre 2009 et 2014.

Enfin, les activités liées à l'édition, l'information et la communication (dont les services informatiques) perdent 13% de leurs effectifs alors qu'ils augmentent de 3% en France. C'est une situation paradoxale pour une ville et une agglomération de cette taille, qui peinent à emprunter un chemin métropolitain et à concentrer un certain nombre d'activités tertiaires, de services à forte intensité en connaissance.

Synthèse

Le Haut-Rhin compte trois zones d'emploi qui ont des profils très différents. Celle de Saint Louis est handicapée par une structure économique orientée vers des secteurs globalement peu porteurs. Mais elle bénéficie d'un dynamisme local important qui contrecarre les tendances structurelles avec un assez bon dynamisme dans des secteurs où elle était en retard.

La zone d'emploi de Colmar souffre elle aussi d'un positionnement structurel peu favorable, à quoi s'ajoute un faible dynamisme local, hormis dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

La zone d'emploi de Mulhouse est la moins concernée par les effets structurels, même si localement l'industrie automobile est fortement sur-représentée. Elle est caractérisée par un manque de dynamisme local qui fait que lorsque croissance il y a, elle est plus faible qu'en France et que lorsque repli il y a, il est généralement plus fort qu'en France. Deux activités échappent à ce « modèle » : les activités sociales et les activités récréatives.

L'enjeu pour la zone d'emploi de Mulhouse est de réussir à se redéployer vers des secteurs porteurs en termes d'emploi et de croissance, à l'exemple des services de haute technologie et à forte intensité en connaissance.

Il sera de ce point de vue essentiel de « suivre » les projets en cours, comme MOTOCO ou Km0, pour savoir si le territoire se montre capable de retenir des talents et des entreprises essentiels à l'avenir. La région mulhousienne a raté la vague des technologies informatiques, de l'industrie électronique, elle ne peut se permettre de rater celle du numérique.



LA COMPÉTITIVITÉ-PRIX DU TERRITOIRE

Le coût d'installation des entreprises

Le cabinet KPMG évalue régulièrement les coûts d'implantation des entreprises en établissant un classement des villes mondiales. Dans les versions les plus récentes, deux villes françaises sont retenues dans le panel : Paris et Marseille. Mulhouse est trop petite pour faire partie de l'échantillon, mais, en remontant à l'année 2008, on la trouve dans le classement. En effet, KPMG avait choisi de travailler sur 3 villes françaises : Paris comme ville «mature», Toulouse comme exemple de ville émergente et Mulhouse comme exemple de ville en restructuration.

Ces données sont donc déjà un peu anciennes, mais elles peuvent aider à situer les points forts et faibles de la ville.

La position paradoxale de la France dans le classement 2008

Le classement 2008 a été établi à partir de l'étude de plus de 100 villes dans le monde pour lesquelles 27 composantes du coût d'installation ont été examinés. KPMG étudie aussi bien les coûts que les facteurs hors coûts (mais qui présentent des externalités fortes) tels que la main d'oeuvre disponible, les compétences, les infrastructures etc.

Les coûts pris en compte par le cabinet KPMG

	Facteurs liés au coût	Autres facteurs importants
Entreprises	Coût de revient <ul style="list-style-type: none"> *Foncier, immobilier *Main-d'oeuvre *Transport & distribution *Services publics *Financement *Fiscalité nationale/locale 	Contexte commercial <ul style="list-style-type: none"> *Disponibilité et compétences de la main-d'oeuvre *Accès aux marchés, clients et fournisseurs *Infrastructures de transport *Efficacité des services publics et des télécommunications *Réglementation
Particuliers	Coût de la vie <ul style="list-style-type: none"> *Fiscalité des particuliers *Coût du logement *Prix à la consommation *Coûts des services de santé *Frais de scolarité 	Qualité de la vie <ul style="list-style-type: none"> *Taux de criminalité *Établissements de santé *Écoles et universités *Climat *Culture et loisirs

À l'aune de ce classement, la France figure en tête des pays européens, en ayant les coûts d'installation les plus bas. Le calcul aboutit à ce que les coûts ne soient que de 3,6%

supérieurs aux coûts américains pris en référence.

Quel que soit le type d'activité concernée (production industrielle, fabrication de logiciel, recherche et développement, services aux entreprises), la France arrive en tête des pays européens. Ses principaux points noirs sont le coût des bureaux à la location, le coût des télécom, l'imposition (et tout particulièrement l'imposition foncière) et le niveau d'éducation de la population nettement moins nombreuse à avoir une formation secondaire. Par ailleurs, les dépenses par étudiant sont particulièrement faibles en France.

Son point fort : les coûts en main d'oeuvre sont les plus bas d'Europe, se situant juste après les USA, le Canada et l'Australie. Cela paraît paradoxal tant le poids des charges salariales et patronales est généralement critiqué en France. Mais, ce faisant, on oublie qu'en France, d'une part, les salaires sont relativement faibles ; d'autre part, que les coûts sociaux obligatoires sont élevés, mais qu'il y a très peu de coûts sociaux facultatifs. Ceux-ci peuvent atteindre 30% au Royaume Uni. Aux USA, pour fidéliser les salariés, les entreprises offrent souvent des jours de congés, participent volontairement à l'assurance santé de leurs salariés, voire au financement de la scolarité de leurs enfants...

Mulhouse, meilleur site d'implantation?

Dans ce classement, Mulhouse figure au second rang des villes européennes étudiées, avec un indice de 101,9, derrière Toulouse (101,8).

Pour affiner le classement, les auteurs ont distingué les villes selon leur taille.

Dans le classement des «petites» villes européennes (de 100 à 500 000 habitants), «La ville leader en termes de coût est la ville de Mulhouse qui a un index de 101,9, suivie par deux villes anglaises : Barnsley (103,2) et Plymouth (104,9)». Viennent ensuite des villes italiennes puis allemandes : Halle (112,5) et Erlangen (116,7).

La position relative de la France s'améliore

Il ne faut sans doute pas prendre trop au sérieux ce type de classements des villes. Néanmoins, il faut noter que la position relative de la France s'améliore sous l'effet de plusieurs facteurs.

Côté français, notons l'entrée en vigueur du CICE et du crédit impôts-recherche qui baissent les coûts salariaux ;

1) KPMG, *Competitive Alternatives, Guide pour la localisation internationale des affaires, 2008*



Le score de Mulhouse par activité économique. KPMG, 2008

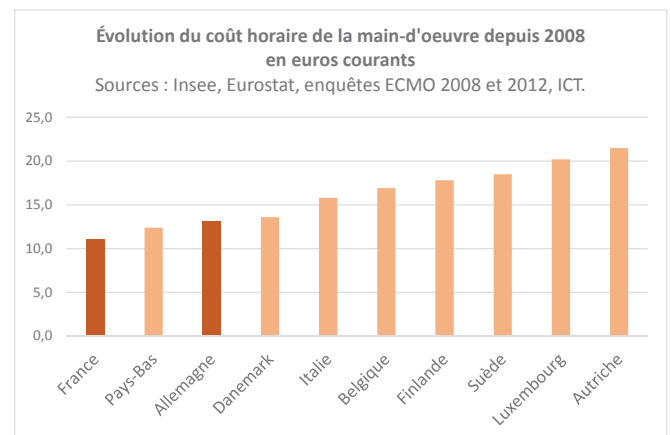
Secteur	Score	Rang mondial
agroalimentaire	99,8	47
automobile	100,3	49
chimie	105	83
électronique	105,6	79
équipements médicaux	102,2	
travail des métaux	100,6	63
pharmacie	102,3	69
plastics	99,5	38
precision manufacturing	98,4	41
télécom	100,7	59
RD biomédicale	96,4	
essais cliniques	83,4	
essais de produits	89,1	
aéronautique	100,9	
fab de logiciels	102,6	
web, multimédia	102,1	
serv aux entreprises	117	86

Le classement porte sur 102 villes dans le monde, y compris des villes de pays émergents (Mexique) qui ont des structures de coûts beaucoup plus basses. L'index 100 correspond au coût d'installation des entreprises aux USA.

Côté suisse, le renchérissement du franc suisse qui a fait suite à la décision prise en décembre 2015 par la banque Nationale suisse de laisser flotter le franc suisse par rapport à l'euro, conduit à rendre les importations plus compétitives. Une nouvelle hausse de la devise pourrait conduire à des délocalisations, mais aussi, ce qui aurait au contraire des effets locaux négatifs, pourrait entraîner des réductions d'effectifs afin d'augmenter la productivité et de reconstituer des marges.

Côté allemand, la création d'un salaire minimum dans certaines branches et les négociations salariales favorables aux salariés renchérissement le coût du travail, ce qui réduit le différentiel existant avec la France.

Mais au-delà de ces facteurs-coût, reste une image peu flatteuse de la France, pays des «rigidités», où les «conditions-cadres» ne sont pas optimales. Localement, le droit local qui accorde par exemple des jours de congés supplémentaires aux salariés peut être vu comme contraire à l'attractivité.





Disponibilités et coûts du foncier d'activité

Que cherchent les entreprises ?

Un rapport du Conseil des prélèvements obligatoires indique que les entreprises se focalisent sur deux points lors de leur recherche d'implantation : **un écosystème global** d'une part ; d'autre part, **l'offre foncière disponible**. Pour qu'une entreprise vienne s'installer, il faut non seulement du foncier disponible, mais aussi qu'il le soit **à un prix acceptable**.

De son côté, l'ADIRA relève qu'il y a toujours des groupes étrangers qui cherchent à s'implanter, éventuellement en France. Sur les 45 projets qu'ils ont analysés, l'Alsace et donc le Haut-Rhin n'en a capté aucun. Certes, la concurrence est mondiale, mais cela n'explique pas pourquoi certaines régions françaises parviennent à capter ces investissements et pas le Haut Rhin (Voir données page 46).

Parmi les éléments d'attractivité mentionnés par les groupes cherchant des sites d'implantation, figurent quelques éléments clefs :

- les groupes industriels attachent beaucoup d'importance à **la disponibilité d'une électricité abondante**, ce que le territoire peut offrir. Pour l'heure, il produit beaucoup d'énergie grâce au nucléaire, mais aussi grâce aux installations hydroélectriques sur le Rhin.

- **La présence d'une desserte fluviale**. C'est un critère logique dans la mesure où ce mode de transport est très sécurisé (industrie chimique), où les coûts du transport fluvial sont bas, avec un réseau en Europe qui permet d'irriguer les principaux pôles économiques. Là aussi, le territoire, au travers des ports de Colmar et de Mulhouse, est en capacité de répondre à la demande.

- Les entreprises industrielles recherchent enfin **du foncier conséquent et disponible à relativement court terme**.

Les capacités d'accueil du Haut-Rhin

Sur ce point, dans le Haut-Rhin, existent de fortes capacités d'accueil. Avec à peu près 850 hectares inscrits dans les documents de planification, le Haut-Rhin devrait être en situation de satisfaire une demande d'implantation. Mais il ne s'agit là que de potentiels fonciers. Très souvent, la maîtrise foncière n'est pas acquise, le terrain n'est pas aménagé et les études préalables n'ont pas encore été réalisées, de telle sorte que l'on ne sait même pas ce qui pourra effectivement être aménagé. Pour l'entreprise candidate à l'installation, se pose également la question des délais d'attente qui peuvent s'avérer rédhibitoires.

Le détail des potentiels fonciers est en annexe 5, page 73

Pour mieux juger des potentiels fonciers, il faut donc distinguer selon l'horizon de leur disponibilité.

Un tiers seulement des potentiels fonciers sont disponibles à court terme, soit 300 hectares à peu près. Mais l'ensemble de ces disponibilités ne sont pas pour autant aptes à recevoir des implantations industrielles d'ampleur. Une trentaine d'hectares sont constitués de petites parcelles, de moins de 5 hectares. Il ne reste donc qu'à peu près 278 hectares disponibles à court terme.

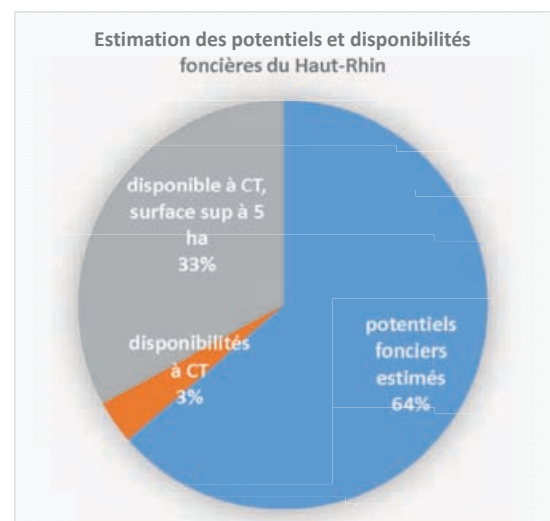
Par ailleurs, **certaines zones d'activités sont excentrées** à l'exemple des ZAE de Masevaux (7 hectares), de Wittelsheim (34 ha), de Staffelfelden (18 hectares) où la zone d'activités Marie Louise peine à se commercialiser.

Ou encore, pour des questions de topographie par exemple, **certains terrains ne peuvent que difficilement recevoir de grandes implantations**. C'est par exemple le cas du Parc des Collines à Mulhouse et Didenheim : 50 hectares qui ont de fait une orientation tertiaire.

Au final, on en arrive à considérer que 109 hectares au moins ne sont pas pertinents pour l'accueil de grands sites. Il ne reste donc, au mieux, que 170 hectares susceptibles d'intéresser des groupes qui souhaiteraient implanter des sites industriels ou logistiques dans le Haut-Rhin. Et encore, certains espaces sont proposés à la location et non à la vente (une partie des surfaces disponibles de la ZIMR à Ottmarsheim, soit 17 hectares) .

Les prix du foncier d'activités

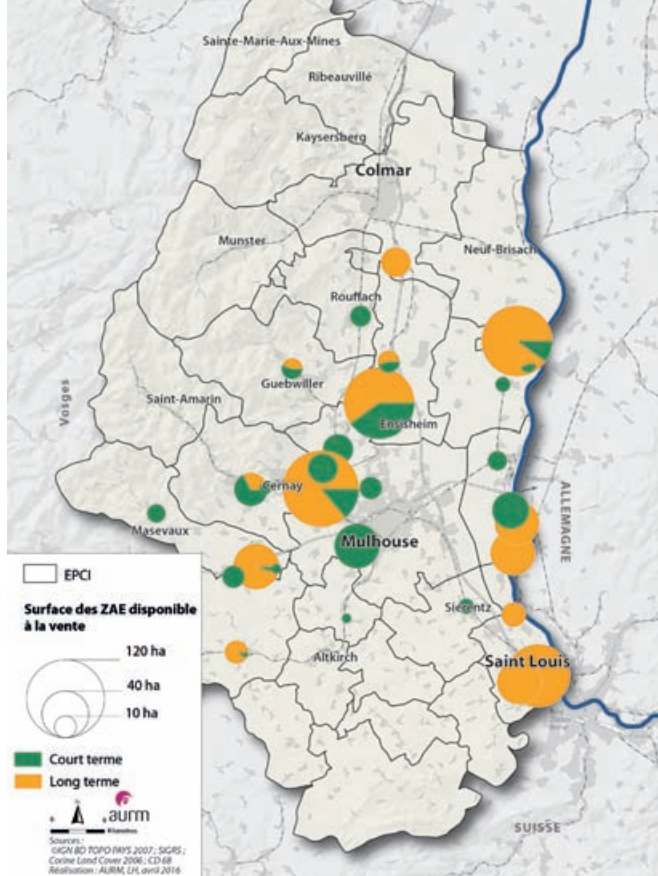
Il est délicat de se prononcer sur le positionnement des ZAE car les prix varient selon les villes et la pression foncière qu'elles connaissent. Dans une même zone d'activités, le prix des parcelles va en outre varier selon l'activité envisagée. Les zones à vocation industrielle ou logistique



L'estimation des potentiels et disponibilités foncières a été réalisée grâce à l'aide du CAHR/ADIRA. Le relevé n'est pas exhaustif car les données concernant Kembs ou Sainte Croix en Plaine sont manquantes. Par ailleurs ne sont pas prises en compte des superficies qui pourraient se libérer (sur les sites Solvay et PSA par exemple) car trop incertaines actuellement.



Estimation des disponibilités foncières à vocation économique dans le Haut-Rhin. Source AURM-ADIRA



sont moins chères que les terrains situés dans des zones à vocation commerciale. Le prix varie encore selon la taille de la parcelle, sa localisation au sein de la zone ou le zonage qui ouvre l'accès à certaines aides. Une analyse au cas par cas serait donc nécessaire.

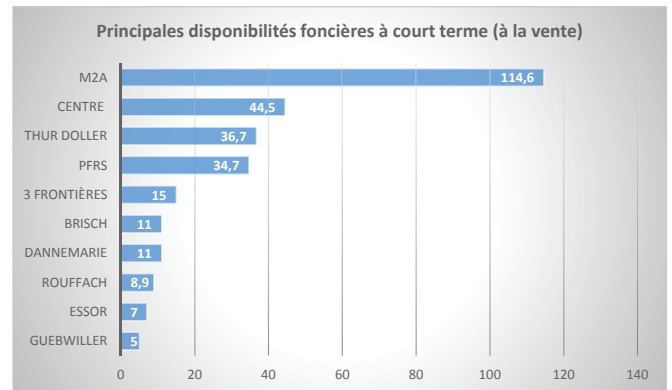
Dans la région mulhousienne, le prix de vente affiché dans les zones à vocation industrielle et logistique, tourne autour des 20/25€ au m². C'est un prix que l'on retrouve dans les autres Communautés du département, sauf à Fessenheim et Blodelsheim où le prix est inférieur, mais cela ne concerne que de petites emprises. L'une des zones offrant le plus de disponibilités (la Plaine d'Alsace à Ensisheim), aussi bien à court terme qu'en potentiel, affiche un prix de vente légèrement supérieur (27€ le m²).

Lorsqu'on passe à des espaces dédiés aux activités tertiaires, le prix de vente au mètre carré monte vers les 40€ le m², voire plus.

Ce niveau de prix est toutefois très inférieur à celui constaté à Strasbourg et dans sa région.

Pour l'Eurométropole de Strasbourg, les prix des zones d'activités en régie sont aux alentours de 50€ le m² en moyenne (entre 46€ et 55€), hors tertiaire et commerce. En zones tertiaires, les prix s'établissent aux alentours de 96€ le m² à l'Espace Européen de l'Entreprise et de 65€ le m² pour le Parc d'Innovation d'Illkirch¹.

Dans le reste du Bas-Rhin, pour les plus grandes zones, les prix affichés varient entre 40 et 45€ le mètre carré.



Seuls 4 EPCI ont du foncier disponible à CT important. Concernant m2A, les chiffres sont trompeurs dans la mesure où les 52 ha du Parc des Collines ont une vocation tertiaire et ne peuvent accueillir de grands sites de type industriels, où 52 autres ha sont excentrés et mal connectés, de ce fait peu attractifs. Dans m2A il ne reste donc que 10 ha, au Kaligone, gérés par la CCISAM pour accueillir à court terme de grands projets.

Dans le Doubs, le prix moyen de vente constaté entre 2011 et 2013 est de 21,6€ dans les zones urbaines et périurbaines de Besançon et Montbéliard. L'ADU précise que pour les parcelles de plus de 1 ha, le prix est de 16,5€ le m², de 22€ pour les parcelles plus petites.

Hors agglomération, les prix baissent à 12,3€ et dans le rural, ils s'établissent en moyenne à 7,5€.

Au-delà de la quantité : la qualité

De nombreuses zones doivent être requalifiées pour regagner en attractivité et les éventuels sites nouveaux doivent viser à permettre l'éclosion d'un milieu propice aux affaires. Une zone d'activité c'est aussi un lieu de vie au travail. Elles doivent donc, par exemple, offrir un minimum de services pour faciliter la vie des entreprises et des salariés, ce qui est rarement le cas.

La question posée par le foncier est double :

- **parmi les 150-170 hectares disponibles à court terme, y a-t-il une diversité suffisante d'offres, ces espaces offrent-ils les qualités attendues par les entreprises (existe-t-il des services dans la zone, des fournisseurs et sous traitants à proximité...) ?**

- **La question est aussi de savoir à quelle échelle l'offre foncière doit être gérée : la stratégie de mise en valeur des sites économiques doit-elle rester locale ou peut-elle être réalisée à une échelle supra-locale ?**

1) Les prix du Bas Rhin nous ont été fournis par l'ADEUS et ceux de Montbéliard par l'ADU. Comme pour le Haut-Rhin, il s'agit de «prix catalogue». Pour des lots importants, les prix sont négociés et sont plus bas que ceux affichés. Diverses subventions peuvent en outre, en Franche Comté, réduire les coûts fonciers

Le détail des prix figure en annexe 5 page 73



La fiscalité des entreprises

Depuis 2011 et la suppression de la taxe professionnelle, la fiscalité territoriale (Contribution Economique Territoriale) des entreprises se compose de la Contribution foncière des entreprises (CFE) et de la Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Pas de différenciation territoriale sur la CVAE

La cotisation sur la valeur ajoutée est due par les entreprises et les travailleurs indépendants, ou les personnes exerçant une activité professionnelle non salariée, qui réalisent plus de 500 000€ de chiffre d'affaires hors taxes, quel que soit leur statut juridique, leur activité ou leur régime d'imposition. Mais toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € sont soumises à une obligation déclarative.

Cette contribution est calculée en fonction de la valeur ajoutée produite par l'entreprise. Le taux réel appliqué à la valeur ajoutée est progressif, en fonction du chiffre d'affaires des entreprises. Il s'agit d'un taux national. La CVAE est reversée aux collectivités. Le bloc communal (EPCI) reçoit 26,5 % de la CVAE perçue sur son territoire, les Départements et les Régions respectivement 48,5 % et 25 % de celle perçue sur leur territoire. Le taux étant national, les territoires ne peuvent se différencier.

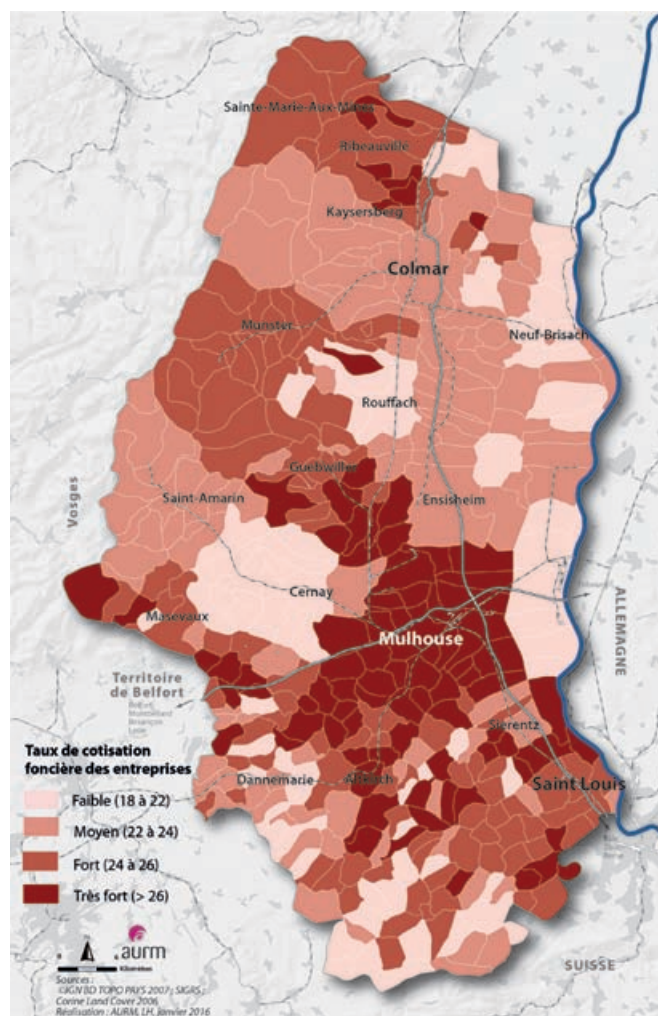
Concernant la CFE, pour les EPCI à fiscalité propre, 3 possibilités existent en matière de fiscalité.

- Les communautés de communes adoptent généralement la fiscalité additionnelle. (Mais elles peuvent aussi opter pour la fiscalité unique). Dans le cadre de la fiscalité additionnelle, chaque commune vote un taux de Taxe d'habitation (TH), de Taxe sur le Foncier Bâti (TFB), de Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB) et de Contribution Foncière des Entreprises. L'EPCI vote également un taux pour ces taxes et les deux taux s'additionnent.
- Les EPCI peuvent également instituer une fiscalité professionnelle de zone. L'EPCI se substitue alors aux communes pour percevoir la taxe due par les entreprises dans les seules ZAE. Les communes restent compétentes pour les entreprises hors ZAE qui sont donc soumises au taux communal et au taux additionnel de l'EPCI.
- La fiscalité professionnelle unique concerne les métropoles, les Communautés Urbaines et d'Agglomération. La CFE est perçue par l'EPCI (qui en a voté le taux) en lieu et place des communes. Les communes continuant de voter les taux et de percevoir la TH, TFPB, TFPNB ; l'EPCI y ajoutant un taux additionnel.

Quelques taux de CFE dans les EPCI proches de Mulhouse

Source : direction générale des finances publiques.

Communauté	Taux 2014 CFE	CFE de zone
PFRS	20,55	
Thann-Cernay	20,90	
Essor du Rhin	22,08	
Sierentz	22,84	
Dannemarie	22,87	
Pays de Brisach	23,10	
Colmar	23,82	
Centre du Haut-Rhin	23,97	
Illfurth	25,10	
Guebwiller	25,25	
Vallée de la Doller	25,56	
3 Frontières	25,77	
m2A	26,48	
Altkirch	33,65	17,91



Cette carte montre bien la différence entre le nord et le sud du département où l'intégration fiscale est très faible



Une possible concurrence autour du taux de CFE

Les taux de CFE étant locaux, les territoires peuvent se différencier en votant des taux plus ou moins élevés pour être plus ou moins attractifs vis-à-vis des entreprises. C'est donc sur cette taxe que peut se jouer la concurrence entre les différents EPCI.

Comme on peut le voir, des différences notables existent entre les EPCI du Haut-Rhin. Certains, disposant de grandes entreprises par exemple et bénéficiant ainsi d'un potentiel fiscal élevé, peuvent se permettre d'avoir un taux de CFE faible. Et ce d'autant plus que les communes concernées ont un faible développement résidentiel, ce qui limite les besoins d'investissement.

A l'inverse, des EPCI ayant un fort développement résidentiel, peuplés d'une population aisée, peuvent se permettre d'avoir un taux élevé de CFE, leur objectif n'étant pas d'attirer des entreprises, mais de sélectionner les entreprises candidates à l'installation.

La fiscalité locale joue cependant un rôle de levier de moins en moins important si l'on en croit le rapport rendu public le 13 mai 2014 par le Conseil sur les prélèvements obligatoires¹. Pour ses auteurs, avec la croissance des contraintes budgétaires des collectivités locales, les exonérations se font de plus en plus rares et leur champ est plus limité. La concurrence entre EPCI est donc elle aussi plus limitée. Ainsi, aucune des Communautés citées dans le tableau de la page précédente n'a voté d'exonération de CFE.

Mais les auteurs de ce rapport notent aussi que la concurrence fiscale entre territoires se limite, depuis la mise en place de la TPU, aux territoires contigus. C'est ici que le bât blesse. Car, toutes choses égales par ailleurs, des écarts de presque 6 points de pourcentage entre des territoires contigus ou très proches et très bien connectés entre eux ne sont pas anodins.

Si l'on inclut Altkirch, l'écart passe 8,5 points puisque la CFE des entreprises installées dans la zone d'activités n'est que de 17,91%. Ces différences ne jouent certainement pas en faveur des villes qui tendent à avoir des taux plus élevés.

La fiscalité locale, tout comme les aides que les collectivités locales peuvent consentir aux entreprises, ne joue qu'à la marge. Le choix du lieu de localisation d'une entreprise n'est pas en premier lieu déterminée par la fiscalité, mais elle peut, pour un ensemble territorial donné, orienter la décision vers l'une ou l'autre commune.

1) www.ccomptes.fr. Voir plus particulièrement «Fiscalité locale et entreprises» et «Attractivité des territoires et fiscalité locale, rapport particulier».

Taux de CFE dans quelques grandes agglomérations de France.

Source : direction générale des finances publiques.

Agglomération	Taux de CFE
Orléans	24,88
Rouen	25,39
Besançon	25,69
Caen	26,17
Mulhouse	26,48
Nancy	29,65
Perpignan	34,59

Quelques exemples de taux de CFE votés dans quelques agglomérations dont les villes centres ont plus ou moins 100 000 habitants

Le financement des fonctions urbaines

Un rapide tour d'horizon d'agglomérations comparables à Mulhouse montre que m2A se situe dans la «moyenne» des agglomérations de sa strate. Le problème essentiel des villes est qu'elles accueillent un grand nombre d'établissements et donc d'emplois, mais qu'en retour **elles supportent des charges de centralité**. De nombreuses personnes venant y travailler, les villes doivent par exemple se doter de transports collectifs efficaces et coûteux. Les demandeurs d'emploi à prendre en charge y sont également plus nombreux. De même, les villes tendent à avoir une population plus jeune, qui demande des services spécifiques qu'il faut là encore financer... Le problème vient en partie de **l'étroitesse de la base fiscale des agglomérations**.

Lorsqu'une ville est fortement attractive et qu'elle possède des ressources rares (dont son image), la fiscalité des entreprises n'est pas de nature à les rebuter. **Lorsque l'attractivité de la ville est faible**, qu'elle ne se différencie que peu, **qu'elle est entourée de petits pôles** offrant des aménités urbaines et **bien connectés**, le différentiel de taux d'imposition peut être **un facteur pénalisant**.

Le versement transport

La fiscalité professionnelle comprend également le versement transport, dû par les employeurs des secteurs public et privé qui emploient plus de 11 salariés dans le périmètre d'une Autorité Organisatrice de Transport. Cette contribution est recouvrée par les URSSAF qui la reversent aux Autorités pour financer les transports en commun.

La contribution est calculée sur la base des rémunérations des salariés dont l'activité a lieu à l'intérieur du périmètre concerné. Le taux de contribution est fixé par la commune ou la communauté de communes. Pour l'agglomération de Mulhouse, le taux est de 1,89. Pour celle de Colmar, il est de 0,65.



Par rapport à des agglomérations de même taille, m2A se situe «dans la moyenne», mais, comme autour de l'agglomération mulhousienne, les autres intercommunalités se sont pas autorités organisatrices de transport, les entreprises ne sont pas tenues de verser cette contribution. Il peut y avoir là un facteur d'évitement de l'agglomération.

Taux de versement transport dans quelques grandes agglomérations de France.

Agglomération	Taux de versement transport
Caen	2
Orléans	1,8
Rouen	2
Nancy	2
Perpignan	1,6
Mulhouse	1,89
Besançon	1,8

Source : URSSAF

Quelques exemples de taux de versement transport votés dans quelques agglomérations dont les villes centres ont plus ou moins 100 000 habitants

Le zonage des Aides à Finalité Régionale

Enfin, dernier élément à considérer : les zonages relatifs aux aides aux entreprises.

Dans le cadre de la réglementation des aides octroyées par les autorités publiques aux entreprises, la Commission européenne a défini, pour la période 2014-2020, et en collaboration avec les autorités françaises, les zones, les conditions et les limites dans lesquelles les entreprises peuvent bénéficier de mesures d'Aides publiques à Finalité Régionale (AFR).

Sur les territoires situés en zone AFR, les pouvoirs publics pourront octroyer des aides aux entreprises réalisant des investissements et créant des emplois, en respectant des taux plafonds d'aides, majorés pour les PME et dans les DOM.

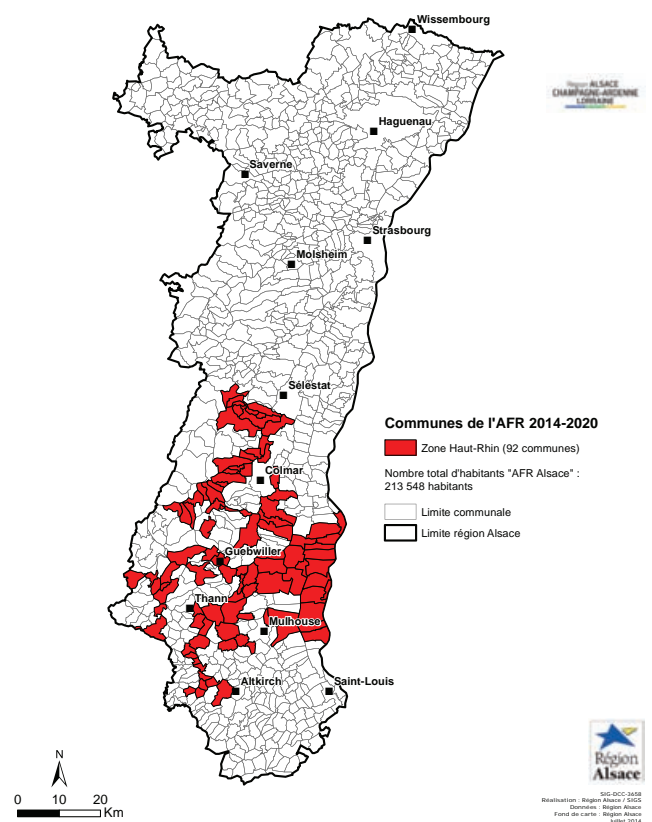
En Alsace, par exemple, afin de soutenir les projets ambitieux des entreprises porteuses de projets d'installation ou de

consolidation de leur établissement, les grandes entreprises relevant des secteurs de l'industrie et des services fournis principalement aux entreprises peuvent être aidées par la Région pour leurs projets d'investissement.

Pourront être soutenus les investissements en équipements et matériel productif neufs acquis en vue de la modernisation ou du développement de l'entreprise, ainsi que ceux nécessités par un programme de développement et de validation d'une innovation ou encore ceux liés à la mise en place de technologies propres. Ces investissements devront permettre des progrès qualitatifs, des améliorations de la productivité et de la compétitivité de nature à pérenniser l'activité sur le site alsacien, et s'inscrire dans un programme pluriannuel de développement.

Dans le Haut-Rhin, 92 communes sont situées en territoire AFR et seules 13 communes appartenant à l'agglomération de Mulhouse sont dans ce cas. Là encore, il s'agit d'une **petite différenciation qui, jointe aux précédentes, peut emporter la décision.**

Zonage d'Aide à Finalité Régionale (AFR) 2014-2020 en Alsace

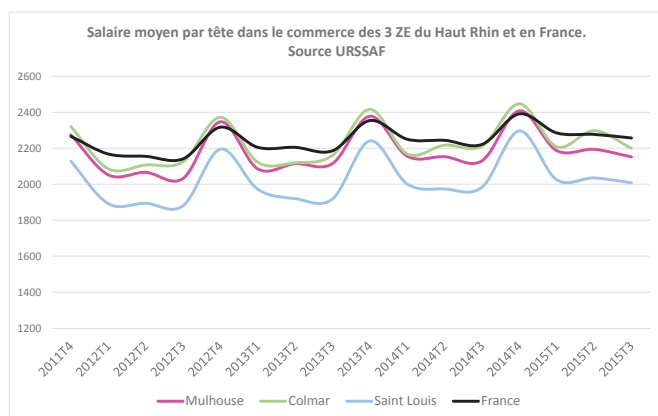
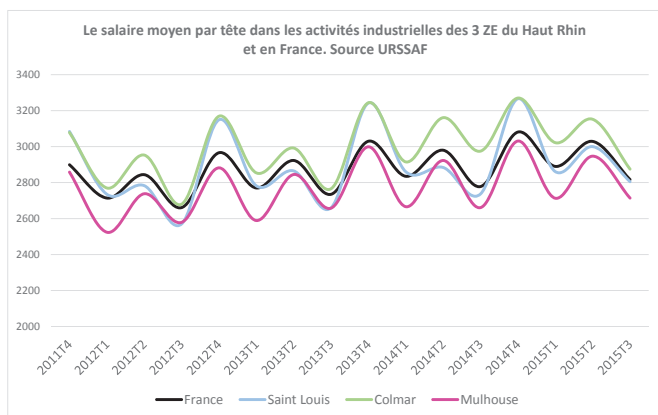
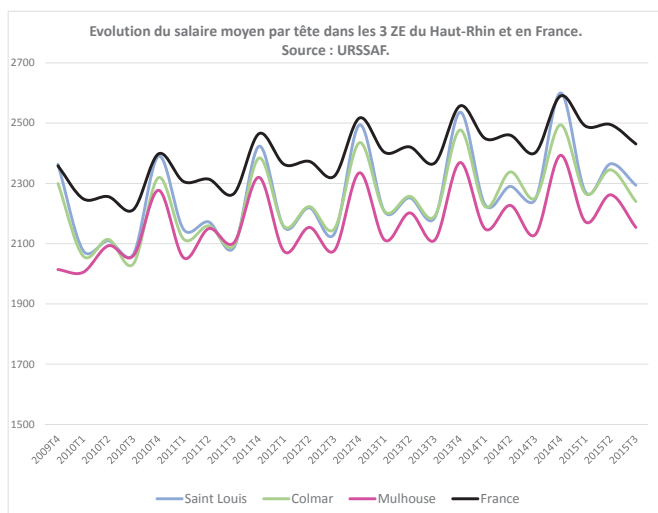




Les prix du travail dans le Haut-Rhin

Les seules données disponibles concernant les salaires sont celles l'URSSAF établies à l'échelle des zones d'emploi du Haut-Rhin. Elles indiquent un salaire moyen par tête (SMPT) par grands types d'activités. Il est ainsi possible de positionner les zones d'emploi les unes par rapport aux autres et surtout par rapport au SMPT français par grands secteurs. Il est également possible de retracer l'évolution de ces SMPT et de voir si, ces dernières années, des divergences sont apparues. Pour avoir plus de détails, un zoom sera fait sur l'agglomération de Mulhouse pour laquelle nous disposons de données plus fines, les activités étant détaillées en 38 postes.

Analyse des 3 zones d'emploi



Toutes activités confondues, le Salaire Moyen Par Tête (SMPT) des zones d'emploi du Haut-Rhin est toujours inférieur au SMPT français. Il n'y a qu'au dernier trimestre de chaque année que le SMPT de la ZE de Saint Louis est proche du SMPT français, ce qui doit s'expliquer par des primes de fin d'année.

Sur les trois premiers trimestres de 2015, l'écart entre le salaire moyen français et celui de la ZE de Saint Louis est en moyenne de 162€, l'écart est de 188€ avec celle de Colmar et de 276€ entre le salaire moyen de la ZE de Mulhouse et le salaire moyen français.

L'écart tend à augmenter. L'indice des salaires qui était de 100 au 1^{er} trimestre 2010 s'établit à 124 au premier trimestre 2015 en France. Cet indice atteint juste 110 dans la ZE de Colmar, 109 dans la ZE de Saint Louis et 108 dans la ZE de Mulhouse.

Donc, des salaires plus faibles localement, surtout dans la zone d'emploi de Mulhouse et des salaires qui augmentent moins qu'ailleurs en France.

Dans les activités industrielles, les 3 ZE ont des profils différents.

- Dans la ZE de Saint Louis, le SMPT industriel est assez proche du SMPT français.
- Dans la ZE de Colmar, le SMPT est assez systématiquement supérieur au SMPT français.
- Dans la ZE de Mulhouse, le SMPT est toujours largement inférieur au SMPT français. En moyenne, sur les 3 premiers trimestres 2015, le salaire moyen mulhousien est inférieur de 120€ au salaire moyen français.

Il n'y a pas de «rattrapage» en cours. L'indice des salaires est passé de 100 à 106,5 en France entre le T1 2012 et le T2 2015, il est à peine supérieur dans la ZE de Mulhouse avec 107,5.

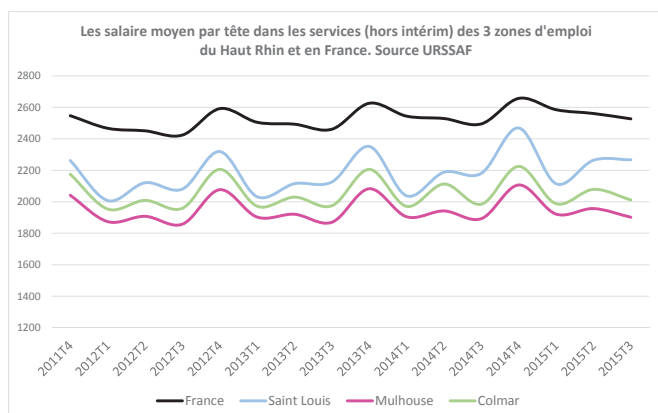
Dans le Commerce, le SMPT des zones d'emploi de Mulhouse et Colmar sont relativement proches du SMPT français. L'écart en moyenne entre la ZE de Mulhouse et la France est tout de même de 100€.

Mais les plus faibles SMPT sont enregistrés pour la ZE de Saint Louis où l'écart atteint 250€.

La progression du SMPT est généralement proche de celle constatée au niveau national, un peu plus élevé dans la ZE de Saint Louis.



Dans les services enfin, les 3 ZE du Haut-Rhin présentent des SMPT largement inférieurs au SMPT français. Le SMPT le plus faible est celui de la ZE de Mulhouse. Sur les 3 premiers trimestres 2015, l'écart est en moyenne de 600€!



La dynamique ne va pas en faveur d'une amélioration de la situation : l'indice des salaires était de 104,8 en France au 1^{er} trimestre 2015 alors qu'il n'atteignait que 102,6 dans la zone d'emploi de Mulhouse.

Dans la ZE de Saint Louis, le SMPT, déjà supérieur à celui des autres ZE, tend à progresser plus fortement avec un indice de salaire de 105,4 ; indice qui tend à être assez systématiquement supérieur à l'indice français. Cela ne s'explique pas par une orientation vers des activités de services plus productrices de valeur ajoutée. L'emploi dans les activités financières, scientifiques et techniques, les services d'information, a bien augmenté de 10% entre 2011 et 2015, mais les services essentiellement non marchands (santé, social...) ont eux augmenté de 21%. Ce taux de croissance est supérieur au taux de croissance de ces activités dans la ZE de Mulhouse (4,7%).

Les SMPT dans la région mulhousienne

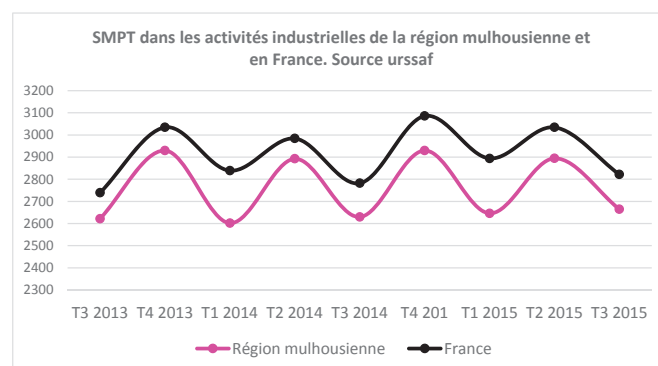
L'approche à l'échelle des zones d'emploi permet de cerner des profils différents, mais elle présente l'inconvénient de regrouper des territoires assez hétérogènes. Ainsi, la ZE de Mulhouse inclut des territoires plus ruraux, les hauts de vallées vosgiennes, où le tissu économique est davantage constitué de petites entreprises, d'entreprises artisanales, où les niveaux de salaire sont en général moins élevés. Pour avoir une image plus conforme, les SMPT de la région mulhousienne (soit m2A et la CC PFRS) ont été mis en parallèle avec les SMPT français.

Cette analyse conforte en premier lieu la spécificité des services où les niveaux de salaires sont très inférieurs aux niveaux nationaux. Dans les services marchands, plutôt tournés vers les entreprises, il n'y a que dans l'intérim que le SMPT est conforme au SMPT national. Les SMPT sont localement inférieurs au niveau national dans toutes les autres activités, avec des écarts impressionnants : plus de 500€ d'écart dans les activités informatiques et plus de 700€ dans les activités juridiques, d'ingénierie etc.

Dans les activités de services plutôt tournées vers le grand public, les écarts sont moindres. Dans les secteurs fortement «administrés» comme la santé et l'action sociale, les SMPT locaux et nationaux sont équivalents. Dans l'hôtellerie-restauration et les activités artistiques et récréatives les salaires locaux moyens sont moins élevés qu'en France avec des écarts allant de 250€ (HR et activités éducatives) à 340€ (activités artistiques).

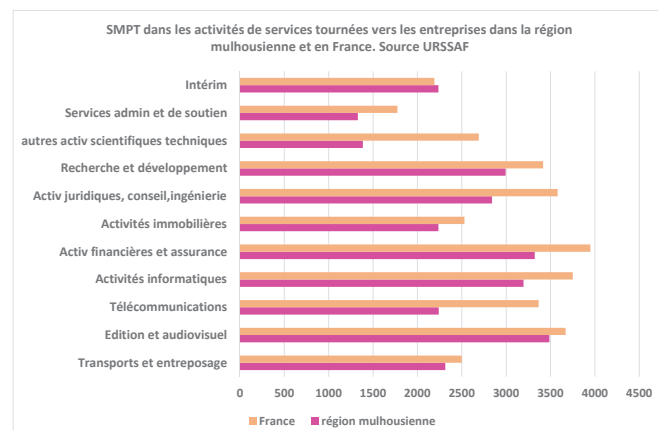
Par contre, **les SMPT versés dans les activités industrielles de la région mulhousienne sont très différentes des SMPT de la ZE de Mulhouse.**

Toutes activités industrielles confondues, le salaire moyen est inférieur localement au SMPT industriel national. Mais cela n'est dû qu'à un salaire moyen dans l'industrie automobile très inférieur localement. Un salarié touche 1000€ de moins par mois qu'un salarié de cette industrie

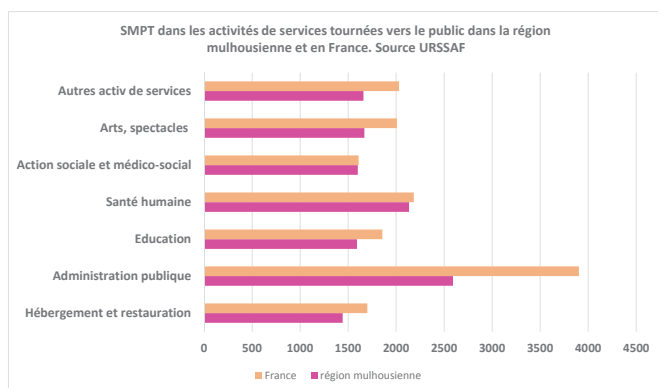


ailleurs en France. Cela s'explique par le fait que sur le site de Mulhouse, l'essentiel des postes sont occupés dans l'usine d'assemblage qui requiert peu de qualifications. Il y a peu d'encadrants, pas de centre de recherche etc. Le niveau de salaire moyen y est donc faible.

Dans les autres activités industrielles par contre, le SMPT tend à être plus élevé que le SMPT national.



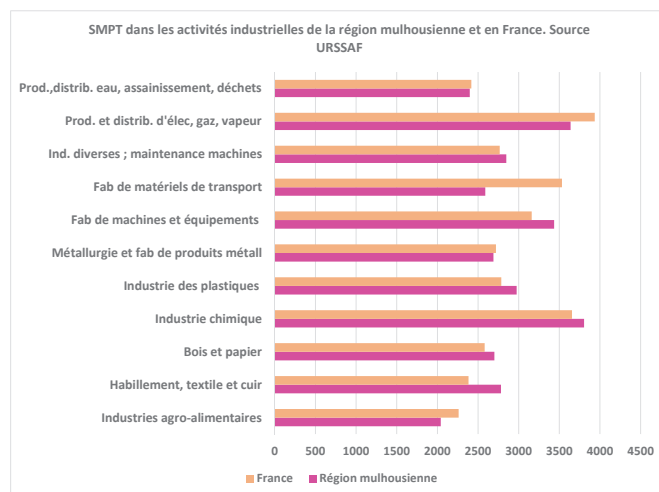
Compte tenu des variations des effectifs et des salaires versés chaque trimestre, nous avons calculé un «SMPT moyen» en prenant en compte le dernier trimestre 2014 et les 3 premiers trimestres 2015



Cela est vrai pour l'industrie de l'habillement, le bois-papier, l'industrie chimique et des plastiques, la fabrication de machines et équipements ou encore la maintenance. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce niveau de salaire plus élevé qu'en France :

- une structure par âge plus élevée,
- des entreprises bien positionnées sur leur marché en termes de valeur ajoutée,
- des entreprises obligées d'adopter des niveaux de salaire élevés pour contrecarrer l'attractivité de la Suisse toute proche...

Quoi qu'il en soit, cela peut signifier qu'il est plus avantageux pour une entreprise industrielle cherchant à s'implanter dans le Haut-Rhin d'éviter la région mulhousienne et d'aller s'implanter ailleurs dans la zone d'emploi de Mulhouse.



En résumé

On notera que les marchés du travail ne sont pas vraiment intégrés, de grandes différences de prix existent de l'une à l'autre des zones d'emploi, malgré leur proximité.

Le salaire moyen dans les services (notamment marchands) est largement inférieur au salaire moyen constaté en France. Au point où l'avantage peut se renverser : comment attirer des talents avec des salaires aussi faibles dans les services ?

Quelques hypothèses complémentaires

Il est très difficile d'expliquer ces niveaux de prix différents d'une ZE à l'autre. La théorie économique voudrait que le prix du travail varie en fonction du taux de chômage ; un fort taux faisant baisser les salaires de réserve. C'est sans doute juste, mais pour une partie seulement des postes de travail, les moins qualifiés, où les salariés sont en quelque sorte interchangeables.

Lorsque l'entreprise recourt à de la main d'oeuvre qualifiée, elle peut souhaiter fidéliser son personnel pour éviter notamment les coûts cachés du turn over qui sont d'autant plus importants que le niveau de complexité des tâches à accomplir croît. Elle proposera des salaires relativement élevés, quel que soit le taux de chômage.

Le fait que les relations de travail dans les PME reposent sur des relations de loyauté n'est peut être pas non plus étranger à ce niveau de salaire élevé. Ce qui serait de nature à expliquer les salaires moyens élevés dans l'industrie mulhousienne alors que le chômage est très élevé dans la région mulhousienne. A moins que les entreprises n'aient pas encore perçu qu'il y a, localement, de la main d'oeuvre qualifiée en recherche d'emploi...

Concernant les taux de salaire très bas dans la majeure partie des services notamment marchands, nous n'avons pas d'éléments convaincants d'explication. Trois hypothèses peuvent être avancées. La première est liée à un recours beaucoup plus important, au plan local, aux contrats à temps partiel. En effet, les calculs de l'URSSAF reposent sur le fait qu'un salarié déclaré égale un poste de travail, quel que soit son temps de travail. Un faible salaire moyen peut donc venir, pour une activité donnée, d'un grand nombre de personnes employées à temps partiel. Pouvoir recourir à des salariés à temps partiel correspond à une forme de flexibilité que recherchent les entreprises. Elles y trouvent donc un avantage qui devrait bénéficier à l'attractivité locale. C'est pour les salariés que ces niveaux de salaire ne sont pas attractifs ! Pour avancer sur ce point, il nous faudrait disposer du salaire horaire moyen.

La seconde hypothèse est liée à la taille des établissements. Plus les établissements sont importants, plus leur action est encadrée par des accords collectifs de branche. Cela expliquerait que dans le commerce, la santé, le social... les salaires moyens locaux soient proches des salaires moyens nationaux. La situation de Saint Louis au regard du commerce s'expliquerait alors par une moindre prégnance de la grande distribution et une plus grande place du petit commerce.

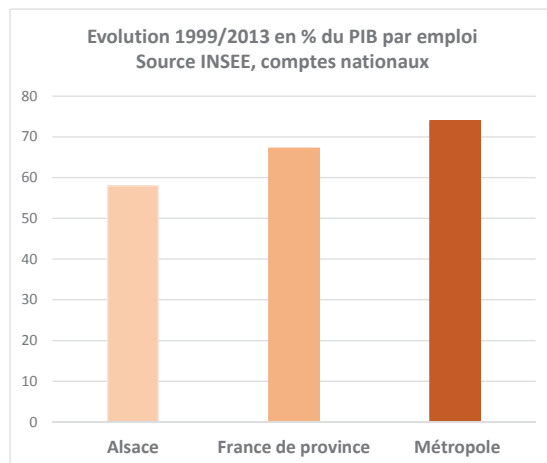
La troisième est liée à la faiblesse de l'offre d'emploi dans les activités tertiaires marchandes qui, en présence d'une demande certainement forte, entraîne les salaires à la baisse. Le chapitre suivant explore cette piste.



ZOOM SUR LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL EN ALSACE

Une croissance moindre du PIB par emploi

L'évolution du PIB par emploi depuis 1990 montre qu'en Alsace, une rupture s'est produite à compter de 1997. Cet indicateur est important car il permet une mesure d'ensemble de la productivité d'une économie et plus elle est productive, plus elle est attractive puisque les coûts unitaires baissent avec l'augmentation de productivité.



L'Alsace avait, en 1990, un PIB par emploi de 45 223€. Elle se situait au premier rang des régions françaises (hors Ile de France) dont la moyenne s'élevait à 42 000€. Elle a depuis été dépassée par la Haute Normandie, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

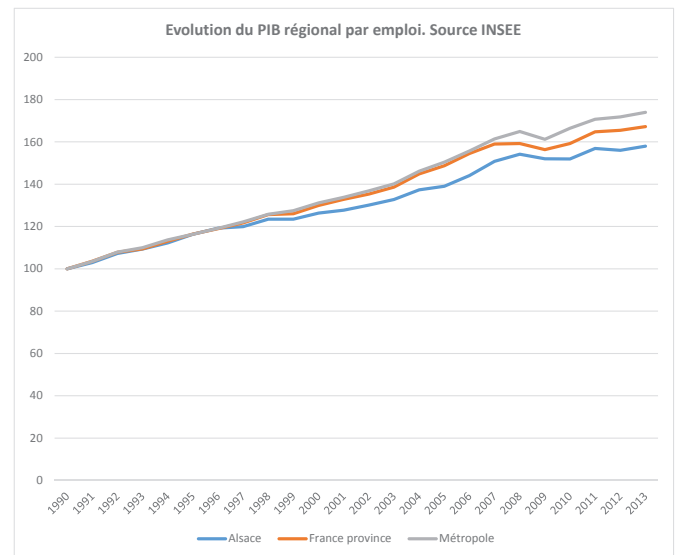
La productivité de l'emploi a crû nettement plus faiblement en Alsace qu'en France à compter de 1997, ce qui a réduit l'écart entre l'Alsace et les autres régions françaises. Le PIB par habitant est en Alsace de 71 443€ quand il est maintenant de 70 234€ en France de province.

Le PIB par emploi alsacien a augmenté de 58% sur cette période quand celui de la France de province a augmenté de 67% et celui de la France métropolitaine de 74%

Ce qui vaut pour l'Alsace vaut a fortiori pour le Haut-Rhin : en 2005, le PIB par emploi y était de 62 573€ alors qu'il était de 64 872€ pour le Bas-Rhin.

Mécaniquement la région est moins attractive. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet essoufflement des gains de productivité.

Il est possible que les investissements des entreprises locales, pour moderniser leur appareil de production, accroître la productivité, aient été plus faibles qu'ailleurs. Les données qui permettraient de vérifier cette hypothèse ne sont pas disponibles au plan local.



Par contre, nous disposons de données qui tendent à montrer que la structure des activités du Haut-Rhin n'a pas évolué de la même manière que l'économie nationale et que, dans l'économie locale, les activités davantage productrices de valeur ajoutée ne se sont pas suffisamment développées.

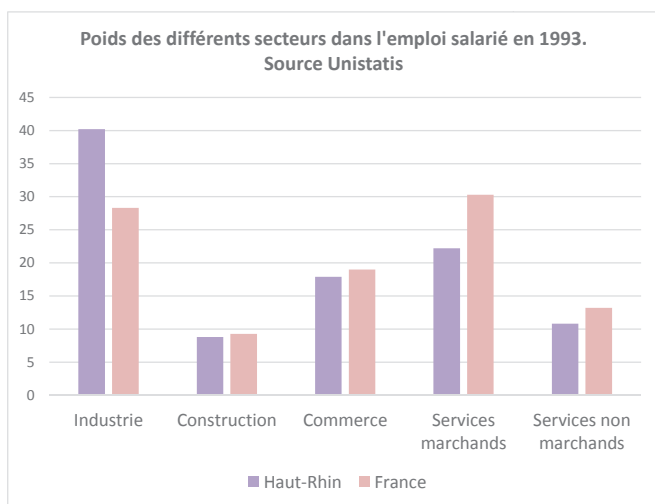
Quelle évolution de la structure des activités ?

Pour opérer cette démonstration, 3 périodes vont être distinguées.

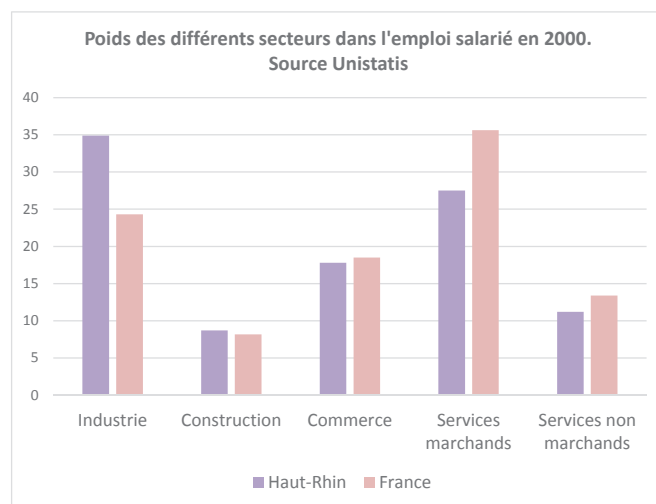
De 1993 à 2000 : stabilité de l'industrie et forte croissance du tertiaire

Entre 1993 et 2000, l'économie locale et l'économie nationale n'évoluent pas de la même manière. Au plan quantitatif, le Haut-Rhin voit son emploi salarié marchand croître de 15,3%, ce qui est légèrement plus faible que la croissance nationale de l'emploi (15,9%).

Mais c'est surtout au plan qualitatif que les évolutions diffèrent.



Par rapport à la France, l'économie du Haut-Rhin, en 1993, se caractérise par une beaucoup plus forte part des emplois industriels et une part nettement moindre d'emplois dans les services, qu'ils soient ou non marchands.



En 2000, le poids de l'industrie a régressé, non pas tant à cause d'une baisse des effectifs industriels que par une croissance soutenue des activités tertiaires qui accusent un gain de 25 000 postes. Malgré ce, la part des activités tertiaires reste en retrait par rapport à la France.

Les effectifs industriels locaux ne baissent que de 0,2%, contre une baisse de 0,4% au plan national. Des activités en perte d'emploi au plan national en gagnent localement à l'exemple des industries extractives, de la pharmacie, de la fabrication de produits minéraux, de la métallurgie.

Certaines activités ont une dynamique de croissance beaucoup plus forte, comme les industries agro-alimentaires, la plasturgie, la fabrication de produits informatiques, l'automobile.

Par contre, certaines activités sont orientées à la baisse des effectifs, beaucoup plus dure qu'en France : la fabrication de matériels électriques, les autres matériels de transport, l'industrie du meuble, la réparation-maintenance industrielle...

Dans l'ensemble, les mouvements s'équilibrent entre activités en perte et les activités dynamiques, de telle sorte que les effectifs industriels sont à peu près stables sur la période, à 70 997 postes en 2000.

Cette période voit également les effectifs du commerce croître fortement, passant de 31 696 à 36 278, soit une croissance de 14,5% (12,8 au plan national), qui profite pour beaucoup au commerce de détail.

Dans les services essentiellement marchands, on passe de 39 244 emplois à 55 953, soit une hausse de 42,6%, contre 36,5% en France. Tous les services ne sont pas également concernés.

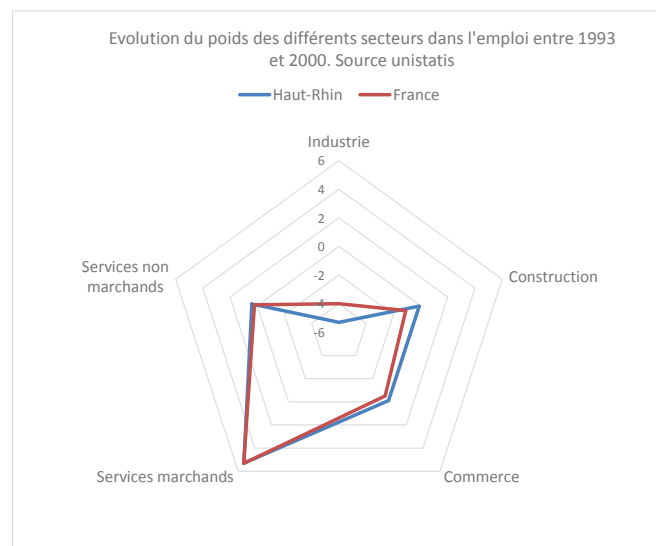
Dans les activités juridiques, comptables, de conseil et d'ingénierie, les effectifs augmentent de 34,5%, pour s'établir à 7 606 postes, ce qui est à peu près conforme à la croissance française de ces activités. Par contre, l'intérim et les activités de soutien aux entreprises se développent beaucoup plus fortement. Les effectifs passent de 7 717

postes à 17 221 postes, soit une croissance de 123% alors qu'ils augmentent de 76% «seulement» en France. Ce qui témoigne sans doute d'un fort mouvement d'externalisation de certaines fonctions.

Les activités informatiques et les services d'information ou d'édition représentent peu de choses en 1993 : 0,8% de l'emploi total, contre 2% au plan national. Et leur croissance est «faible» (+56%) comparativement à la France où elle atteint 83%.

Dans les activités essentiellement non marchandes, la croissance des effectifs est de 19,6%, ce qui est proche de la croissance française de ces activités (17,7%).

Au final, la structure de l'économie locale change avec un poids nettement moindre des activités industrielles dont les effectifs stagnent alors que ceux des autres secteurs croissent.





De 2000 à 2009 : le début de la crise

De 2000 à 2009, les choses se gâtent pour l'économie du Haut-Rhin qui perd 4,9% de ses effectifs salariés, alors qu'ils augmentent de 5,8% en France.

Les effectifs industriels passent de 70 997 postes à 54 098, soit une perte de 24% alors que les effectifs industriels français ne perdent «que» 18%.

Le textile-habillement, qui a déjà perdu 29% de ses effectifs entre 1993 et 2000, en perd encore 66% (-3 748 postes).

L'industrie automobile, qui avait porté l'emploi industriel dans la période précédente, perd 3 549 postes (-26%).

La fabrication de machines et équipements perd 2 805 postes (-27%).

La plasturgie, la chimie, les industries agro-alimentaires, le secteur du bois-papier perdent chacun près de 1 000 postes. Dans les autres branches, les pertes sont moins élevées, mais il n'y a que 3 activités industrielles qui créent des emplois : la pharmacie, la gestion de l'eau et les déchets, la production d'électricité, de gaz... pour un total de 304 postes de travail.

Les effectifs du commerce se maintiennent globalement, parce que le commerce de détail crée des emplois, au contraire du commerce de gros et du commerce et réparation d'automobile.

Les services marchands passent de 55 953 à 56 290 emplois (+0,6%), alors qu'ils augmentent de 14% en France. Pour certaines activités le différentiel de croissance est très marqué.

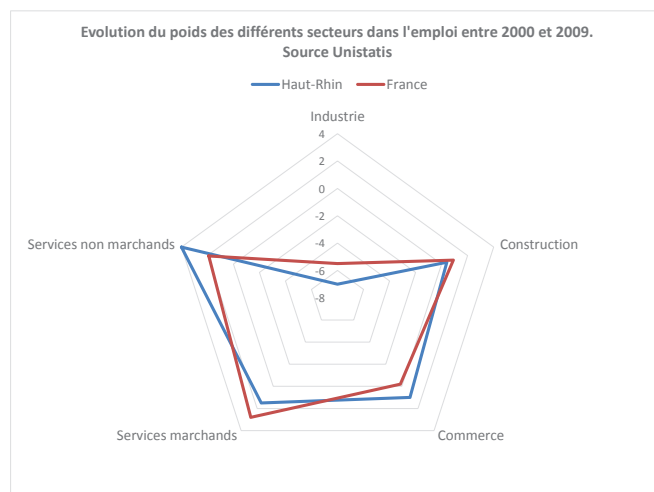
Source : UNISTATIS	Evolution de l'emploi en % entre 2000 et 2009	
	Haut-Rhin	France
activités informatiques	92,9	114
finance, assurance	37,7	46,6
sièges, conseil de gestion	136,6	75
ingénierie	10,2	33
R&D	6,2	31
activités de soutien	21	29,6

Certaines activités perdent des postes : l'entreposage, l'édition, les autres activités scientifiques et techniques perdent près de 1 400 postes. L'intérim recule très fortement: -2 581 postes de travail.

Il n'y a donc sur cette période que les activités non marchandes qui créent des postes. Leurs effectifs gagnent 29% contre 21% en France.

La structure de l'économie locale se déforme sous le coup d'une forte baisse des effectifs industriels cette fois ci, qui fait que la part de l'industrie dans le total baisse et que la part du commerce et des services marchands se renforce, mais à effectifs stables.

Les services non marchands se renforcent également, mais du fait d'une augmentation forte de leurs effectifs.



De 2009 à 2014 : perte généralisée d'effectifs sauf dans le secteur non marchand

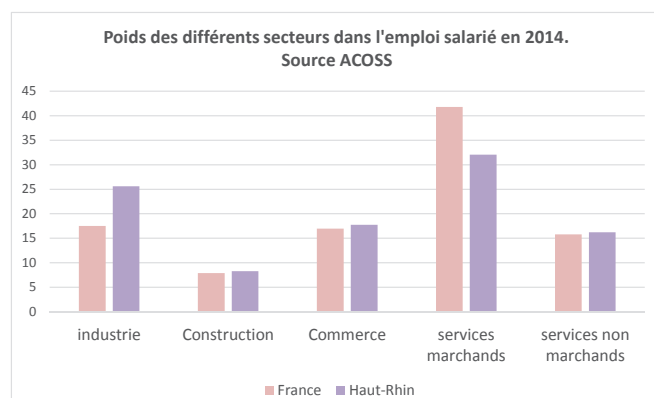
Au début de la période, au début de la crise et malgré les importantes pertes d'emploi industriel de la période 2000/2009, l'économie du Haut-Rhin reste plus industrielle que l'économie nationale. Sont particulièrement représentées les activités de la chimie, de la plasturgie, de l'automobile et de fabrication de machines et équipements.

Cette prépondérance ne se fait pas en défaveur des secteurs de la construction ou du commerce, elle s'accompagne d'une faible part des services.

Sont peu représentées localement les activités :

- de poste et courrier
- de télécommunication
- de programmation informatique
- de finance, assurance et services connexes
- d'immobilier
- des sièges sociaux, des conseils en gestion
- d'architecture et d'ingénierie
- de soutien aux entreprises

Entre 2009 et 2014, l'emploi industriel a reculé de 4 694 postes, soit -8,6%, alors que les effectifs industriels français n'ont perdu que 5,2% de leurs effectifs. Les pertes locales



Les données de cette période ne sont pas comparables aux précédentes car le fournisseur de données a changé et avec lui le périmètre des activités considérées.



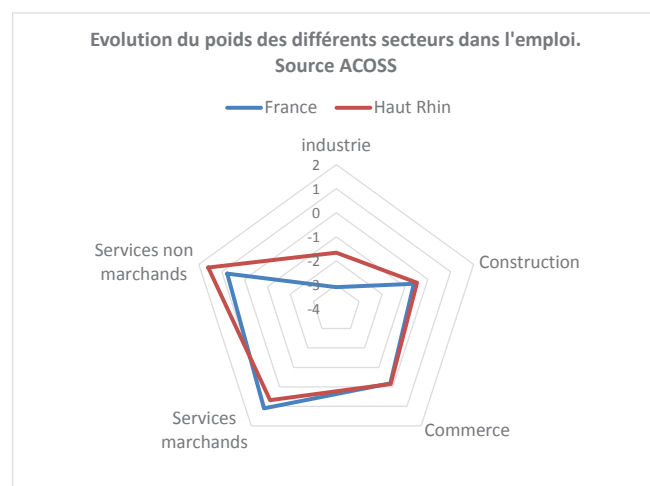
sont notamment enregistrées dans le textile-habillement, la fabrication de produits minéraux non métalliques, les produits métalliques, les matériels électriques et l'industrie automobile. Certaines activités résistent bien, comme la chimie qui ne perd que 2% de ses effectifs (-5,2% en France) et la pharmacie qui a créé 261 emplois alors que l'emploi régresse en France de 2,4%.

Les activités commerciales perdent un peu plus d'emploi qu'en France (-3,5 contre -0,4%). Même chose pour la construction (-7,9 contre -6,6%).

Les écarts les plus importants se trouvent dans les services. Entre 2009 et 2014, en France, les services ont créé 394 000 emplois soit une croissance de 4%. Dans le Haut-Rhin, les services ont également créé des emplois : 1 970 soit une croissance de 2,1%. Mais ce ne sont pas les mêmes activités qui ont créé de l'emploi.

Les activités essentiellement non marchandes : santé, social, administration, enseignement, loisirs... gagnent 7,9% d'emploi, contre 5,7% en France.

Parmi les services essentiellement marchands, seules 6 activités gagnent en emploi : hôtellerie-restauration, entreposage, activités de soutien à la finance et aux



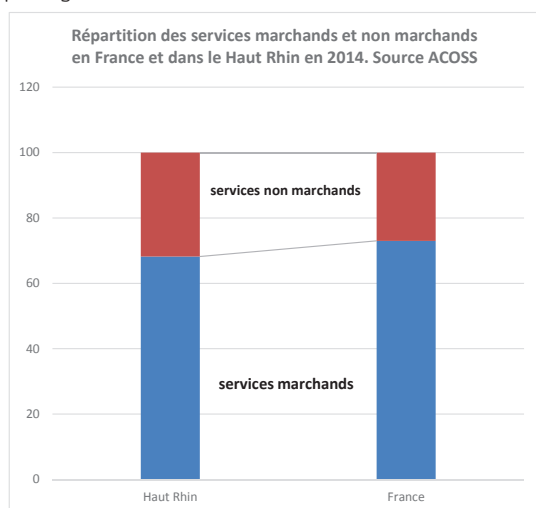
Le déficit est particulièrement marqué pour des activités comme la programmation informatique, les activités des sièges sociaux et le conseil en gestion, l'architecture et l'ingénierie, les télécoms.

En résumé

On s'est peut-être trop focalisé sur les **pertes d'emplois industriels** qui, certes, sont importantes et plus fortes qu'en France. Tout se passe comme si le Haut-Rhin était rattrapé par un mouvement qui a commencé dès les années 70 dans le nord de la France notamment.

Mais, **parallèlement, l'écart se creuse en matière de services marchands**, beaucoup moins développés dans le Haut-Rhin et qui connaissent une dynamique moindre qu'en France.

Le territoire s'appauvrit donc d'une double manière : en perdant des emplois industriels et en ne créant pas suffisamment d'emplois dans le tertiaire marchand alors même que ce sont ces activités qui ont vu leur part dans le PIB augmenter le plus fortement depuis le début des années 90.

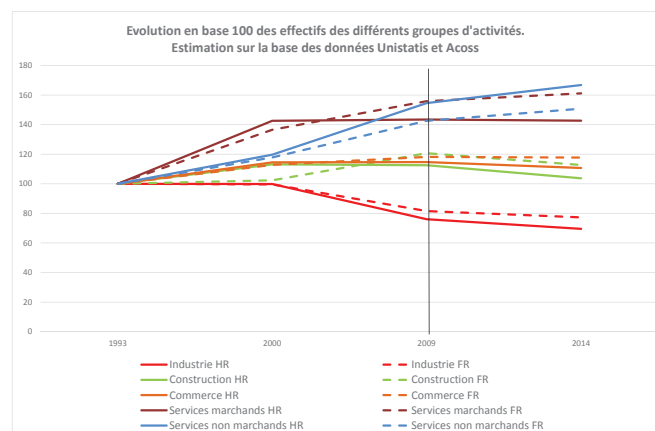


assurances, activités des sièges sociaux et soutien aux entreprises. Elles gagnent 1365 postes, soit une croissance de 6% pour une croissance de 5% en France.

Tous les autres services marchands perdent localement de l'emploi. La perte s'élève à 1860 postes (soit une baisse de 5%) alors que ces mêmes activités gagnent 2,2% d'emplois au niveau national. Des emplois sont ainsi perdus dans les télécoms, la finance, les autres activités scientifiques et techniques, les services d'information...

Au final, les activités de services marchands, déjà peu présentes dans le Haut-Rhin au début de la période voient leur poids augmenter (+0,68 point) plus faiblement qu'en France (+1,1 point).

L'écart est désormais de 5 points entre le Haut-Rhin et la France. Les seules activités de services pour lesquelles la part est plus conséquente localement qu'en France sont l'entreposage, l'hôtellerie et la restauration et les activités liées à l'emploi, l'intérim notamment.



Il y a une rupture de série en 2009, liée à un changement de fournisseur de données. Nous avons donc prolongé les données de l'UNEDIC en projetant l'évolution des effectifs constatée par l'ACCOS entre 2009 et 2014.



SYNTHESE

Au plan de l'accessibilité, le Haut-Rhin ne souffre d'aucune carence majeure. Certes, des points peuvent être améliorés ici ou là, mais la connectivité du territoire est excellente, que ce soit par route, par air ou par fleuve, les principaux centres de décision européens sont à portée.

Pour expliquer le manque de dynamisme du territoire, qui se mesure aussi bien en termes de dynamisme démographique que d'évolutions de l'emploi, il faut s'en remettre beaucoup plus à des facteurs locaux qu'à des facteurs explicatifs globaux comme le montre l'analyse structurelle-résiduelle.

Avec deux situations extrêmes et opposées. Dans la zone d'emploi de Saint Louis, les effets structurels sont élevés. La structure économique locale n'est pas favorable, mais les effets locaux contrecarrent cette tendance. Tant et si bien que cette zone crée des emplois. Dans la zone d'emploi de Mulhouse, les effets structurels sont moins forts car, globalement, l'économie y est plus diversifiée, mais les effets locaux sont très négatifs.

Pour expliquer ces effets locaux négatifs, plusieurs pistes ont été suivies, en s'intéressant aux facteurs de compétitivité prix.

A première vue, Mulhouse est bien placée en matière de coût d'installation, même si les données disponibles commencent à dater. Mais, avec la mise en place du pacte de compétitivité, puis du CICE, sans parler du crédit impôt recherche, on peut émettre l'hypothèse que les coûts d'installation n'ont pas fortement varié à la hausse au niveau national¹.

Plus localement, le prix du foncier reste abordable, nettement moins cher que dans l'Eurométropole de Strasbourg, mais apparemment un peu plus élevé que dans l'agglomération de Montbéliard qui est très proche.

Et justement, la proximité est sans doute un facteur à prendre en compte. Le sud Alsace est très dense, avec de nombreuses petites polarités urbaines fort bien connectées entre elles. On n'est pas dans la configuration de Rouen, par exemple, où l'on est soit en ville, soit dans le rural, de telle sorte que les entreprises n'ont guère le choix de leur implantation si elles souhaitent être proches de leur marché. Ici, il est possible de s'installer dans un petit pôle urbain et de bénéficier du marché mulhousien et des aménités de la ville de Mulhouse dans le quart d'heure qui suit. De petites différences de prix peuvent donc devenir significatives.

1) Le cabinet EY, dans une étude publiée en mai 2016, note que la France se situe dans la moyenne européenne en matière de fiscalité des entreprises, avec des points forts comme l'existence du régime de groupe, la prise en compte des amortissements, le faible taux d'impôts sur les PME...

Au-delà du prix du foncier, légèrement moins élevé dans certaines zones proches de Mulhouse, le différentiel existant en matière de cotisation foncière des entreprises peut également jouer en défaveur de la ville-centre. Certes, son taux n'est pas sensiblement différent des villes de sa strate, mais il est supérieur aux taux pratiqués dans les petits pôles proches qui n'ont pas les mêmes charges de centralité à assumer.

Enfin, dernier élément considéré, le prix du travail. Calculé sur l'ensemble des activités, les trois zones d'emploi du Haut-Rhin présentent un salaire moyen moins élevé qu'au plan national. Les entreprises y trouveraient donc un avantage compétitif.

Cependant, des données plus précises disponibles sur la région mulhousienne montrent que le salaire moyen par tête est localement tiré vers le bas de deux manières :

- par des salaires beaucoup plus bas dans quasiment toutes les activités tertiaires, et notamment dans le tertiaire marchand, moins administré ;
- par l'industrie automobile qui, localement, emploie une main d'oeuvre relativement peu qualifiée, au relativement bas niveau de revenu. Dans quasiment toutes les autres activités industrielles, le salaire moyen tend à être plus élevé que le salaire moyen pratiqué au plan national.

Ce qui pose une double question : comment attirer des personnes qualifiées dans des activités tertiaires avec un niveau de salaire aussi bas ? Et comment attirer des entreprises industrielles si les salaires sont localement plus élevés ?

Il n'est pas certain que ce facteur prix joue en faveur ou en défaveur d'un territoire ou d'un autre, en le rendant plus ou moins attractif vis-à-vis de l'extérieur. Par contre, une chose est certaine, la structure des activités n'a pas suffisamment évolué, les activités à forte valeur ajoutée ne se sont pas suffisamment développées, alors que les activités les plus classiques régressent. Il en résulte une forte dynamique négative en termes d'emploi, notamment dans la région mulhousienne.

Le chômage s'alimente à la fois d'une baisse de l'emploi industriel et d'une stagnation des activités tertiaires marchandes. **La question est donc double : comment rester ou redevenir attractif pour les entreprises industrielles pour lesquelles les compétences existent, et comment devenir attractif pour des activités de services marchands ?**



LES FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ DES ENTREPRISES



Dans cette partie, vont être exposés un certain nombre «d'indicateurs» d'attractivité. Plus précisément, il s'agit de potentiels que le territoire peut mettre en avant dans sa stratégie d'attractivité des entreprises. Il est en effet toujours possible de tenir un discours sur l'importance locale de l'université, des centres de recherche, des entreprises étrangères déjà implantées... Le choix de ces potentiels ressort de la revue de littérature consacrée au sujet. Ce sont des informations qui sont très généralement mises en avant par les territoires pour se promouvoir ou qui sont, d'après les entreprises, des critères importants dans leur choix de localisation.

Il a semblé utile de donner quelques indications, lorsque l'information était disponible, sur l'impact local de ces potentiels, pour formuler quelques questions quant à la manière dont les acteurs locaux s'emparent ou non de ces potentiels ou pourraient s'en emparer, les mobiliser plus efficacement ou intensément.

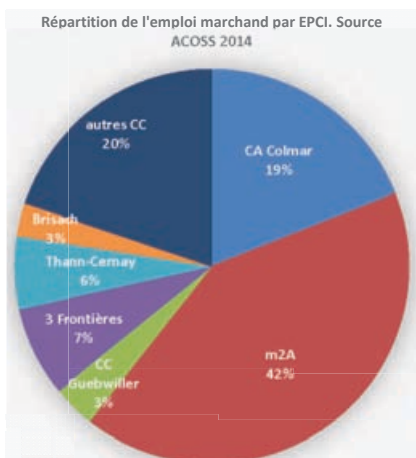
LE POTENTIEL ECONOMIQUE DES EPCI

Le tissu économique local doit être considéré en lui-même comme un potentiel. Les entreprises peuvent par exemple rechercher des effets d'agglomération et donc la présence d'autres entreprises qui sont synonymes de compétences locales, de main d'oeuvre qualifiée dans un domaine, de sous-traitants aptes à fournir l'entreprise... C'est pourquoi ce chapitre s'attache à décrire la manière dont les activités sont organisées sur le territoire. Il en ressort deux éléments d'information. D'une part, une partie des activités industrielles est très diffuse sur le territoire, mais des «pôles» de spécialité apparaissent, notamment dans le sud du département. D'autre part, en s'attachant cette fois à l'étude des services orientées principalement vers les entreprises, il apparaît qu'hormis le transport et l'entreposage et, dans une moindre mesure, les activités de soutien aux entreprises, très diffus sur le territoire, les centres urbains concentrent les activités à forte intensité en connaissance qui restent cependant, comme cela a été vu précédemment, insuffisamment représentés sur le territoire.

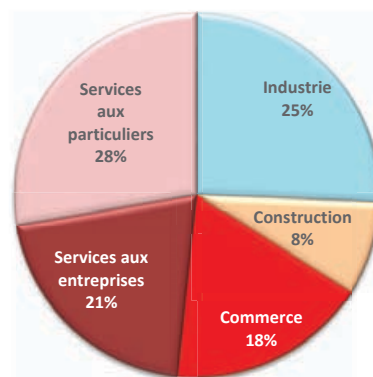
Le tissu économique local

Malgré des pertes massives d'effectifs qui touchent diversement les EPCI, l'emploi industriel représente encore, avec 49 971 salariés, 25,6% de l'emploi marchand du Haut-Rhin (194 985 salariés).

L'économie locale s'organise autour de 6 pôles de plus de 5 000 emplois marchands. Colmar (19% du total) et Mulhouse (42%) sont les pôles majeurs et les 6 pôles réunis représentent 80% de l'emploi du Haut-Rhin qui est de fait concentré dans le sud du département. Dans un rayon approximatif de 30 km autour de Mulhouse, on trouve à peu près 120 000 emplois salariés, soit plus de 60% de l'emploi départemental. Ce n'est pas suffisant pour faire de ce territoire fortement aggloméré une économie métropolitaine, mais cela indique une puissance économique non négligeable et qui mérite d'être valorisée en tant que tel.



Les effectifs salariés par grands secteurs dans le Haut-Rhin. Source ACOSS 2014.



Les services ont été regroupés selon leur destination majeure. Sont dits «aux entreprises» les services de transport, l'ingénierie, les activités de soutien aux entreprises... Sont dits orientés vers le public les activités d'hôtellerie-restauration, l'immobilier et l'ensemble des activités essentiellement non marchandes.



Les pôles d'activités industrielles

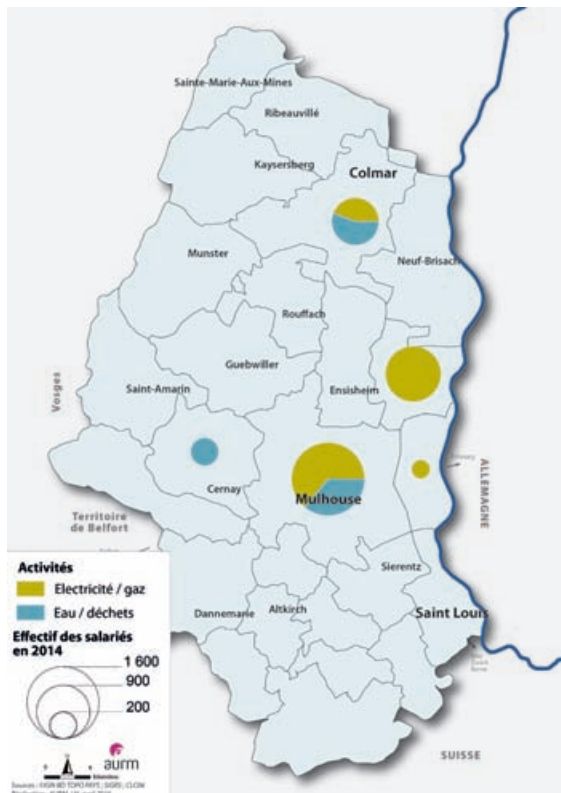
L'eau, gaz, électricité, les déchets...

Ces activités ne représentent qu'un faible volume d'emplois: 4 123, mais il faut y être attentif car, au plan national, les effectifs sont croissants et devraient l'être à l'avenir avec le développement de l'économie circulaire, l'amélioration du recyclage etc.

En la matière, **4 pôles regroupent 83% des effectifs** de ces activités. Pour l'électricité, m2A est le pôle le plus important (Centre EDF/ERDF d'Illzach notamment) avec 1 012 salariés, suivi de la CC Essor du Rhin qui emploie 918 salariés, autour de la centrale de Fessenheim notamment. La CAC vient ensuite.

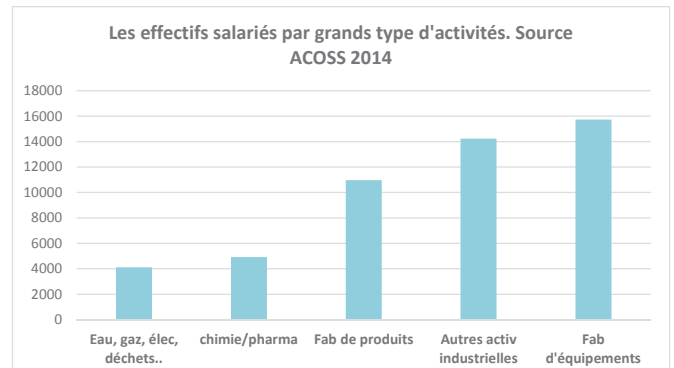
En matière d'eau et de gestion des déchets, m2A est en tête, grâce aux centres de traitement, les incinérateurs, etc. Colmar et Thann-Cernay viennent ensuite avec 230 personnes employées dans ces activités, par «Alsadis/ Cernay environnement» par exemple.

Principaux pôles d'emploi dans les activités de production de gaz d'électricité, dans la gestion de l'eau et des déchets (ACOSS, 2014)



La chimie et la pharmacie

Quatre pôles pèsent pour **95% des effectifs** de ces activités. Côté chimie, 3 grands pôles existent : Thann-Cernay (PPC, Millénium, Dupont de Nemours), PFRS, avec Solvay-Rhodia, constitue une plate-forme d'intérêt

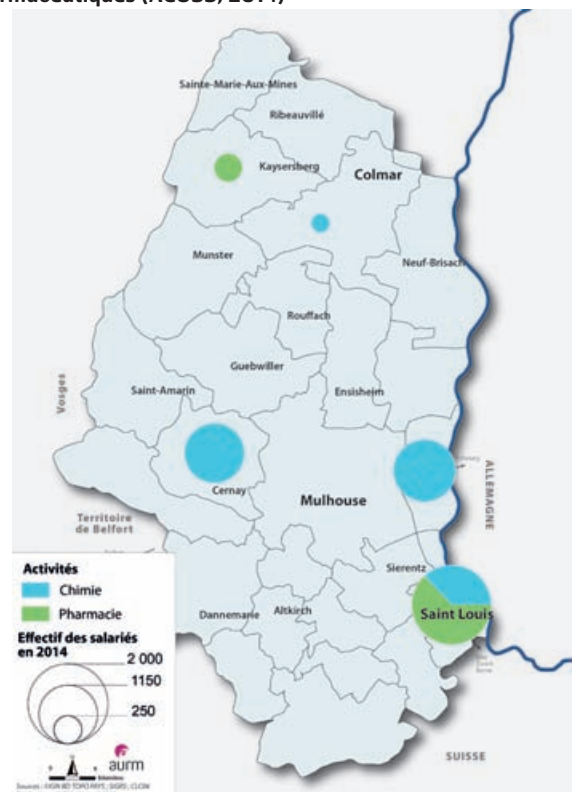


Les différentes activités ont été regroupées en fonction du type de production. La fabrication d'équipements regroupe la fabrication de machines et équipements, les matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques. La fabrication de produits rassemble les produits plastiques, métalliques et informatiques ou électroniques. Les autres activités incluent tout le reste : IAA, textile, bois papier, maintenance...

A noter que dans les statistiques françaises n'apparaissent pas les emplois de la plate-forme aéroportuaire. De ce fait l'aéronautique est absente quoiqu'elle représente quelques entreprises importantes comme AMAC Aérospace, Jet Aviation...

national et enfin 3 Frontières qui a pour caractéristique de constituer le pôle pharmaceutique du Haut-Rhin avec 1270 salariés (80% du total). La CC de Kaysersberg vient loin derrière avec «seulement» 257 emplois dans la pharmacie.

Principaux pôles d'emploi dans les activités chimiques et pharmaceutiques (ACOSS, 2014)





La fabrication de produits

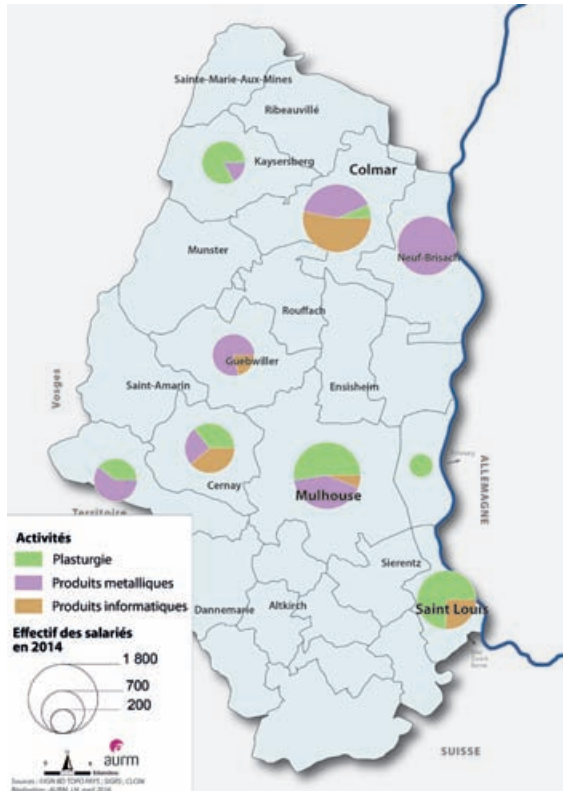
Elle est assurée par 9 pôles qui représentent 92% des effectifs de ces activités (10 963 emplois).

Dans la plasturgie, existent trois pôles : Kayserberg, 3 Frontières et m2A qui regroupent 2 604 salariés, soit 63% du total de cette activité.

Dans la fabrication de produits métalliques, Neuf Brisach (Constellium et ses 1401 salariés) ressort comme le pôle majeur, suivi de Colmar, m2A, Guebwiller, Doller qui ont entre 400 et 700 salariés chacun dans ces activités. Ces 5 pôles représentent 81% du total.

Enfin dans la fabrication de produits informatiques, optiques et électroniques, la CA Colmar se distingue, suivie par 2 pôles de moindre importance : 3 Frontières et Thann-Cernay qui ont plus ou moins 350 salariés chacun dans ces activités. Ces 3 pôles représentent 85% du total de ces activités.

Principaux pôles d'emploi dans les activités liées à la fabrication de produits plastiques, métalliques, informatiques (ACOSS, 2014)

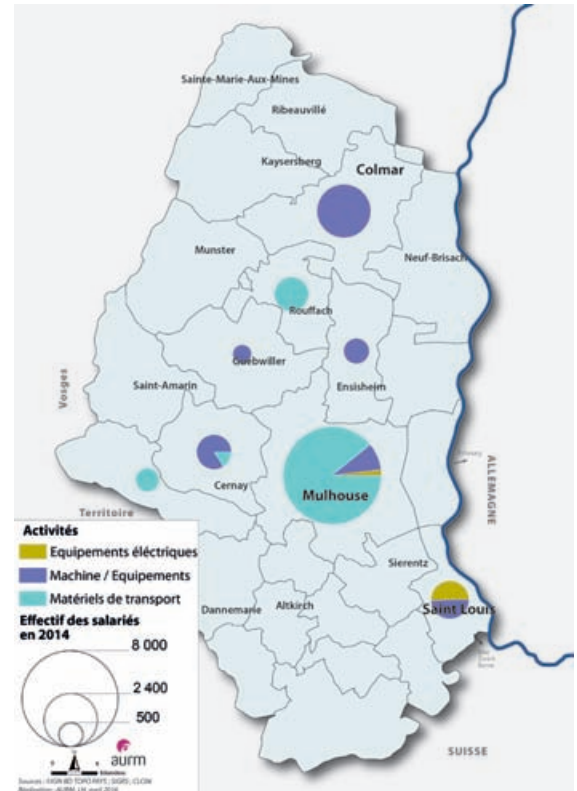


La fabrication de machines et d'équipements

Ces activités restent, en nombre de salariés, le groupe le plus important, mais il a subi de très importantes pertes d'emploi. Ce secteur constituait le fleuron de l'industrie locale qui la rapprochait de l'économie rhénane.

Il ne reste «que» 15 722 emplois dans ces activités qui sont réparties sur **7 pôles occupant 95% des effectifs** de ces activités.

Principaux pôles d'emploi dans les activités de fabrication de machines et équipements (ACOSS, 2014)



Dans la fabrication d'équipements électriques, 3 Frontières se détache avec 55% des effectifs.

La fabrication de machines et équipements est plus diffuse. 5 pôles ressortent, dont la Communauté de Colmar qui représente à elle seule 43% des effectifs grâce à la présence de Liebherr France. Elle est rejointe par 3 frontières, Thann-Cernay (David Brown, Nord réducteurs...), m2A (MHI Equipment, Newtec Bag...) et Rouffach (autour de Behr France).

Enfin, dans le domaine des matériels de transport, m2A distance largement la vallée de la Doller (483 salariés grâce à la présence d'équipementiers de PSA comme Faurecia) et Rouffach (989 salariés, chez Mahle Behr France notamment). A eux trois, ces pôles représentent 98% des effectifs de ces activités.

Les autres activités industrielles

Ont été regroupées les activités les plus diffuses sur le territoire du Haut-Rhin, avec donc un plus grand nombre de «pôles» sur le département.

Dans l'agro-alimentaire, 3 pôles émergent : m2A, Colmar et Neuf Brisach, mais ils ne représentent que 61% des effectifs des industries agroalimentaires (5 173 salariés) qui sont assez bien représentées dans une dizaine d'autres intercommunalités.

Le textile-habillement ne pèse plus beaucoup dans les effectifs industriels (1 420 salariés dans le Haut-Rhin), mais ces activités sont encore présentes dans une petite dizaine d'EPCI.

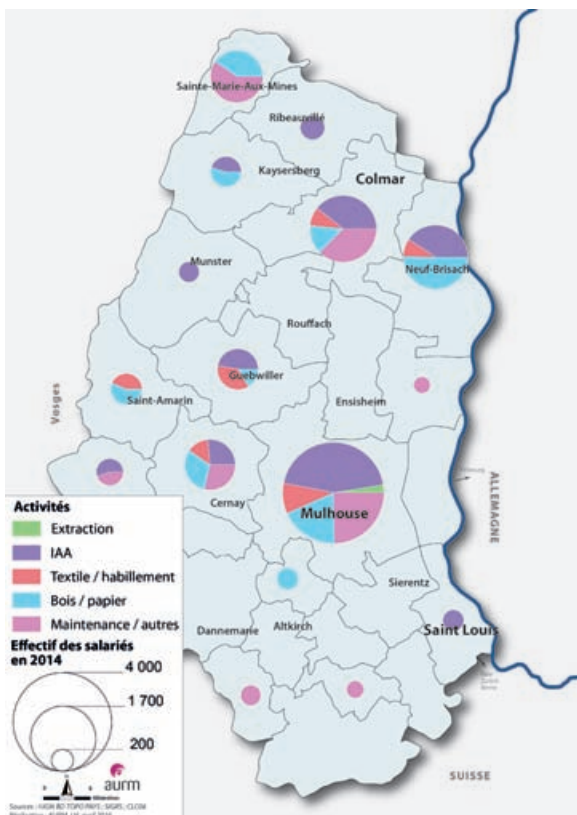
Le papier-bois-carton (3 759 salariés) est assez largement



présent sur tout le territoire. Les Communautés de m2A, Brisach, Val d'Argent sont les plus gros employeurs dans ces activités (2024 salariés), mais il faut sommer les effectifs de 12 EPCI pour atteindre 85% des effectifs totaux.

Dans les autres activités industrielles, dont la maintenance, 5 EPCI jouent un rôle plus important : Thann-Cernay, CAC, m2A, Val d'Argent, Doller mais, à eux 5, ils ne représentent que 75% des effectifs qui sont donc très diffus.

Principaux pôles d'emploi dans les activités industrielles diverses (ACOSS, 2014)



Les principaux pôles d'activités tertiaires

Trois groupes d'activités principales

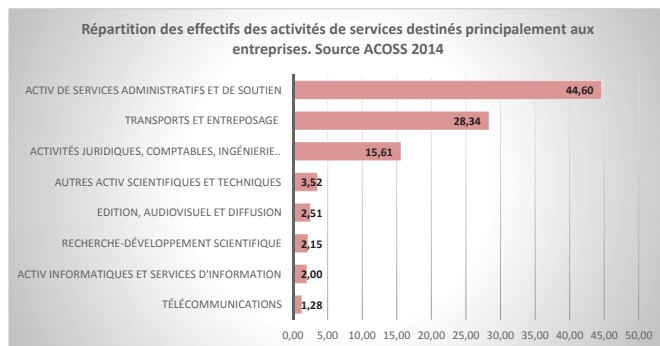
En ce qui concerne les activités de services essentiellement tournées vers les entreprises, trois grandes catégories viennent largement en tête.

Les activités administratives et de soutien aux entreprises, qui comprennent l'entretien et la surveillance de locaux, l'intérim... représentent plus de 44% du total, soit 17 961 salariés sur un total de 40 274.

Le transport et l'entreposage, avec 11 413 salariés dans le Haut-Rhin, représente 28,3% de ces services.

Les «prestations intellectuelles», soit les activités scientifiques et techniques, arrivent en 3ème place avec 6 285 soit 15,6% du total.

Les autres activités représentent moins de 8% du total. Les services d'information, les télécoms ou la R&D et l'édition représentent chacune moins de 1 000 salariés, ce qui est faible.

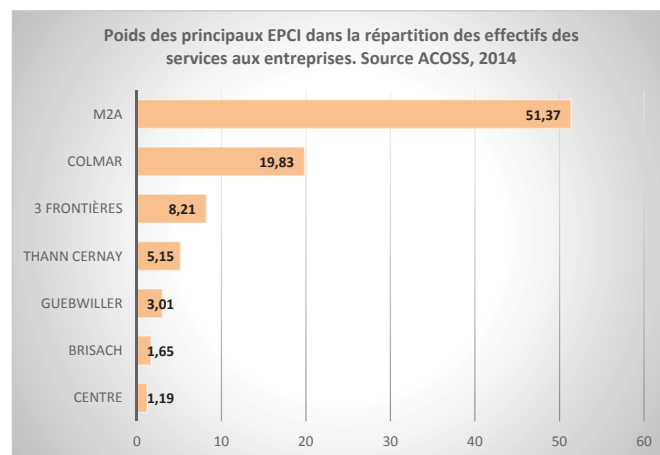


7 pôles concentrent ces activités

Ces 7 pôles pèsent pour plus de 90% des effectifs de ces activités, qui confirment ainsi leur caractère urbain.

Logiquement, m2A en représente plus de 50% avec 20 687 emplois. Elle est suivie, de loin, par Colmar (7987) et 3 Frontières (3 307). Les autres «pôles» ne représentent donc que 11% des effectifs avec, en cumulé, 4 429 emplois.

Les CC du Centre, de Brisach, de Guebwiller apparaissent comme «pôles» car l'activité de transport-entreposage



y est bien développée. De fait, seules les CC du Sundgau et des vallées vosgiennes n'ont pas d'effectifs importants dans ces activités «logistiques».

De la même manière, certains EPCI ressortent avec un volume d'emploi important dans ces services aux entreprises car l'intérim y est bien développé. C'est par exemple le cas de Guebwiller, Thann-Cernay, de Rouffach dans une moindre mesure.

Le tableau suivant montre bien que 3 grands types d'activités coexistent dans cette catégorie de services :



• **Le transport et l'entreposage est la plus diffuse sur le territoire.** Les 13 EPCI où ces activités sont les plus développées représentent 96% du total.

• **Les activités de soutien aux entreprises et les activités scientifiques et techniques sont un peu plus concentrées.** Les plus grands volumes d'emploi sont bien dans les centres urbains mais les CC de Brisach, Altkirch, Dannemarie réussissent à capter ce genre d'activités métropolitaines, sans doute en raison de la présence d'un grand donneur d'ordre local ou de la localisation à proximité des centres urbains.

• **La troisième catégorie de services est exclusivement ou presque réservée aux pôles urbains :** recherche et développement, édition, télécom ou services informatiques ou d'information. Les communautés d'agglomération de Colmar et Mulhouse représentent à elles seules plus de 80% des effectifs dans ces activités.

Pour autant, que ces activités soient fortement concentrées dans les deux premières agglomérations ne doit pas faire oublier que ces activités sont sous-représentées par rapport au plan national dans ces agglomérations.

Les principaux pôles d'emploi salarié dans les services essentiellement marchands. Source Acooss, 2014

	Transport entreposage	Soutien aux entreprises	Activités scientifiques techniques	R&D	Edition	Télécom	Services d'info
Colmar	1448	4236	1665	153	219	129	137
m2A	5067	9815	4066	207	621	356	555
3 Frontières	1450	1138	497	445			
Thann-Cernay	684	934	368				
Guebwiller	195	757	185				
Brisach	300	104	236				
Altkirch	282	288	104				
Dannemarie	101		160				
Doller	297						
Centre du HR	297						
Ribeauvillé	393						
Kaysersberg	222						
PFRS	251						
Rouffach		188					
Total des pôles	10987	17460	7281	805	840	485	692
Total Haut Rhin	11413	17961	7702	867	1011	514	806
soit en % du total	96,3	97,2	94,5	92,8	83,1	94,4	85,9

Pour élaborer ce tableau, nous avons considéré qu'il y avait pôles dès lors qu'une activité employait plus de 100 personnes dans un EPCI, L'absence d'information dans les colonnes du tableau ne signifie pas que cette activité n'existe pas dans un EPCI, mais qu'elle y emploie moins de 100 salariés.

Les pôles commerciaux et de services divers

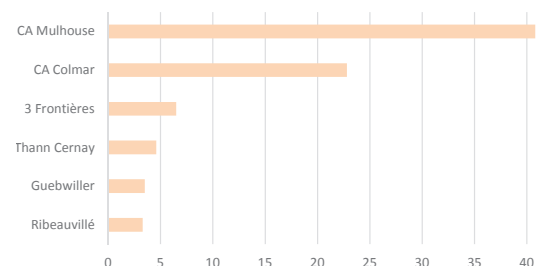
Ces activités ayant été analysées finement dans la version 2015 du diagnostic, seules les grandes lignes de présentation sont reprises ici. Le but étant entre autres de montrer que les aménités commerciales et servicielles sont présentes sur le territoire et que les salariés des entreprises candidates à l'implantation trouveront tous les services nécessaires.

Dans les activités de commerce et les services marchands

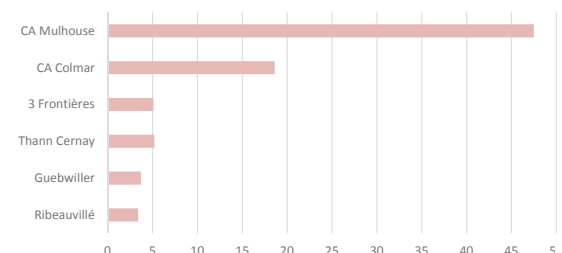
Le commerce domine largement avec 65% des effectifs. Ces activités étant liées à la taille du marché et aux revenus de la population notamment, il est logique de trouver ces activités fortement représentées dans les centres urbains. Ainsi, les CA de Colmar et de Mulhouse représentent 63,5% du total des effectifs de ces activités et plus de 65% des effectifs du commerce.

Les plus petits EPCI représentent tout de même 20% des effectifs du commerce qui tend à se diffuser sur l'ensemble du territoire.

Les effectifs du commerce et services marchands des principaux EPCI. Source ACOSS, 2014



Les effectifs des services non marchands dans les principaux EPCI. Source ACOSS, 2014





Dans les activités des services non marchands

Les effectifs des services non marchands se concentrent dans les même EPCI, mais la part de la CA de Mulhouse grimpe à 47,5% tandis que la part de Colmar n'est que de 18,6%. Au final, les principales centralités urbaines accueillent 83,5% des effectifs de ces activités qui sont donc un peu moins représentées dans les autres EPCI.

Pour résumer :

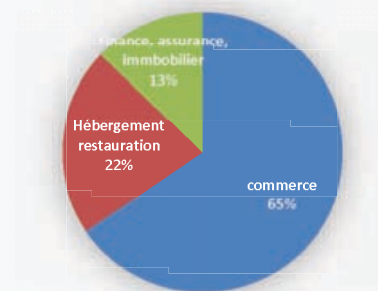
Il ne faut pas s'arrêter sur les grands volumes. Apparemment, le volume d'emplois dans les services essentiellement tournés vers les entreprises est élevé, mais leur part dans l'emploi salarié total est beaucoup plus faible qu'en France.

C'est notamment le cas pour les activités de prestations intellectuelles comme l'ingénierie, les activités techniques et surtout les services d'information (dont les prestations informatiques) où les effectifs sont très faibles et en baisse. Il faut y être attentif car ces services au contraire, se renforcent en France. Si le Haut-Rhin entend rester compétitif et attractif pour des entreprises industrielles, il doit rester en mesure d'offrir tous les services connexes à l'industrie, de la même manière que le renforcement de l'industrie contribuera à faciliter l'implantation ou le développement de ces activités.

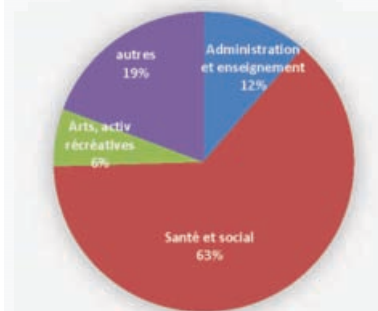
L'un des groupes d'activités où le territoire se distingue positivement, et celui du transport-entrepôt, ces dernières activités réussissant même à gagner des emplois. La question se pose de la manière de conforter ces activités, ce qui passe, par exemple, par une offre foncière adaptée.

En matière d'industrie, le Haut-Rhin reste un département industriel. La part des emplois industriels reste supérieure à la part nationale. Certaines activités sont fortement concentrées dans certains EPCI. C'est le cas de la chimie, de la pharmacie, de la métallurgie, des équipements électriques

Répartition des effectifs du commerce et des services essentiellement marchands dans le Haut-Rhin. Source ACOSS, 2014



Répartition des effectifs des services essentiellement non marchands dans le Haut Rhin. Source ACOSS 2014



ou de l'industrie automobile... D'autres sont beaucoup plus diffuses sur le territoire. Comme la production de biens alimentaires, le secteur du bois-papier-carton, de la fabrication de produits métalliques...

La question est de savoir comment renforcer les pôles de spécialité et, d'autre part, de mettre en valeur le fait que le sud Alsace, tout particulièrement, est un pôle économique majeur. Il s'agit ici de tenir un discours commun sur le sud Alsace, plutôt que de vanter les mérites des territoires qui, pris isolément, ont une faible image et une «force de frappe» relativement réduite.

Les principaux pôles industriels du Haut-Rhin (Effectifs salariés par EPCI). Source : ACOSS 2014

	Chimie	Pharmacie	Plasturgie	produits métalliques	produits informatiques	Equipements électriques	Machine équipements	Matériels transport	Electricité, gaz...	Eau, déchets...	Extraction	IAA	Textile habillement	Bois papier	Autres, maintenance
m2A			946	754	107	158	711	7163	1012	575	105	1791	390	760	993
Colmar	113		121	747	988		2409		292	370		692	155	248	654
Thann-Cernay	1150		358	251	386		850	163		230		268	139	313	287
3 Frontières	750	1270	1037		356	612	596					173			
Guebwiller				561	148		296					308	236	105	
Kaysersberg		257	619	124								167		201	
Doller			294	447				483				157			127
Brisach				1401								669	146	826	
PFRS	1246		222						105						
Essor									918						106
Saint Amarin													166	214	
Val d'argent														438	644
Rouffach								989							
Ribeauvillé													231		
Centre							548								
Munster													163		
Illfurth														186	
Ill et Gersbach															115
Largue															157
Total	3259	1527	3597	4285	1985	770	5410	8798	2327	1175	105	4619	1232	3291	3083

LE POTENTIEL DES GRANDES ENTREPRISES

Les grandes entreprises

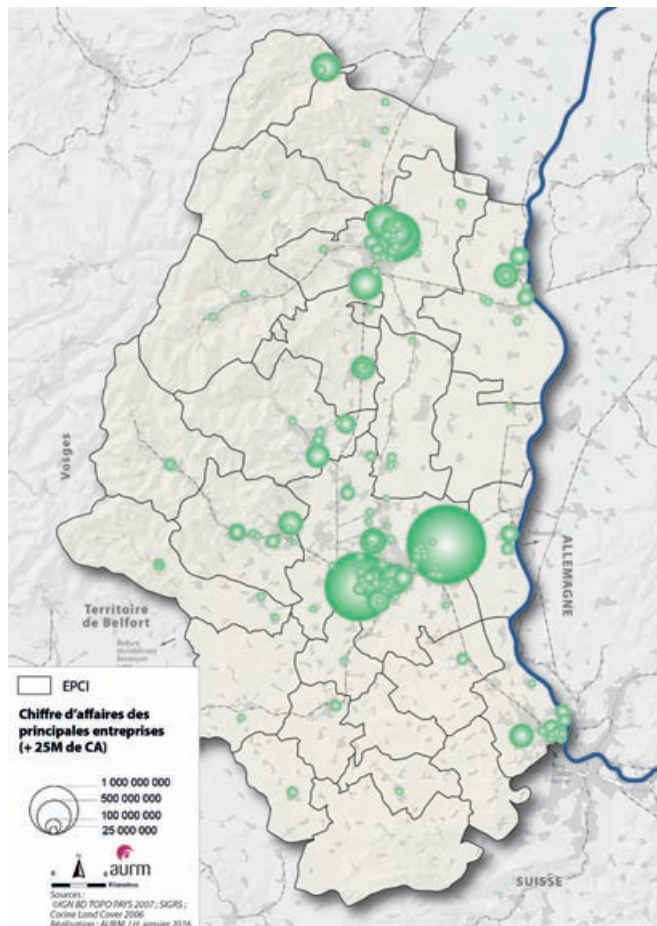
Certes, toute la richesse d'un territoire ne tient pas dans les grandes entreprises qu'il accueille. Les TPE/PME jouent un rôle essentiel, aussi bien dans l'emploi local que dans la satisfaction des besoins locaux, ou encore dans le fait qu'elles constituent un réseau de sous-traitants ou de fournisseurs dont les plus grandes entreprises ont besoin.

Mais ces grandes entreprises, surtout quand elles appartiennent à des groupes à forte notoriété, constituent

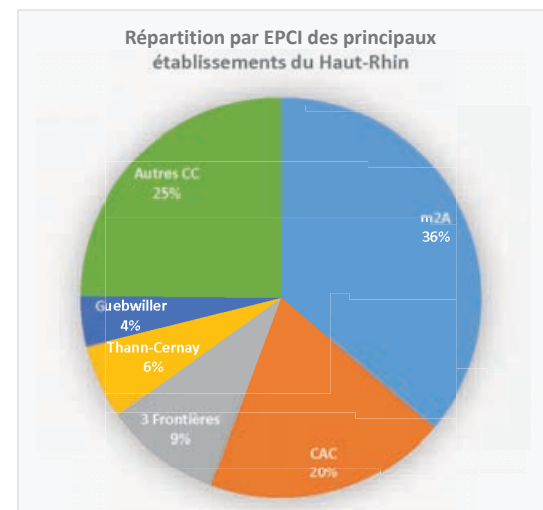
un potentiel d'image, propre à en faire venir d'autres. Certaines entreprises en effet, recherchent des effets d'agglomération et la présence de certaines entreprises peut être le signe de la présence de main d'oeuvre qualifiée, d'un réseau de sous-traitants adapté etc.

Le Haut-Rhin a donc un tissu d'entreprises importantes, essentiellement industrielles, autour des pôles de Colmar, Mulhouse et Saint Louis, mais aussi tout le long de l'axe central du département et autour de Brisach et Thann-Cernay. Cette concentration d'entreprises ne doit pas gommer une spécificité du territoire : rares sont les EPCI qui n'accueillent pas un ou plusieurs établissements de relativement grande taille.

Localisation des 149 entreprises réalisant plus de 25M€ de chiffre d'affaires dans le Haut-Rhin



Cette carte représente les 149 entreprises du Haut-Rhin réalisant plus de 25 millions d'euros de CA. Ce seuil a été choisi arbitrairement, mais il permet d'assez bien rendre compte du tissu industriel local, seuls quelques hypermarchés et maisons de négoce de gros réussissant à se glisser dans cette catégorie d'entreprises.



Le repérage des principaux établissements a été fait par nos soins sur divers sites internet et contrôlé par la CCISAM. Il s'agit des établissements qui réalisent plus de 25 millions de chiffre d'affaires (données 2013)

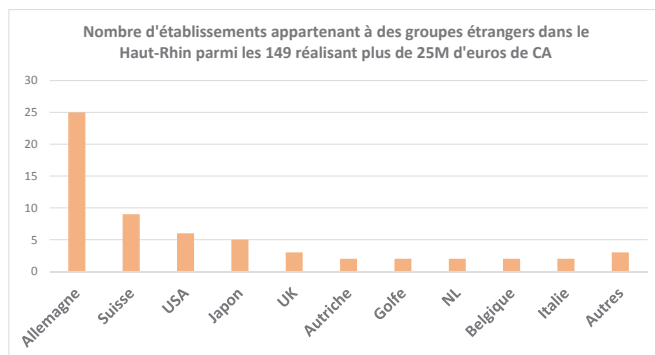
Comment assure-t-on la mise en visibilité de ces entreprises ? Comment communique-t-on sur la capacité du territoire à accueillir de grandes implantations ?

A-t-on envisagé la création d'un «club» des grandes entreprises pour faciliter la mobilité des cadres et de leurs conjoints ?

Les établissements sous contrôle étranger

Parmi ces établissements importants, ont été repérés, avec l'appui de la CCISAM, ceux qui appartenaient à des groupes étrangers, dont le capital était détenu par des entreprises étrangères.

61 établissements sont sous contrôle étrangers, soit 40% du total. Parmi ceux ci, 34 appartiennent à des entreprises ou des groupes Allemands et Suisses.



Ces implantations sont plutôt anciennes. La CCI, le service économique de m2A, l'ADIRA ne mentionnent que deux implantations (au sens de création ex nihilo) étrangères «récentes» :

- THK (groupe japonais) à Ensisheim en 2000
- AMAC Aérospace (entreprise suisse) sur la plate-forme aéroportuaire de l'Euroairport en 2007.

Si donc le territoire a été attractif pour des implantations étrangères, il ne semble plus l'être autant.

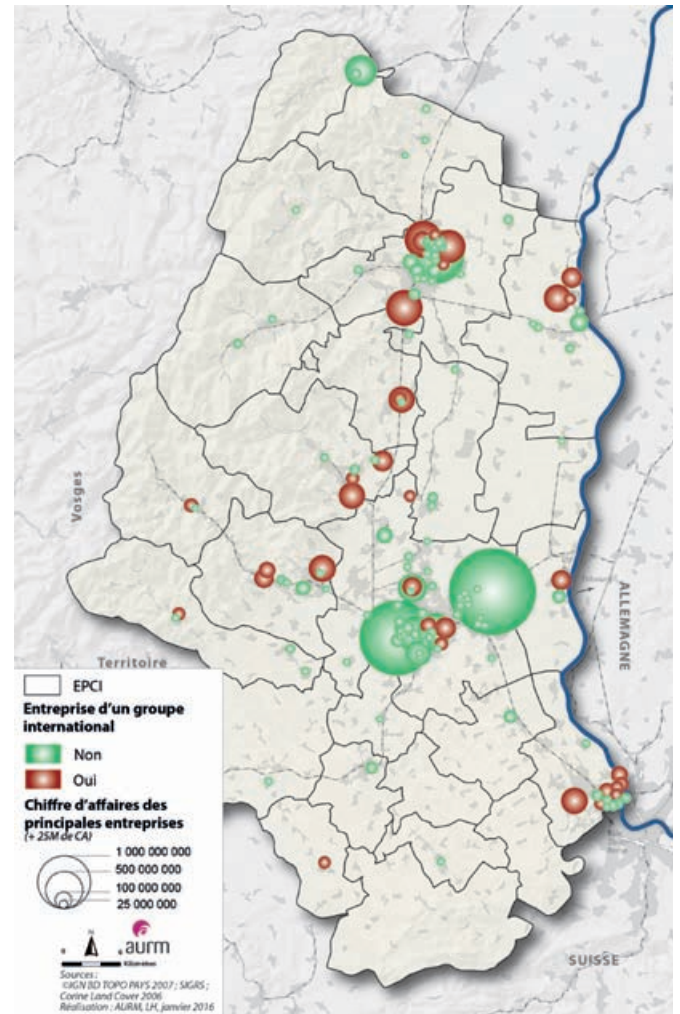
Ces établissements sont essentiellement des unités de production, ne disposant pas de fonctions supérieures telles que le marketing, la R&D et direction générale. Ils sont très souvent dirigés par des cadres beaucoup plus polarisés vers leur maison mère que vers leur territoire d'implantation.

Cette situation pose une double question. Sachant que les entreprises étrangères présentes dans le Haut-Rhin, peuvent être des vecteurs d'image important, a-t-on envisagé de constituer un «club d'ambassadeurs» ?

A-t-on déjà consulté ces grandes entreprises sur les freins à l'implantation d'autres entreprises en provenance de leur pays respectif ?

Comment tirer profit de l'expérience des dirigeants d'entreprises étrangères, pour construire un discours sur l'intérêt d'une implantation en Alsace ?

Localisation des entreprises sous contrôle étranger réalisant plus de 25M€ de chiffre d'affaires dans le Haut-Rhin



Les implantations étrangères marquent une nette préférence pour les territoires les plus proches de l'autoroute ou de voies d'accès rapides à l'autoroute comme c'est le cas sur Thann-Cernay. Ce qui est normal puisqu'elles exportent une grande partie de leur production vers l'Allemagne notamment.

Ces questions se posent car la présence de ces entreprises est susceptible de réduire les coûts de transaction pour de nouvelles entreprises entrantes, en les informant de la réalité des procédures à engager, en les orientant vers les bons interlocuteurs etc.

Les entreprises étrangères déjà implantées peuvent ainsi constituer de bons vecteurs susceptibles de redresser l'image quelque peu négative véhiculée chez nos voisins quant aux «rigidités» dont souffrirait l'économie française.



Quel potentiel pour les ETI ?

Depuis quelques années, plus que sur les grandes entreprises, les espoirs se reportent vers les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI). Cet intérêt pour les ETI vient des comparaisons franco-allemandes qui font ressortir qu'en Allemagne, ces entreprises de quelques centaines de salariés, assurent une bonne partie des emplois et des exportations du pays. La loi de modernisation de l'économie a donc posé les bases d'un encouragement au développement des PME afin qu'elles rejoignent le concert des ETI et participent au développement industriel français qui passe par la conquête de marchés extérieurs. Quels sont les potentiels du Haut-Rhin en la matière ?

La taille des entreprises du Haut-Rhin

Si l'on s'en tient au seul critère de taille, dans l'ensemble du Haut-Rhin, 92,8% des établissements relèvent de la micro-entreprise (-10 salariés). Elles sont au nombre de 38 892. Les petites entreprises (10 à 49 salariés), au nombre de 2 547, ne représentent que 6,1% du total. Les moyennes entreprises sont 435 soit 1,1% et les ETI sont 53 et on ne compte qu'une seule entreprise de plus de 5 000 salariés (PSA).

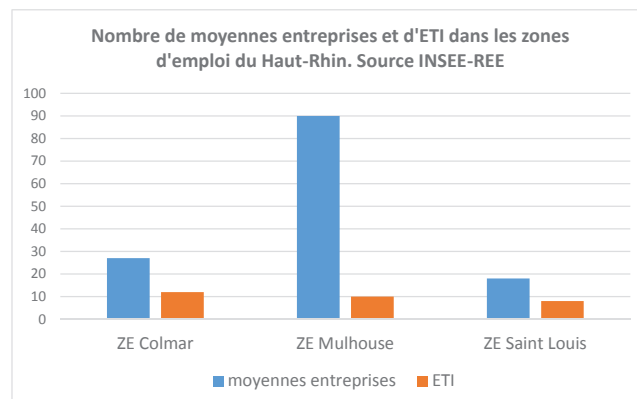
Cette situation n'est pas surprenante. Selon l'INSEE, en France, en 2013, les micro entreprises représentaient 94% du total des établissements et les moyennes entreprises ne pesaient que pour 4,8% du total. Autrement dit, dans le Haut-Rhin, les entreprises tendent à avoir une taille légèrement supérieure. Il y a un peu moins localement de micro et petites entreprises.

Moyennes entreprises et ETI industrielles du Haut-Rhin

Une observation restreinte au secteur industriel montre que les micro et petites entreprises représentent 95,3% des établissements industriels. 3,8% sont des moyennes entreprises et les ETI représentent 0,9% du total. La part des micro et petites entreprises est plus faible qu'en France où elles constituent 96,5% du total. Il n'en reste pas moins que le volume de moyennes entreprises et d'ETI sur lesquelles s'appuyer est relativement faible : 30 ETI et 135 moyennes entreprises.

Elles déploient leurs activités dans de nombreuses branches, mais 3 branches ressortent comme particulièrement investies par ces moyennes entreprises et ETI :

- **La fabrication de machines et équipements**, avec 24 établissements, auxquels pourraient, peut-être, être ajoutés les 5 qui fabriquent des équipements électriques ;
- **La plasturgie** avec 18 établissements, sans doute liés à l'industrie automobile, mais peut-être aussi (au moins potentiellement) à l'aéronautique ;
- **L'agro-alimentaire** avec 14 moyenne entreprises et ETI



Qu'est-ce qu'une Entreprise de Taille Intermédiaire ?

Il s'agit d'une entreprise comptant de 250 à 4 999 salariés, réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliards d'euros ou ayant un bilan comptable d'une valeur inférieure à 2 milliards.

Entrent également dans cette appellation les entreprises de moins de 250 salariés, si leur chiffre d'affaires est supérieur à 50 M€ et si leur bilan est supérieur à 43M€.

On parle de moyenne entreprise lorsque l'entreprise a moins de 250 salariés et un chiffre d'affaires de moins de 50 M€ et un bilan de moins de 43 M€. Les entreprises de moins de 50 salariés sont dites petites entreprises et celles de moins de 10 salariés constituent des micro-entreprises.

La grande entreprise est définie par le fait d'avoir au moins 5 000 salariés ou bien d'avoir un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 milliards d'euros et un bilan supérieur à 2 milliards.

La notion d'entreprise a été également définie par le décret n°2008-1354, en application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie comme «la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes». Ainsi, l'entreprise n'est plus définie par son statut juridique, les groupes (maison mère + filiales) peuvent constituer une ETI. Les catégories mobilisées : micro, petites, moyennes, ETI et grandes entreprises sont des catégories statistiques.



Les entreprises patrimoniales

Au-delà de leur nombre, se pose la question de leur caractère patrimonial. En effet, ce qui fait le succès des entreprises de taille intermédiaire en Allemagne, est leur caractère familial, voire leur ancrage territorial. Ces ETI y structurent le tissu économique.

Seule une connaissance très fine des entreprises permettrait de dire quelles sont les entreprises patrimoniales dans le Haut-Rhin. En première analyse, les entreprises industrielles de 200 salariés et plus font partie d'un groupe étranger pour une bonne partie d'entre elles (35 au moins). Cela n'exclut pas qu'elles puissent être considérées comme ETI, si le groupe n'excède pas 5 000 salariés. Mais leur ancrage territorial n'est sans doute pas aussi robuste que s'il s'agissait d'entreprises originaires d'Alsace.

Les autres sont des entreprises dont le capital semble essentiellement français, mais :

- Sielest, à Pulversheim, fait partie de l'entreprise Faurecia qui compte 95 000 salariés dans le monde et dont le capital est lui-même détenu en partie par le groupe PSA.
- Clemessy, à Mulhouse, (2 établissements) fait partie du groupe Eiffage qui compte plus de 66 000 salariés dans le monde.
- Le groupe PSA
- Delpharm, à Huningue, fait partie d'un groupe de 2500 salariés, dont le siège est à Boulogne-Billancourt.

Il ne reste donc que 9 entreprises de taille moyenne qui sont des entreprises « locales » :

- SALM, à Liepvre
- Bubendorff, à Saint Louis

- N. Schlumberger, à Guebwiller
- Maurer, à Kingersheim
- Rector Lesage, à Mulhouse
- Poulaillon à Wittelsheim
- Waterair, à Seppois le bas
- Glaces Erhard, à Masevaux
- et DMC, à Mulhouse, qui devrait passer sous contrôle d'une société d'investissement anglaise sous peu.

Pour conclure

Les ETI sont peu nombreuses et bien souvent elles sont intégrées à des groupes français ou étrangerse. Il y a peu d'entreprises intermédiaires locales.

Les ETI ont attiré l'attention depuis quelques années car elles sont apparemment la clef de la réussite allemande. Mais, dans ce cas, au-delà de la taille des entreprises, est leur ancrage territorial. Dans le Haut-Rhin, bien peu entrent dans la catégorie des moyennes entreprises ou des ETI et sont ancrées localement. Elles ne semblent pas représenter un levier d'action local très important. L'action en leur direction ne doit bien évidemment pas être remise en cause, mais **l'enjeu consiste peut-être davantage dans le fait d'oeuvrer au développement des entreprises ayant entre 10 et 200 salariés.**

De ce point de vue, un bilan du partenariat régional d'innovation serait bienvenu. Ce programme expérimental, ouvert en 2015 et clos en juin 2016, vise à aider les entreprises petites et moyennes à développer des innovations non technologiques (hors R&D). Il serait au moins intéressant de savoir combien d'entreprises ont candidaté, combien ont été retenues et de savoir de quel accompagnement elles ont ou non fait l'objet.

Les domaines d'activités des petites et moyennes entreprises du Haut-Rhin. Source INSEE-REE, 2014

Activités	10-49 sal.	50-99 sal.	100-199 sal.	200-499 sal.	500-999 sal.	1000-1999 sal.	Total
Industries extractives	12						12
Industries alimentaires	105	5	5	1	1		117
Fabrication de boissons	17	1	1				19
Fabrication de textiles	16	3	5				24
industrie de l'habillement	3						3
Travail du bois... sf meubles	10	2	1				13
Industrie du papier et du carton ; imprimerie	30	5	3	3	1		42
Industrie chimique	11	1	3	5	1		21
industrie phramaceutique	2		1	4			7
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	34	11	4	3			52
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	11	6	2				19
Métallurgie	2	1	1			1	5
Fabrication de produits métalliques	72	6	3	1			82
Fabrication de produits informat, électron et optiques	9	1	1	2	1		14
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	21	12	4	5	2	1	45
Fabrication d'équipements électriques	17	1	3	1			22
Industrie automobile	8	2	2	2		1	15
industrie du meuble	4		1				5
autres activités manufacturières	6	1	1	1			9
Réparation et installation de machines et d'équipements	33	7	2				42
Production et distribution d'électricité, de gaz...	19	5	2	1	1		28
Eau, Déchets, Récupération	25	7	1				33
Total	455	77	46	29	7	3	617



ZOOM SUR L'ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE DE L'ALSACE

L'attractivité du territoire pour les capitaux internationaux ne peut être appréciée quantitativement qu'au niveau régional, grâce aux données de BusinessFrance qui recense les projets d'investissements internationaux en France¹.

Il s'agit d'un recensement et l'on ne peut être sûr qu'il inclut l'ensemble des flux d'investissement, mais il est tout de même de nature à fournir quelques indications sur le positionnement de la région alsacienne dans le monde. Positionnement auquel le sud Alsace ne doit pas échapper, quelles que soient les différences de tissu économique entre le sud et le nord de la région.

L'Alsace est une région fortement internationalisée. Les multinationales sous contrôle étranger réalisent 34% du chiffre d'affaires de la région Alsace (19% pour la France entière). Ce score atteint 58% dans l'industrie manufacturière. Plus de la moitié du chiffre d'affaires manufacturier alsacien est réalisé par des firmes sous contrôle étranger, ce qui est largement supérieur à ce qui est constaté dans les autres régions françaises. Les firmes étrangères représentent aussi une part importante du chiffre d'affaires régional dans le commerce (36%) ou dans le transport et l'entreposage (11%).

Sortir des frontières

La liste des pays d'où sont originaires les capitaux investis en Alsace est très instructive.

D'une part, plus du tiers (39%) des investissements reçus par l'Alsace sont d'origine allemande. Si l'on y ajoute les investissements en provenance de Suisse, alors **56% des investissements étrangers sont présentés par les deux pays frontaliers.**

Le territoire régional ne capte donc qu'une infime partie des flux très importants, en nombre de projets d'investissement, en provenance des USA, d'Angleterre, d'Italie, du Japon.... Au final, l'Alsace ne capte que 7% des projets d'investissements en France, hors Ile de France qui en capte à elle seule un tiers.

D'autre part, cette prédominance des investissements allemands a pour conséquence que **les investissements sont très orientés vers la production manufacturière.** 43% des entreprises allemandes qui investissent en France privilégient les activités de production.

1) BusinessFrance, Rapport sur l'internationalisation de l'économie française. Bilan 2014 des investissements étrangers en France.

Pays de provenance des projets d'investissement et localisation en France de ces projets

Provenance	Projets localisés en Alsace	Total des projets	Captés par IDF	Captés par régions
Allemagne	19	141	27	114
Suisse	8	49	7	42
USA	3	186	81	105
Italie	2	89	20	69
Angleterre	0	92	34	58
Japon	1	58	18	40
Belgique	3	55	6	49
Espagne	1	43	13	30
Autriche	3	21	6	15
Canada	3	29	11	18
Danemark	2	14	6	8
Chine	1	37	22	15
Australie	1	5	0	5
Pays bas	0	33	9	24
Suède	2	30	6	24
Russie	0	12	7	5
Corée	0	10	5	5
Luxembourg	nc	10	nc	nc
Brésil	0	4	2	2
Finlande	0	8	2	6
Inde	0	9	3	6
Irlande	0	7	4	3
Israël	0	6	2	4
ASEAN	0	6	3	3
EAU	nc	5	nc	nc
Norvège	0	6	3	3
Maghreb	0	12	3	9
Pologne	0	4	4	0
Portugal	0	5	2	3
Autres	nc	28	nc	nc
TOTAL	49	1014	306	665

1014 projets d'investissements internationaux ont été réalisés en France en 2015. L'Ile de France en a capté près d'un tiers. Mais les régions réussissent tout de même à capter des investissements étrangers en provenance de pays très divers. Ce n'est pas le cas de l'Alsace qui capte très peu de projets et qui ne renouvelle pas les sources d'investissements, qui restent hyper concentrés sur l'Allemagne et la Suisse.

On retrouve ces données en analysant le commerce extérieur du Haut-Rhin. L'Allemagne et la Suisse à eux deux représentent 55% des importations et 40% des exportations du département.

Les grands marchés comme les Etats Unis, les marchés émergents comme la Chine ou le Brésil sont peu présents parmi les exportations : à peu près 2% chacun.



Si les PME alsaciennes et haut-rhinoises, dans l'ensemble, sont plus exportatrices que la moyenne, il serait intéressant de connaître la part des exportations qui sont assurées par des entreprises n'appartenant pas à un groupe allemand ou suisse pour avoir une image plus fidèle de la capacité d'export des entreprises locales.

D'une manière générale, cette situation pose la question de la dépendance de l'économie locale à la conjoncture des pays voisins et de la possibilité pour les entreprises concernées de se tourner vers de nouveaux marchés, plus lointains.

Capter aussi des projets de R&D, de haute technologie..

On peut se féliciter que les entreprises, allemandes et suisses notamment, participent au maintien et au développement d'une activité industrielle sur le territoire alsacien. Néanmoins, ce ne sont pas des activités où l'emploi est très dynamique. L'Alsace n'accueille que très peu (5%) de projets qui concernent la fonction R&D (concentrés dans la moitié sud de la France) ou des services aux entreprises. Les activités scientifiques et techniques ne représentent que 5% des projets en Alsace.

Le commerce extérieur du Haut-Rhin, du T2 2014 au T1 2015, en millions d'euros. Sources : DGD, DIRECCTE Alsace.

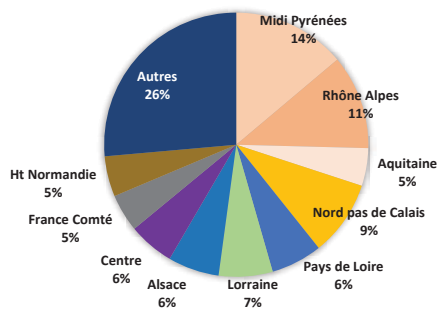
	export	en %	import	en %	solde export-import
Pologne	274	2,6	162	1,4	112
Royaume Uni	1134	11,0	168	1,5	966
Autriche	309	3,0	217	1,9	92
Belgique	515	5,0	425	3,7	90
Espagne	930	9,0	467	4,1	463
Pays bas	1424	13,8	706	6,2	718
Etats Unis	237	2,3	711	6,2	-474
Chine	231	2,2	824	7,2	-593
Italie	1105	10,7	1376	12,1	-271
Allemagne	3136	30,3	2991	26,3	145
Suisse	1059	10,2	3335	29,3	-2276
Autres	2946	28,5	2191	19,2	755
Total	10354	100,0	11382	100,0	-1028

Plus de 40% des exportations du Haut-Rhin sont destinées à l'Allemagne et à la Suisse qui représentent 55% des importations locales. L'économie du Haut Rhin est quasiment absente des grands marchés (USA...) ou des marchés émergents comme le Brésil ou l'Inde.

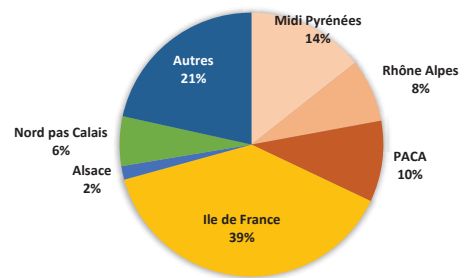
L'enjeu est ici de réussir, sinon une transition, du moins un tournant vers des activités à plus fortes valeur ajoutée et qui concourent à accroître l'attractivité de l'Alsace et du Haut-Rhin pour que ces territoires ne se contentent pas de produire à moindre coût pour nos voisins. Cette inflexion est d'autant plus nécessaire que l'économie locale souffre d'un déficit de services aux entreprises, scientifiques et techniques.

Vers quelles régions se tournent les projets d'investissements étrangers ?

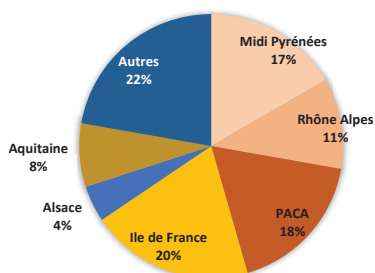
REPARTITION DES PROJETS DE PRODUCTION/REALISATION PAR REGION BUSINESS FRANCE, 2014



REPARTITION DES PROJETS DE SERVICES AUX ENTREPRISES PAR REGION BUSINESS FRANCE, 2014



REPARTITION DES PROJETS DE RD, INGENIERIE, DESIGN PAR REGION BUSINESS FRANCE, 2014



Les investissements dans la production se dirigent vers de nombreuses régions. L'Alsace comme site d'implantation potentiel rencontre donc une forte concurrence.

Dans la R&D, l'ingénierie, les régions du sud-ouest de la France obtiennent presque la moitié des projets d'investissement. Avec l'Ile de France, on arrive aux 2/3 des projets.

Dans les services aux entreprises, les régions du sud-ouest sont moins présentes (32% du total), mais l'Ile de France est très attractive et capte 40% des projets.



LES POTENTIELS HUMAINS

D'une manière générale, les entreprises évitent les territoires où il y a une pénurie de main d'oeuvre. Non seulement parce qu'elle ont besoin de personnel, mais parce que cette pénurie engendre une augmentation du prix du travail. Au-delà de cet aspect quantitatif, les entreprises recherchent aussi une main d'oeuvre qualifiée. Les qualifications requises sont fort différentes d'un secteur à l'autre, mais une constante est relevée ces dernières années : le niveau d'exigence des entreprises croît.

Le niveau de formation de la population

La population non scolarisée de plus de 15 ans du Haut-Rhin présente une structure particulière en termes de niveau de formation.

La part des personnes sans diplôme professionnel est relativement faible, à 31% tout de même, et l'écart avec la France tend à se réduire. 176 030 personnes sont dans ce cas.

Les personnes sans diplôme ne sont (fortement) sur-représentés que dans la CC du Val d'Argent. La plupart des autres EPCI tendent à avoir une part de personnes sans diplôme proche de la moyenne, voire largement inférieure (pour 17 EPCI).

La spécialité régionale est de poursuivre sa scolarité jusqu'au niveau CAP/BEP. Avec 31% de la population dans ce cas, l'écart est de 7 points avec la France. C'est une situation assez typique d'un tissu dominé longtemps par l'industrie, où ce niveau de qualification était pertinent.

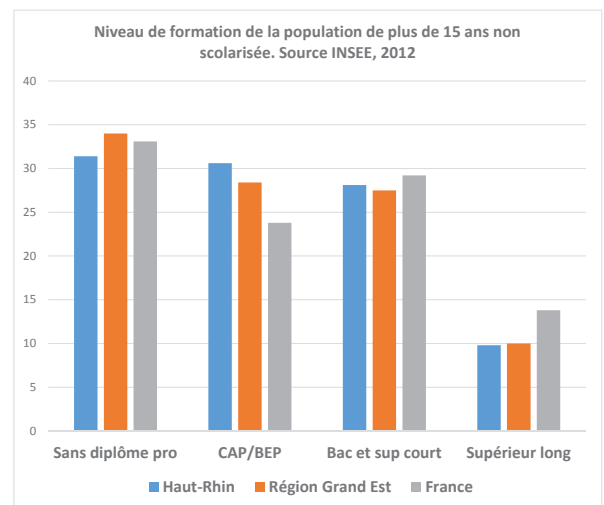
La région Nord-Pas-de-Calais-Picardie avec 24,9% de la population titulaire d'un CAP/BEP, la Meurthe et Moselle où 26,8% de la population a ce niveau de formation, ont le même profil.

Tous les EPCI du Haut-Rhin ont un score supérieur au taux national, avec des pointes à 36,7% (soit un écart de 13 points avec le national) dans la Communauté Porte de France Rhin sud.

Cette prédominance du niveau V se traduit par un déficit de Baccalauréat et de diplômés du supérieur court. Ces niveaux de diplôme conditionnent de plus en plus l'accès à l'emploi, même de statut ouvrier ou employé. Avec 28% de la population dans ce cas, l'écart est de 1 point avec la France.

Le département compte une plus faible part de bacheliers : 15,4% contre 16,6% en France. Les EPCI qui réalisent les moins bons scores sont m2A (14,7%), la Largue (14,8%), la vallée de Saint Amarin (13,6%), du val d'Argent (13%), Ill et Gersbach (14,6%).

La vallée du Hundsbach atteint le taux national et les



Communautés du centre du Haut Rhin et du Pays de Brisach font même mieux : 17,3 et 16,8%.

Le taux de supérieur court est conforme (et même très légèrement supérieur) au taux français : 12,8 contre 12,5% en France. Mais avec là aussi de grandes disparités. Les Bac et diplômés du supérieur court sont sous représentés dans 7 EPCI : m2A, Largue, Saint Amarin, 3 frontières, Jura, Val d'Argent et Ill et Gersbach. A l'opposé, le taux de diplômés du supérieur court atteint 19% à Rouffach, 16% à Illfurth ou Ribeauvillé.

Cette part importante des diplômés du supérieur court correspond sans doute aux nouvelles attentes des entreprises où, même pour des postes de production, les BTS et DUT sont appréciés. Cela correspond sans doute également à l'offre locale de formation fortement orientée vers ce niveau de diplôme.

C'est surtout pour les études longues que le déficit est le plus marqué : à peine 10% de la population a fait des études longues contre presque 14% en France.

Seuls les EPCI de Rouffach, Colmar, 3 Frontières et Porte du Sundgau réussissent à franchir le seuil de 12%. A l'opposé, on ne compte guère plus de 5-6% de diplômés du supérieur dans ceux de saint Amarin ou du Val d'Argent.

Les diplômés du supérieur long sont donc sous représentés dans quasiment tous les EPCI.

Pour résumer

Tous les EPCI peuvent fournir une main d'oeuvre de relativement faible niveau de qualification (CAP), mais ce niveau de diplôme se montre de plus en plus inadapté pour une insertion professionnelle réussie.

Une dizaine d'EPCI peuvent fournir des professionnels de niveau Bac à Bac+2.

Aucun territoire n'est bien positionné pour des entreprises qui demanderaient un niveau de formation de type supérieur long. Aucun EPCI n'atteint le taux national.

Comment informer les familles et les jeunes sur la nécessité des poursuites d'étude ?

Comment mobiliser la communauté éducative pour faire évoluer les modes d'apprentissage et éviter l'échec scolaire ?

En l'état actuel, le capital éducatif du territoire est faible, ce qui ne sert pas son attractivité, que ce soit pour des activités industrielles incorporant des hautes technologies ou des activités tertiaires à forte intensité en connaissance.

Les qualifications des demandeurs d'emploi

Avoir une main d'oeuvre disponible est intéressant pour une entreprise... à condition qu'elle ait les compétences et qualifications recherchées. Une analyse des emplois recherchés par les demandeurs d'emploi du bassin d'emploi de Mulhouse est instructive.

1) Un peu plus d'un tiers (+- 8 700) des personnes inscrites à Pôle emploi à la fin de l'année 2014 recherchaient des emplois pas ou peu qualifiés (personnels polyvalents, services domestiques, opérations manuelles d'assemblage, de tri...).

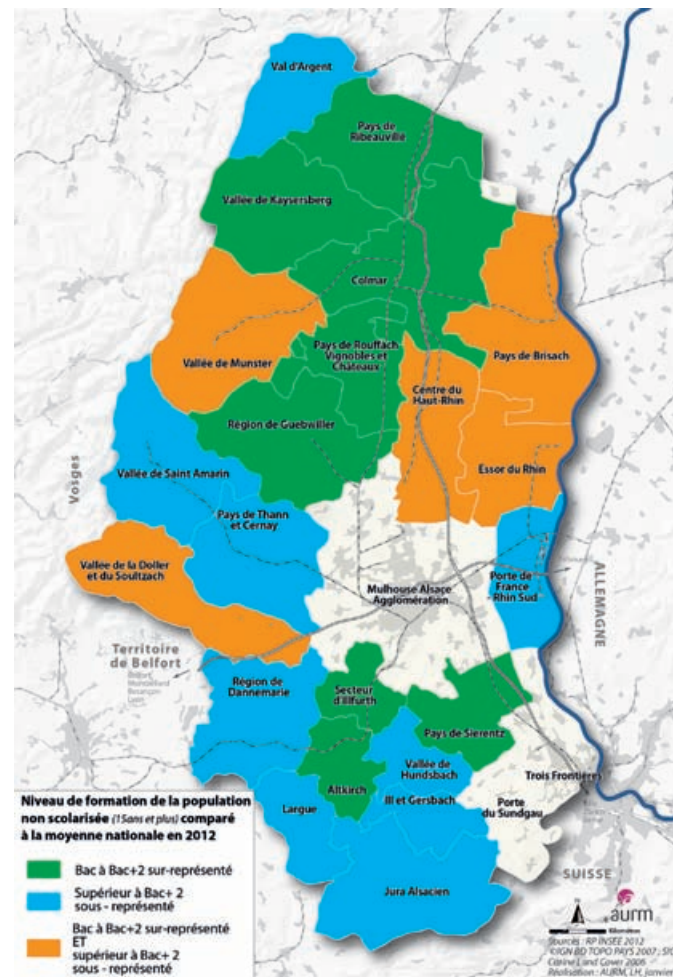
2) A l'opposé, plus de 1200 personnes étaient en recherche d'un emploi fortement qualifié, de direction, d'expertise, de management.

3) 15 500 personnes à peu près recherchaient un emploi qualifié, parmi elles, 2 600 correspondent à des métiers industriels, de la maintenance, dans la conduite d'installations ou d'équipements...

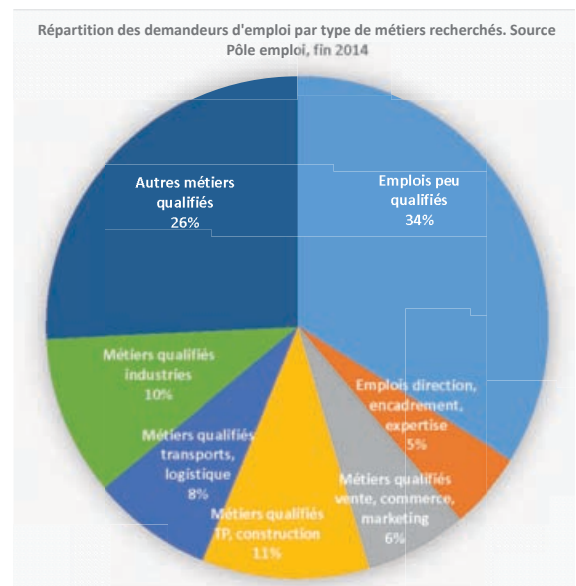
Il y a donc bien des savoir faire disponibles localement qui, faute de trouver un emploi, risquent d'entrer en mobilité et de se diriger vers des bassins d'emploi plus attractifs.

Comment attirer des entreprises «low cost» susceptibles de fournir des emplois peu qualifiés ?

Comment communiquer sur le fait que des compétences susceptibles d'intéresser des entreprises industrielles, du commerce et de la vente, des transports et de la logistique sont disponibles ?



Les Communautés situées au nord du département connaissent une situation plus favorable en termes de niveau de formation car davantage de personnes ont au moins le Bac ou un diplôme supérieur court (en vert). Par contre, pour les EPCI en orange, ce fort taux de diplôme court s'accompagne d'un déficit de diplômés du supérieur long. Les territoires en bleu ont une faible part au contraire de diplômés Bac et plus.





Les cadres et professions intermédiaires de la fonction publique

Le développement économique repose d'abord sur les ressources privées (entreprises, associations, simples citoyens) du territoire, mais aussi sur les moyens que celui-ci mobilise pour accompagner les acteurs locaux dans la réussite de leurs projets. Parmi ces moyens, figure le personnel occupé dans la fonction publique.

Les données locales sur l'emploi public ne sont ni complètes, ni très détaillées. Le choix a consisté à extraire les cadres et professions intermédiaires (CPI) de la fonction publique, qui semblent les deux catégories de personnel le plus à même d'accompagner des projets de développement. Pour chaque Communauté, une densité de cadres et professions intermédiaires pour 1000 habitants a été calculée.

Au total, le Haut Rhin, dispose de 8 174 cadres et professions intermédiaires de la fonction publique, qui travaillent, pour 6 776 d'entre eux, dans les 5 EPCI les plus peuplés.

Les résultats sont assez surprenants car cette densité n'est pas liée, comme on pourrait le penser de prime abord, au nombre d'habitants des EPCI.

Certes, les plus petites Communautés sont généralement celles qui ont les plus faibles densités de CPI. Mais on s'aperçoit qu'à population identique ou presque, les variations de densités sont extrêmement importantes.

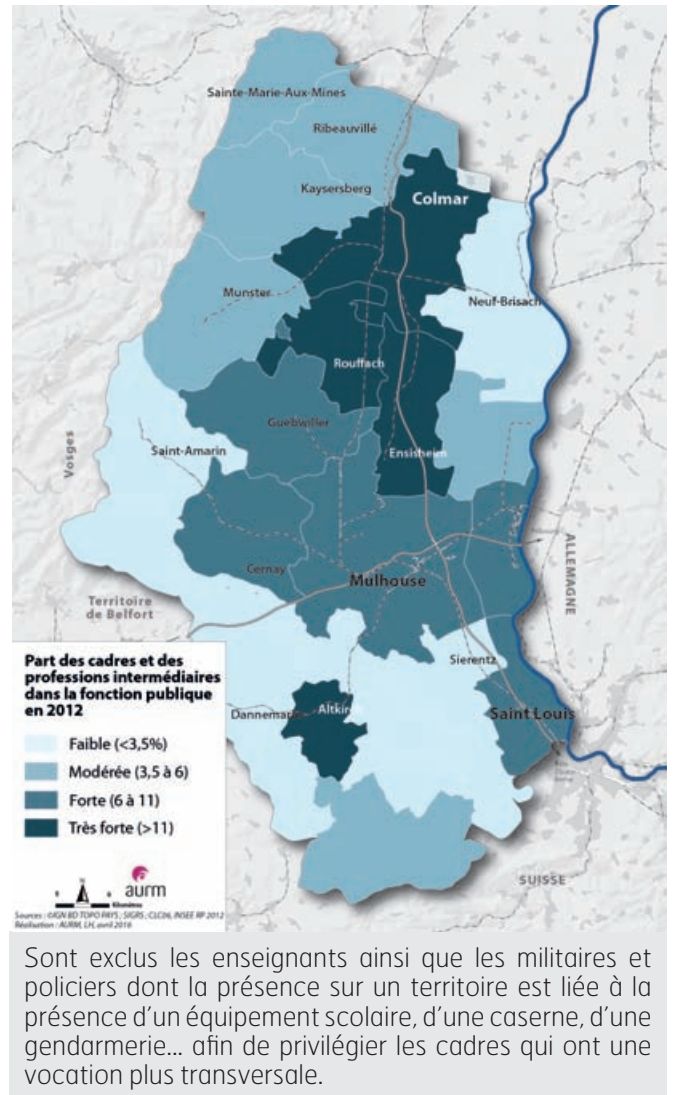
Ainsi, des intercommunalités qui, comme Rouffach, Centre du Haut-Rhin ou Altkirch, abritent à peu près 13 000 habitants, ont des densités supérieures à 13,5 CFI pour 1000 habitants. Mais la CC de Sierentz qui, elle aussi, représente plus ou moins 13 000 habitants n'a une densité que de 3,5.

Une CC peu peuplée comme PFRS (7 356 habitants) a une densité de 7,4, ce qui est supérieur à des Communautés qui sont plus de deux fois plus peuplées comme Kaisersberg (5,9), Vallée de la Doller (3,2), de Munster (5,2) ou Dannemarie (2,1). Cet exemple illustre sans doute le fait que **le nombre d'agents de la fonction publique dépend en partie des moyens financiers disponibles dans les EPCI.**

Les deux Communautés d'agglomération se distinguent nettement. La densité de cadres et profession intermédiaires de Colmar atteint les 25 pour 1 000 habitants. La Communauté de Mulhouse n'en est qu'à une densité de 11 cadres et professions intermédiaires pour 1000 habitants. Le fait d'être ou non Préfecture de département n'est pas neutre en la matière !

Le nombre de CPI dans l'agglomération mulhousienne est particulièrement faible au regard d'agglomérations de même taille. **Ce qui pose la question des compétences et ressources humaines disponibles pour la mobilisation des forces vives du territoire mulhousien.**

La part des cadres et professions intermédiaires de la fonction publique dans les EPCI du Haut-Rhin



Source INSEE, RP 2012

Nombre de CPI pour 1000 habitants	
CU Nancy	36
CA Besançon	35
CA Orléans	33
CA Caen	31
CA Angers	23
CA Perpignan	16
CU Dunkerque	16
CA Saint Etienne	15
CA Mulhouse	11



Les cadres des fonctions métropolitaines

Les cadres des fonctions métropolitaines (CFM, définition en annexes page 69) constituent un bon témoin des processus de métropolisation et donc de l'attractivité des territoires.

Ces CFM en effet se retrouvent spécifiquement dans les plus grandes aires urbaines. Parmi l'ensemble des fonctions étudiées, 5 ont un caractère spécifiquement métropolitain :

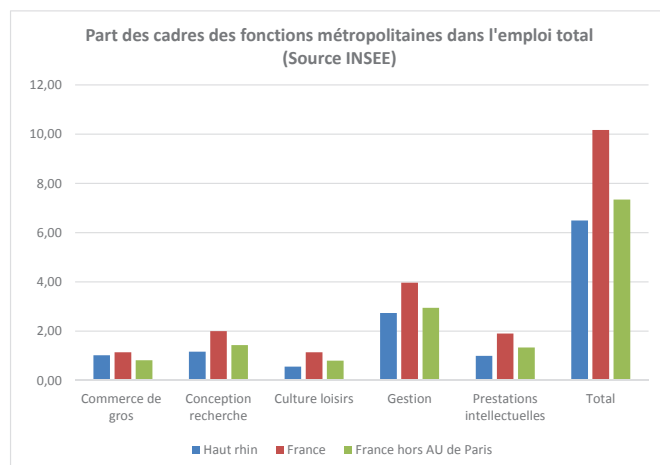
- Commerce inter-entreprises
- Conception - recherche
- Culture -loisir
- Gestion
- Prestations intellectuelles

Quatre constats s'imposent d'emblée :

Le Haut-Rhin, d'une manière générale, souffre d'une faible part d'emplois métropolitains. En France, hors aire urbaine de Paris, ces emplois représentent 7,4% de l'emploi total, ils n'en représentent que 6,5% dans le département.

Fort logiquement, les EPCI ayant le moins d'emploi ont les plus faibles part de CFM. Il n'y a que 2 EPCI qui ont un taux supérieur de CFM : 3 frontières et Essor du Rhin. Les deux principales agglomérations n'atteignent pas la moyenne nationale : Colmar n'a que 6,5% de CFM et Mulhouse 7,1%.

Dans la fonction recherche, 6 EPCI ressortent, souvent grâce à un ou quelques établissements qui ont un département «recherche». **Ni Colmar ni Mulhouse, principales agglomérations, n'apparaissent comme «spécialisées» dans ces fonctions «conception recherche».** Cette situation ressort probablement de ce que le territoire a essentiellement accueilli des établissements de production, filiales de groupes qui gardaient près de leur siège les activités de recherche. C'est également le cas pour la fonction «culture-loisirs» où seuls



L'aire de Paris représente un tel nombre de CFM qu'il vaut mieux situer les territoires de province par rapport au reste de la France, hors Paris. Il y a actuellement 18 300 CFM dans le Haut Rhin, soit un déficit de 2400 emplois de cette catégorie par rapport à la moyenne nationale

2 EPCI ont des cadres en nombre significatif.

Aucun EPCI ne se distingue dans la fonction «prestations intellectuelles» (qui regroupe les professions de mise en disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise etc). La CA de Mulhouse a certes un grand nombre d'emplois dans cette fonction (1250), mais cela ne représente que 1,17% de l'emploi total. La CA de Colmar fait mieux avec 1,31%, ce qui reste toutefois inférieur au score national.

Le domaine d'excellence du Haut Rhin, où la part des CFM dans l'emploi total est supérieure à leur part nationale, est celle du commerce inter-entreprises. Cela est peut-être dû à la position frontalière du Haut Rhin qui en fait une «plaque tournante» de l'import-export de marchandises. De nombreux (12) EPCI ont une part d'emplois supérieurs dans cette fonction «commerce». **C'est une ressource, une compétence distinctive, rare qu'il conviendrait sans doute de cultiver.**

Indice de spécialisation des EPCI du Haut-Rhin dans les fonctions métropolitaines

EPCI	Commerce inter-entreprises	Conception Recherche	Culture Loisirs	Gestion	Prestations intellectuelles
CA de Colmar	0,99				
CA m2A	1,03			3,22	
CC de la Région de Guebwiller	1,18		1,10		
CC de la Vallée de Kaysersberg		1,74			
CC de la Vallée de la Doller et du S.	1,18		0,88		
CC de la Vallée de Munster	1,20				
CC des Trois Frontières	1,08	2,79			
CC du Pays de Brisach	1,13	1,63			
CC du Pays de Ribeauvillé	1,48				
CC du Pays de Rouffach		1,98			
CC du Pays de Sierentz	1,41			3,08	
CC du Val d'Argent	1,76				
CC Essor du Rhin		3,82		3,71	
CC Porte de France-Rhin Sud	1,00	2,29			
CC Thann-Cernay	1,42			2,97	
Part des CFM dans l'emploi totat en France hors AU Paris	0,82	1,44	0,80	2,95	1,34

Méthode

Dans ce tableau, n'apparaissent que les EPCI qui, pour une fonction ou un autre, ont un taux d'emploi supérieur au taux national (hors aire urbaine de Paris).

Ainsi, la CA de Colmar, avec 0,99% de l'emploi total dans la fonction commerce a un taux supérieur au taux national (0,82). Mais elle n'apparaît pas dans les autres fonctions car le taux d'emploi y est inférieur au taux national.

De même certains EPCI n'apparaissent pas dans ce tableau car leur score, toutes fonctions confondues, est toujours inférieur au score national. Source INSEE, 2012



LES POTENTIELS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

L'offre de formations supérieures

Les formations supérieures du Haut-Rhin se répartissent en quatre composantes essentielles. Après un bref rappel de l'offre disponible hors université, l'accent sera mis sur l'université et ses laboratoires de recherche.

Une offre importante de BTS

De nombreux établissements du Haut-Rhin préparent à des diplômes de l'enseignement supérieur et notamment des BTS. Citons, sans souci d'exhaustivité, des lycées publics, des écoles privées comme Euroformation ou Pigier, les CFA de l'artisanat, de la CCI, de Cernay, Saint Louis, Colmar, Guebwiller, Mulhouse ou de Rouffach qui préparent des BTS dans les domaines du commerce et de la vente, de la gestion d'entreprise, du bâtiment, des matériaux, de l'hôtellerie-restauration, du paysage ou encore de l'immobilier. Ces établissements sont rejoints par les GRETA de Colmar et de Mulhouse, ou encore par l'IRFA Est et l'ISTA, à Mulhouse, qui propose dorénavant une formation en Master en sciences «e-business manager».

Dans le domaine artistique

La Haute Ecole des Arts du Rhin regroupe les établissements de Strasbourg et de Mulhouse. Dans cette dernière ville, 144 étudiants (année 2014/2015), se forment dans les domaines des arts plastiques, du design graphique et du design textile.

L'attractivité de cette école est bonne, son aire de recrutement est largement ouvert sur la France avec 76 étudiants venus d'une autre région de France.

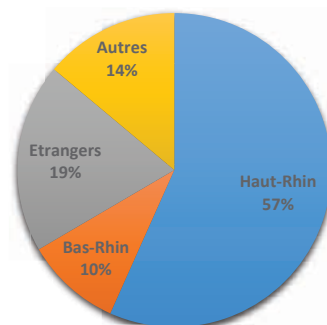
Dans le domaine social

- L'institut Supérieur Social de Mulhouse accueille des étudiants en formation initiale et des stagiaires en formation continue dans 3 grands domaines liés aux métiers du social.
- Le centre de formation d'éducateurs de jeunes enfants de Mulhouse.
- L'institut de formation au travail éducatif et social d'Illzach forme quant à lui dans trois grands domaines de l'économie sociale et familiale, de l'éducation et de l'animation. Les spécialités de formation de ces organismes sont précisées en annexes, page 69)

Dans le domaine universitaire

L'UHA offre une palette de formations large (voir page suivante) au sein de ses deux écoles d'ingénieurs (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse et Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace), de ses deux IUT de Colmar et Mulhouse, et de ses quatre domaines de formation : arts, lettres, langues ; sciences humaines et sociales ; droit, économie et gestion, et sciences, Technologie et santé.

Origine des étudiants de l'UHA en 2015.
Source : UHA, Chiffres clefs 2015



L'UHA réussit à attirer des étudiants venus d'autres régions et de l'étranger. Elle a, de son côté, à faire avec la présence de l'université de Franche Comté, de l'UTBM et de l'université de Strasbourg qui engendrent une certaine évaporation des étudiants.

L'UHA accueille presque 8 000 étudiants (dont 6 300 à Mulhouse), dont une partie non négligeable est extérieure au Haut-Rhin. C'est donc une université de proximité, au service des habitants du département, mais aussi une université attractive, en raison notamment de caractéristiques telles que l'offre de formations en alternance et la recherche de liens entre formation et tissu économique.

C'est pourquoi l'IUT, présent à Colmar et Mulhouse, est aussi développé, avec 2 500 étudiants, dont 30% en apprentissage et 50% d'étudiants extérieurs au Haut-Rhin.

Disposer d'une université constitue bien sûr un potentiel important pour le territoire car elle permet aux jeunes de poursuivre des études localement mais aussi, dans le cas présent, parce qu'elle ancre le territoire dans l'espace régional où elle entend jouer un rôle majeur dans le développement des potentiels locaux.



Les axes de développement de l'UHA

Trois axes de développement de l'UHA retiennent tout particulièrement l'attention.

Etre en lien avec le tissu économique local

Le lien avec les entreprises est assuré au travers de nombreuses prestations que l'université et **ses laboratoires de recherche** assurent pour les entreprises.

L'institut des sciences des matériaux (IS2M), est une unité mixte de recherche du CNRS. L'INRA est également présent, sur le site de Colmar. Enfin l'Institut franco-allemand de Saint Louis (ISL), partenaire de l'UHA, est un institut bi-national dédié à la recherche dans le domaine de la sécurité et de la défense (présentés plus en détails page 70).

On compte 7 laboratoires relevant des Sciences humaines et sociales, 4 des Sciences pour l'ingénieur et 5 travaillant dans le domaine de la chimie, de la physique, des matériaux et de l'environnement.

Au total, ce sont plus de 700 personnes : chercheurs, enseignants-chercheurs, techniciens et ingénieurs, doctorants qui associent leurs compétences dans ces laboratoires au service de la recherche.

Ressources humaines des laboratoires de recherche de l'UHA.
Source : UHA, 2014

2014	Enseignants chercheurs	Ingénieurs techniciens	Doctorants	Total
ILLE	34	2	39	75
CERDACC	20	2	10	32
CRESAT	21	1	12	34
LISEC	11	0	13	24
LPMT	50	8	30	88
MLIA	31	1	11	43
GRPHE	7	0	0	7
MIPS	57	10	40	107
IS2M	76	33	43	152
LPIM	27	4	16	47
COB	18	5	5	28
LVBE	19	2	4	25
LGRE	14	7	6	27
GRAICO	11	0	1	12
Total	396	75	230	701

Le site mulhousien est le siège de **l'institut Carnot MICA** qui regroupe 7 laboratoires alsaciens, dont 3 de l'UHA (IS2M, LPMT et ISL) et 6 centres techniques, dont 4 dans le Haut-Rhin (CETIM-CERMAT, IFTH, HOLO3 et RITTMO). Trois secteurs d'application sont visés :

- la santé et la prévention,

- le bâtiment économique et durable et
- la maîtrise de l'énergie.

Cet institut a pour vocation d'être une interface avec les industriels et tout particulièrement les PME pour :

- les accompagner dans la conception et le développement de leurs produits et services de demain ;
- leur proposer des solutions innovantes pour anticiper leurs besoins ;
- les accompagner sur toute la chaîne de valeur, de la recherche à l'application industrielle, avec un interlocuteur unique.

MICA met à disposition des entreprises deux plate-formes technologiques :

- I-HCARE pour la mise au point de dispositifs médicaux implantables non standardisés sur mesure et à faible coût ;
- MICASOL pour caractériser les matériaux par analyse X, de l'échelle moléculaire à macroscopique via le synchrotron Soleil.

La présence de l'Institut Carnot est un facteur d'attractivité. Avec un chiffre d'affaires de recherche de 37,5M€, dont 27M€ issus de partenariats socio-économiques, il est en mesure, grâce aux abondements de l'Etat, de lancer des appels à projets visant le ressourcement interne bénéficiant aux 14 partenaires et à un dynamisme accru.

Le fait que le siège de l'institut soit à Mulhouse permet de plus de bien identifier la recherche mulhousienne sur les matériaux et de l'inscrire dans les dynamiques régionales, ce qui n'est pas neutre à l'heure de la Région Grand Est.

Même si certains laboratoires développent un axe plus qu'un autre, **la recherche appliquée côtoie la recherche fondamentale**, ce qui assure, d'un côté, la reconnaissance par les entreprises du savoir faire local dans le domaine de la chimie, de la photochimie ou des matériaux ; de l'autre, la recherche fondamentale est nécessaire au positionnement académique des laboratoires et permet l'accès à des financements importants. L'IS2M a ainsi bénéficié de 26 projets de l'Agence nationale de la Recherche, a participé à des projets de recherche européens et à 3 «Idex» (Initiatives d'excellence) de l'université de Strasbourg.

Les laboratoires sont fédérés par la **Société d'Accélération des Transferts de Technologies Conectus** qui a pour objet de faciliter l'accès à la recherche publique et donc d'améliorer l'interface entre entreprises et recherche.

Laboratoires	2013 montant des contrats de recherche
CERDACC	88 400
CRESAT	263 855
LPMT	464 246
MLIA	15 000
MIPS	198 937
IS2M	2 454 986
LPIM	2 225 505
COB	15 847
LVBE	60 451
LGRE	125 136
Total	5 912 363

Au total, ces laboratoires drainent des sommes importantes vers Mulhouse et sa région grâce aux contrats de recherche qu'ils engagent.

En 2013, ce sont presque 6M€ qui sont venus irriguer l'économie locale.

Source : UHA



Pour passer de la prestation ponctuelle à des accords de partenariat structurant, la **Fondation Partenariale Haute Alsace** a été créée, avec l'appui du groupe EDF, afin de financer des projets dans le champ du développement durable sur le territoire alsacien.

Un programme d'actions sur 5 ans a été adopté, doté de 240 000€ qui doivent avoir un effet de levier en permettant d'accéder à d'autres financements, européens ou d'autres fondations, par exemple.

5 domaines ont été retenus pour 2015/2016 :

- Action Handicap,
- Programme de développement durable,
- Entrepreneuriat étudiant,
- Soutien à la recherche et
- Mobilité internationale.

L'UHA vise 60 partenariats à terme ; l'UIMM est l'une des premières organisations professionnelles à s'être engagée dans ce partenariat.

Campus Industrie 4.0 : un accélérateur de compétitivité

« Campus Industrie 4.0 » rassemble l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels du territoire afin de développer les entreprises leaders de la 4e révolution industrielle, par le truchement d'une offre d'expertise et de compétences technologiques visant à faciliter les transferts de technologies, à diversifier le portefeuille d'activités et à l'orienter vers des marchés à fort potentiel et à accélérer la compétitivité des entreprises. Trois domaines stratégiques, cohérents avec la Schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'Internationalisation, ont été identifiés :

- les matériaux et procédés,
- les transports et mobilités
- l'usine du futur.

Il s'agit d'une démarche partenariale dans laquelle sont engagés différents organismes comme le CERTIM-CERMAT, l'IFTH, ISL, l'Institut MICA CARNOT, le Pôle Fibres Energivie, le Pôle Textile d'Alsace, le Pôle Véhicule du futur, la communauté d'agglomération de Mulhouse, la CCI Alsace, l'ex CAHR, la SIM, le Technopole de Mulhouse...

La question de l'articulation entre les orientations stratégiques locales et les autres initiatives qui se développent dans la Grande Région devra être posée.

En effet, un Institut franco-allemand de l'industrie du futur vient d'être officiellement lancé le 8 avril 2016, porté par Arts et Métiers de Metz et le KIT de Karlsruhe. Ses travaux porteront, entre autres, autour de l'automatique et de la robotique, l'interaction homme-machine, les nouveaux procédés de fabrication etc. La question posée est au fond celle des complémentarités et synergies qui peuvent se mettre en place entre les universités, les laboratoires de recherche et les grandes écoles à une échelle élargie afin de créer des dynamiques attractives et de la visibilité à l'échelle internationale.

EUCOR en chiffres

2,3 milliards d'euros de budget total
115 000 étudiants
11 000 doctorants
15 000 chercheurs et enseignants-chercheurs
35 700 employés

Etre présent à l'international : le GECT EUCOR

Une convention lie les universités de Strasbourg, Fribourg, de Mulhouse, de Bâle et Karlsruhe. Elles ont créé la Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur (EUCOR). Cet accord donne aux étudiants des universités partenaires la possibilité de suivre des enseignements gratuitement dans les autres universités, d'accéder aux bibliothèques et de bénéficier des divers services que peuvent offrir les universités.

En 2015, cette convention a pris une nouvelle dimension puisque qu'EUCOR a obtenu le statut de Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), qui lui donne la personnalité morale. Les universités peuvent donc soumettre des demandes de financement communes auprès des institutions allemandes, européennes, françaises, suisses... dans le cadre de son projet stratégique

Les formations bi et tri-nationales auxquelles l'UHA participe (Année 2015-2016)

Formations tri-nationales	Formations bi-nationales
	DUT Gestion touristique
Licence Information Communication Systems	Licence Regio Chimica (chimie)
Licence International Business Management	Licence pro Conseil en assurance et services financiers
Licence en management de projet en mécatronique	Licence Marketing international (gestion)
Master en Sciences de l'antiquité	
Master en Management interculturel et affaires internationales	
	Cursus intégré pour la formation transfrontalière des enseignants



de Campus Européen. Des enseignants, du personnel administratif pourraient à l'avenir être communs, les doctorants seront encouragés à s'inscrire en co-tutelle, en travaillant éventuellement dans des infrastructures de recherche communes.

L'objet de ce groupement est de favoriser la coopération transfrontalière afin de renforcer la cohésion économique et sociale du Rhin supérieur. Le Groupement porte deux projets phares :

- Une infrastructure de recherche de grande envergure dans le domaine des technologies bio-innovantes. L'implantation de cet équipement à proximité des leaders mondiaux de la pharmacie aurait probablement des retombées importantes pour l'ensemble du sud Alsace, la présence des grands équipements de recherche polarisant la recherche dans les domaines concernés.
- Un centre de compétences sur la durabilité

Dans ce cadre, l'UHA et ses partenaires allemands et suisses ont d'ores et déjà développé une gamme de formations bi ou tri-nationale qui sont pour la plupart labélisées par l'Université Franco-Allemande.

L'objectif de l'UHA est de se voir reconnue comme un centre de compétence spécialiste de l'interculturel. Au-delà de la langue, il y a la compréhension de la culture de l'autre, qui est un gage d'adaptation et d'insertion professionnelle pour les diplômés. A terme, l'UHA pourrait devenir un intermédiaire de premier choix pour le placement de jeunes diplômés en Suisse et en Allemagne, pays qui sont en demande de personnel qualifié maîtrisant les langues et les cultures des deux côtés du Rhin.

L'UHA a créé, dans le cadre des initiatives d'excellence en formations innovantes de l'agence nationale de la recherche, le Centre de compétences transfrontalières **NovaTris** dont la mission est de soutenir le développement de formations initiales et continues à caractère transfrontalier.

NovaTris propose, d'une part, une offre de conseil et, d'autre part, une offre de modules d'enseignement permettant à l'apprenant, quelles que soient sa discipline de base et son expérience professionnelle, d'acquérir ou approfondir les compétences-clefs lui permettant d'évoluer avec aisance dans l'environnement transfrontalier.

Développer de nouveaux espaces : le numérique

E-nov campus, créé en février 2011, est issu du regroupement de plusieurs programmes, dans le but de créer de nouvelles activités à forte valeur ajoutée. L'association regroupe des partenaires publics, dont l'UHA bien sûr, et privé, comme des entreprises et des pôles comme Rhénatic et le Pôle textile d'Alsace. Cette mise en commun de moyens et de compétences vise à répondre aux nouveaux besoins liés aux technologies de l'information, à l'évolution très rapide des connaissances et compétences des activités concernées par l'élargissement du numérique.

Dans ce cadre, une offre de formation nouvelle a été élaborée, de niveau Master 2 :

- Management de e-projets
- Management de projets des médias numériques
- Management des achats et e-logistique.

La formation continue est également développée pour la formation des personnels du secteur, qui met l'accent sur les réseaux sociaux, le web management.

L'investissement de tous ces acteurs dans ce champ nouveau est sans aucun doute un élément distinctif qui a permis d'associer Mulhouse à la labellisation «French tech».

E-nov campus a soutenu la création du programme «Ligne numérique», qui a obtenu le label **«grande école du numérique»**. Il s'agit de former 18 jeunes sortis du système éducatif pour qu'ils acquièrent des compétences dans le domaine numérique grâce à une pédagogie innovante : un apprentissage par l'action, en fonction d'un projet défini collectivement et présentant une problématique d'intérêt général. Ces jeunes suivent une formation de 1 000 heures, dont 200 en immersion en entreprise via le pôle de compétences Rhénatic. A la suite de quoi, les étudiants peuvent poursuivre leur formation en alternance pour obtenir une qualification ou rechercher un emploi.

Avec la même volonté de développer des pédagogies innovantes, le **projet Internet Innovant** a été mis en place. Un porteur de projet, qu'il soit étudiant, auto-entrepreneur ou partenaire d'une entreprise, peut venir le développer, il est alors accompagné pour donner vie à son idée et peut suivre au besoin des modules d'enseignements universitaires nécessaires.

La médaille de l'innovation 2016 du CNRS est décernée à Marin Dacos, Thierry Heidmann, Cathie Vix-Guterl et Ali Zolghadri
La médaille de l'innovation du CNRS récompense depuis 2011 des personnalités dont les recherches exceptionnelles ont conduit à des innovations marquantes sur le plan technologique, économique, thérapeutique et sociétal.



Cathie Vix-Guterl

Cette chimiste est la directrice de l'Institut de science des matériaux de Mulhouse (CNRS/Univ. de Haute-Alsace) et de l'Institut Carnot Mica, qu'elle a tous deux contribué à créer et à implanter avec succès en Alsace. (...) Elle est experte des matériaux carbonés, céramiques et hybrides. Ses travaux de recherche, aussi bien fondamentale qu'appliquée, portent sur la synthèse contrôlée de nouveaux matériaux, leur caractérisation multi-échelle et l'étude de leurs propriétés.
Source et crédit photo : CNRS



L'offre de formation locale fait une large place aux Instituts Universitaires de Technologie de Colmar et de Mulhouse, qui représentent 2 500 étudiants sur un total de 7 700.
 L'offre de licences professionnelles est également bien étoffée. Elles accueillent aux alentours de 700 étudiants. C'est une destination pour 70% des étudiants de DUT qui poursuivent leurs études.
 Parallèlement, la formation en alternance est fortement développée. 10 DUT, 16 Licences et 7 Master sont accessibles en apprentissage. Le taux de placement de ces étudiants à l'issue de leur formation est particulièrement élevé. Tout cela témoigne de la priorité donnée à l'insertion professionnelle des jeunes.
 Le domaine des sciences, technologies et santé est particulièrement développé, mais l'enseignement des langues et des cultures a un caractère stratégique dans un environnement tri-national et une économie mondialisée.

	Arts, Lettres et langues	Sciences humaines et sociales	Droit, économie, gestion	Sciences, technologies et santé
DU		Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	Préparation aux concours administratifs	
DUT			Carrières juridiques Gestion des entreprises et des administrations Gestion logistique et transport Techniques de commercialisation	Génie mécanique et productique Sciences et génie des matériaux Génie électrique et informatique Métiers du multimédia et de l'internet Réseaux de télécommunication Hygiène, sécurité et environnement Génie biologique Génie thermique et énergie
Licences professionnelles	Management des organisations (culture) Métiers de l'édition Activités et techniques de communication	Gestion des ressources humaines Intervention sociale Management des organisations (éducation, social, socioculturel)	Logistique Gestion des ressources humaines Commerce Management des organisations Assurance, banque, finances Hôtellerie, tourisme	Gestion de la production industrielle Plasturgie et matériaux composites Réseaux et télécommunication Mécanique Sécurité des biens et des personnes Activités et techniques de communication Automatique et informatique industrielle Energie et génie climatique Biotechnologies Systèmes informatiques et logiciels
Licence	Lettres Langues, littératures et civilisations étrangères Langues étrangères appliquées Arts	Histoire Sciences de l'éducation	Gestion Droit Administration économique et sociale Langues étrangères appliquées	Mathématiques Informatique Physique-chimie Electron, électrotechnique et automat. Mécanique Sciences et technologies Langues étrangères appliquées
Masters	Lettres et civilisation Erasmus Mundus Langues étrangères appliquées Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	Histoire de l'Europe Métiers de la culture, des archives et du document Education, information et communication Information et communication Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (documentation)	Sciences du management Marketing et vente langues étrangères appliquées Droit Droit et management Economie et société	Informatique Mathématiques et applications Chimie Automatique et informatique industrielle Mécanique Matériaux et nanosciences Risque et environnement Valorisation et transformation des productions agricoles Langues étrangères appliquées.



La recherche privée

Parallèlement au développement de l'offre de recherche publique, la recherche effectuée par des organismes privés s'est développée. On compte aujourd'hui dans le Haut Rhin 28 établissements dont l'activité principale est la recherche.

Les effectifs des organismes de recherche de département se situent autour des 875 personnes, en léger tassement depuis 2010.

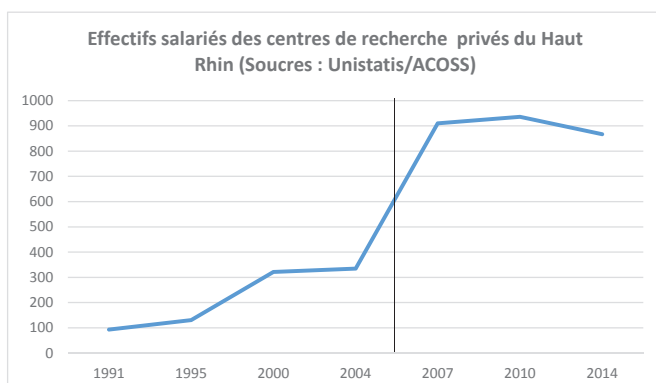
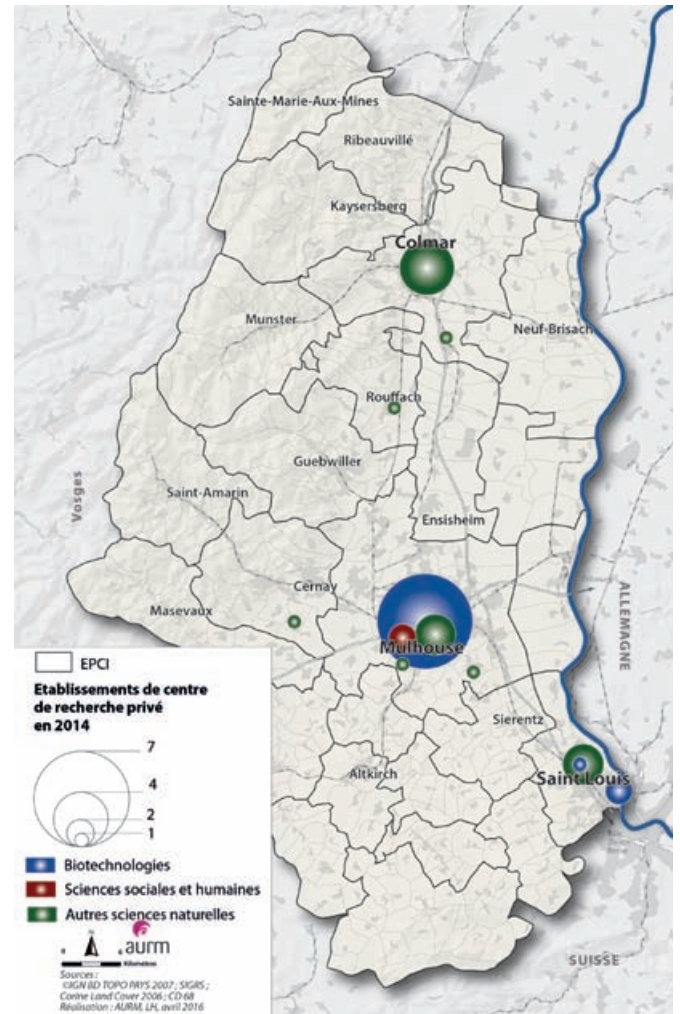
Ces organismes sont concentrés autour de Saint Louis où se trouvent 6 établissements, mais qui représentent la moitié des effectifs du département, de Colmar avec 6 établissements également et 159 personnes (soit 18% des effectifs) et de Mulhouse qui abrite 16 établissements occupant 263 personnes.

Ces centres de recherche se consacrent essentiellement aux «autres sciences physiques et naturelles» (16 établissements). 10 se consacrent à la biotechnologie et 2 aux recherches en sciences sociales et humaines.

Bien sûr tout le monde a en tête les cas exemplaires de Mäder qui a installé son centre de recherche à Mulhouse pour bénéficier des synergies avec l'UHA ou des starts up locales bien connues comme Rhénovia phrama, Cellprothera, mais **la dynamique reste faible dans le Haut Rhin** si on la compare avec le Bas-Rhin. Il existe en effet 111 établissements en Alsace qui ont pour activité principale la R&D : le Haut-Rhin n'en représente donc qu'un quart.

La fonction recherche est un témoin de la métropolisation du territoire. De ce point de vue, le Haut-Rhin et tout particulièrement l'agglomération de Mulhouse ne semblent pas engagés dans une dynamique très forte.

Implantation et effectifs des centres de recherche privés dans le Haut-Rhin. Source INSEE, 2014



Une rupture de série est intervenue. D'une part, le fournisseur de données a changé ; d'autre part, la nomenclature des activités a changé plusieurs fois sur la période, ce qui explique sans doute la forte croissance constatée entre 2004 et 2007.

La question qui est posée est de savoir s'il est possible d'attirer de nouveaux centres de recherche privés ; quels arguments communiquer pour convaincre de l'intérêt d'implanter un laboratoire à Mulhouse ou Saint Louis plutôt qu'ailleurs ?

Mais la question est aussi de savoir s'il ne vaut pas mieux mettre l'accent sur des activités à moindre intensité en R&D... Toutes les villes ne deviendront pas métropoles...

A moins qu'une infrastructure de recherche conséquente ne voie le jour à proximité, ce qui serait de nature à relancer l'attractivité du sud Alsace pour ces activités.

LE POTENTIEL D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Dès la fin du XIXe siècle, on a insisté sur l'importance de la densité des relations entre entreprises pour le développement de l'activité économique des territoires. On parlait alors de districts industriels. Cette préoccupation reste d'actualité, mais s'y ajoute le nécessaire rapprochement de diverses catégories d'acteurs. Dans une société de l'innovation, les entreprises doivent pouvoir mener des recherches conjointement avec les centres de recherche ou pouvoir tirer profit du travail mené par ces centres de recherche en facilitant les transferts de technologies. Du niveau alsacien (et maintenant de la grande région) au niveau local, existe une grande variété de structures à qui incombe la tâche de rapprocher ces acteurs. Un tableau très sommaire en est présenté, sachant qu'à ce jour, aucune donnée permettant de prendre la mesure de leur action n'est disponible.

Les pôles de compétitivité

Présentation

Les pôles de compétitivité peuvent être vecteurs d'attractivité pour une entreprise qui sait qu'elle pourra bénéficier d'appuis spécifiques, trouvera des centres de recherche performants avec qui elle pourra co-élaborer des projets de recherche. Pour une entreprise souhaitant baser sa compétitivité sur sa capacité à innover, à développer des marchés à plus forte valeur ajoutée, les pôles constituent des centres de ressources non négligeables.

L'économie du Haut Rhin est concerné par 4 pôles de compétitivité, qui sont présentés plus en détail en annexe 4, page 72:

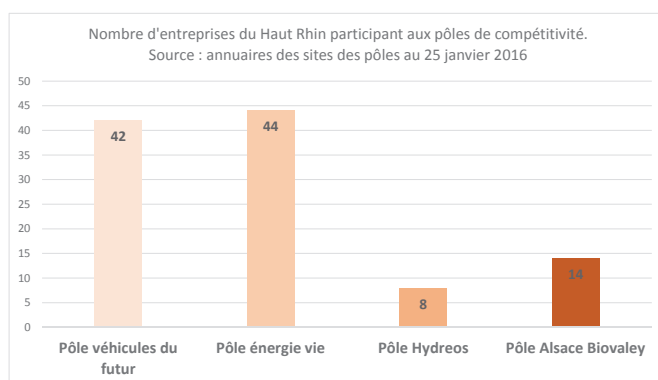
- **Alsace BioValley** est un cluster d'envergure mondiale dédié aux sciences de la vie et de la santé
- Le pôle de compétitivité **Véhicules du futur** est porté par la Franche-Comté et l'Alsace, et développe ses travaux autour de la mobilité propre et intelligente
- Le pôle de compétitivité **Hydreos** a pour objectif de favoriser l'émergence de projets R&D visant à développer des solutions innovantes de maîtrise de la qualité de l'eau.
- Le Pôle **Fibres Energivie** est à cheval sur le territoire de la Lorraine et de l'Alsace. Il a pour ambition de devenir le leader des éco-matériaux. Il vise les champs opératoires du bâtiment résidentiel, des locaux industriels et tertiaires, des parcs d'activités et des sites urbains.

Quels impacts locaux?

Un relevé des entreprises membres des différents pôles de compétitivité fait apparaître que 102 entreprises du Haut Rhin participent à ces pôles.

Les Pôles «véhicule du futur» et «Energie vie» arrivent largement en tête. Le pôle Alsace Biovalley est plus actif dans le Bas-Rhin où il y a une forte concentration d'établissements travaillant dans le domaine de la santé

et des biotechnologies. Le Haut-Rhin a relativement peu d'entreprises dans ces activités.



Le total affiché est supérieur à 102 car certaines entreprises participent à plusieurs pôles.

Si on rétrécit la focale pour ne s'intéresser qu'aux établissements de l'agglomération mulhousienne, on ne trouve alors que 41 établissements membres des pôles.

Nb d'établissements de la région mulhousienne participant aux pôles de compétitivité (Source : sites internet des Pôles)

Pôle	Nombre d'établissements
Alsace Biovalley	8
Hydréos	2
Energie vie	16
Véhicule du Futur	17

Sachant que l'on compte 1 723 établissements industriels dans le Haut Rhin à la mi-2015, dont 543 dans l'agglomération de Mulhouse, on peut en déduire qu'un faible nombre d'entreprises ont investi ces pôles. A peine 6% des établissements du département y participent et ce taux est à peine supérieur pour l'agglomération mulhousienne : 7,6%.



Ce constat résulte de la spécificité des travaux engagés par ces pôles. Il s'agit de participer à des travaux de recherche en vue de produire des innovations de rupture. Peu d'entreprises ont cette capacité.

Notons par ailleurs que l'action des Pôles ne s'arrête pas au nombre de leurs adhérents. Avec, par exemple, l'action FilAuto, le Pôle Véhicule du futur entretient des relations avec de nombreuses entreprises. Piloté par les CCI d'Alsace, de Franche-Comté et PerfoEST, ce programme vise à doper la compétitivité et la diversification des entreprises de la filière automobile. Toute entreprise qui réalise des produits ou des process pour l'automobile est potentiellement intéressée. Des experts peuvent alors intervenir pour :

- Faciliter l'adaptation et la diversification des entreprises
- Améliorer l'accès à l'innovation des PME
- Améliorer la compétitivité par les Bonnes Pratiques Humaines et Industrielles
- Maintenir l'emploi

Les Grappes d'entreprises

En Alsace, 12 grappes d'entreprises sont constituées, dont 4 ont été sélectionnées par la DATAR, dont les fonctions ont été reprises par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

Pôle aménagement de la maison, dont le siège est à Strasbourg, propose de fédérer les acteurs français de l'habitat (Hager, Cuisines Schmidt...) et de les accompagner vers la mise sur le marché de solutions innovantes pour construire l'habitat de demain.

Est privilégiée la mise en relation des acteurs de la filière pour partager une vision commune. Ce qui passe par des ateliers de travail (objets connectés, usine du futur, BIM, etc), la mutualisation des compétences d'experts pour la conception de nouveaux produits.

Le pôle a également pour rôle d'informer les entreprises qui ont accès aux différentes études (observation des usages, tendances...), aux bases de contacts et aux vitrines (Showroom PAMA, sites internet, ...), à la matériauthèque, avec plus de 2000 matériaux, process et systèmes innovants pour stimuler l'innovation et faciliter le détournement de l'utilisation des matériaux.

Aria Alsace porte la grappe formée par les industries agroalimentaires. Elle propose :

- des rencontres thématiques pour présenter des tendances de management ;
- des ateliers de travail interentreprises par famille de produits, autour des grandes tendances alimentaires de demain ;
- un Observatoire des Industries Alimentaires Alsaciennes : emplois, CA, investissements, R&D, exportations...
- des groupes de travail (Nouveaux réseaux de distribution...)
- la mutualisation des achats pour générer des gains, la

création d'un lieu d'échanges et de partage de bonnes pratiques, la professionnalisation des organisations, des compétences.

Rhénatic est la grappe des entreprises numériques d'Alsace

L'objectif central consiste à favoriser le développement de ses membres et à générer du business en diffusant les appels d'offres et les demandes de projets TIC, en facilitant l'accès aux nouveaux marchés nationaux et internationaux.

Les entreprises et les collectivités y trouvent une plus grande simplicité dans leur recherche de solutions TIC grâce à un réseau de proximité qui peut, de son côté, optimiser les coûts en proposant des solutions globales et intégrées.

Rhénatic initie également des opportunités de collaborations sur des projets communs grâce à la complémentarité des métiers et mutualise un certain nombre d'actions (formations, salons...). Rhénatic est, en outre, très présent dans des actions innovantes de formation, en lien avec l'UHA et est au cœur de la démarche French Tech.

Pôle textile Alsace

Le Pôle Textile Alsace propose des actions collectives destinées à développer l'innovation, pour accéder à des marchés à forte valeur ajoutée tout en valorisant les compétences de la filière locale et le travail en réseau.

Sur le volet innovation, le Pôle Textile Alsace accompagne les entreprises textiles dans le développement de leurs innovations, et ce grâce à :

- Une offre de veille technologique MAP-Tex
- Un programme de détection d'innovations de rupture et accompagnement au transfert technologique : PUSH-Innov
- Un accompagnement sur les évolutions de la réglementation REACH.
- La mise à disposition d'une ressource à temps partagée destinée à structurer et développer une démarche R&D Innovation au sein de l'entreprise Textiles du Futur - R&D Innovation

Sur le volet accompagnement des entreprises, son offre de services répond des besoins des entreprises en matière de ressources technologiques, d'ouverture commerciale, d'emploi, de financements privés ou collectifs.

Naturellement, ces grappes jouent aussi un rôle de promotion des activités de leurs membres et assurent une «communication institutionnelle» auprès des centres de décision publics.

Les CRITT

Etre innovant ne se résume pas à faire de la recherche-développement, à rechercher des innovations de rupture. Une entreprise peut innover dans son organisation, ses procédés, ses produits... en adoptant des innovations produites par ailleurs. Le transfert de technologies, notamment dans les PME-PMI, est un objectif central des



Centres Régionaux pour l'Innovation et les Transferts de Technologies.

Les 6 CRITT alsaciens accompagnent les entreprises de la phase recherche/conception, à la phase recyclage et élimination des produits, en passant par les phases de tests, d'industrialisation et de mise en production. A noter que ces CRITT, rattachés aux universités et centres de recherche, sont membres de l'Institut MICA Carnot.

Ces CRITT facilitent l'accès à l'innovation ou fournissent aux entreprises des prestations de recherche, d'étude de nouveaux produits, de la formation etc.

- **AERIAL** travaille dans le domaine de la lyophilisation, de l'agroalimentaire et de l'ionisation
- **CETIM CERMAT** œuvre dans le champ de la mécanique, de l'analyse des défaillances, des procédés des matériaux composites
- **HOLO3** est spécialisé dans les techniques optiques et d'imagerie.
- **IREPA** développe les procédés de traitement des matériaux par laser
- **RITMO** a pour domaine la fertilisation organique
- et enfin le **CRITT matériaux** agit dans le domaine de l'analyse du verre, des polymères et des matériaux inorganiques

Nous ne disposons à ce jour d'aucun élément de bilan d'action ou d'évaluation qui permettrait de présenter l'impact local de ces structures.

Les autres structures d'accompagnement

Qu'elles agissent au niveau de l'Alsace voire au-delà, ou au niveau local, des institutions transversales ont pour rôle d'accompagner les entreprises dans leur promotion ou leur politique d'innovation par exemple.

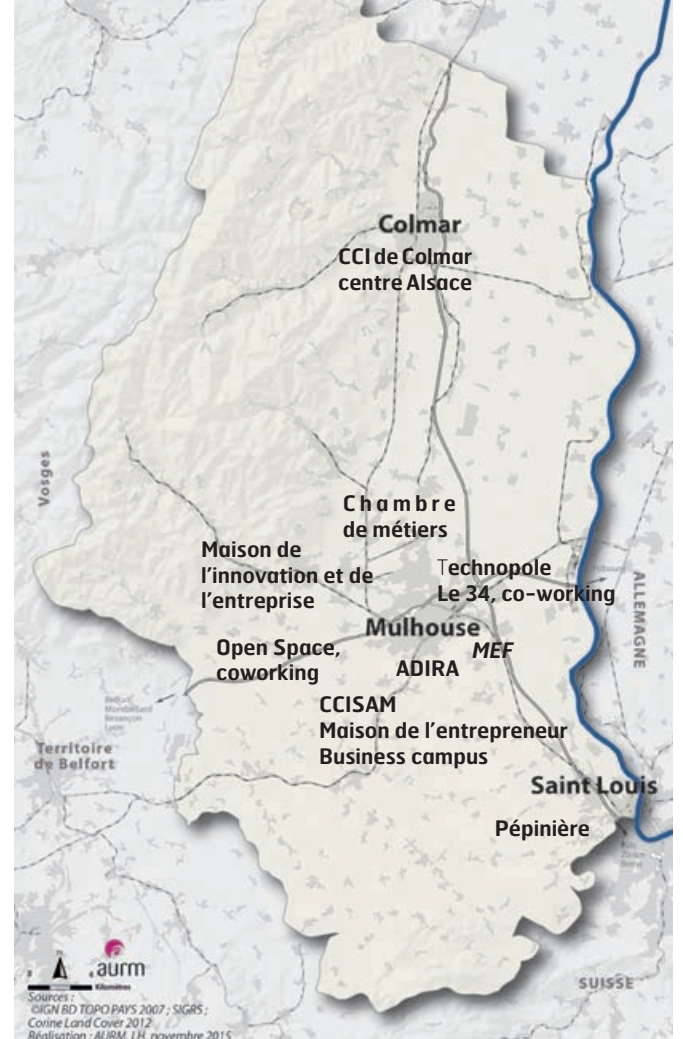
Alsace Innovation a pour mission de structurer, accompagner et assurer l'ingénierie financière des projets d'innovation déployés au sein des entreprises alsaciennes.

L'**Agence d'Attractivité d'Alsace** a de son côté, parmi ses nombreuses missions, d'aider au développement économique des entreprises alsaciennes à l'international.

L'**ADIRA**, agence de développement de l'Alsace, accompagne les entreprises industrielles et du tertiaire supérieur, notamment des TPE/PME, dans leurs projets de développement économique.

Localement, les entreprises du sud Alsace peuvent bénéficier des services du Technopôle, d'espaces de co-working, d'incubateurs... sans parler des interlocuteurs traditionnels que sont les organisations professionnelles et les CCI.

Quelques exemples de structures d'appui aux entreprises dans le sud Alsace



Pour résumer :

Sur le volet accompagnement des entreprises vers l'innovation et la technologie, le territoire dispose avec l'université, le CNRS ainsi que l'INRA, avec les CRITT et les pôles de compétitivité d'un équipement conséquent servant l'attractivité du territoire.

Au-delà des aspects purement technologiques, sans toutefois les exclure, les entreprises peuvent également se mobiliser via les grappes existantes qui facilitent nettement des innovations non technologiques mais absolument nécessaires au développement des entreprises.

En addition, les entreprises peuvent encore compter leurs interlocuteurs «traditionnels» et la mise en oeuvre d'espaces nouveaux favorisant leur mise en relation. Seul regret peut-être : l'absence en sud Alsace d'incubateurs généralistes.

Au-delà de l'équipement du territoire en structures, se pose peut-être une question-clé : comment «donner envie» aux entreprises de se développer ?

LES TERRITOIRES LES PLUS ATTRACTIFS : analyse au prisme des transferts d'établissements

Les données présentées ne sont qu'indicatives. Les transferts d'établissements ont été calculés sur une période de 5 ans, de 2010 à 2014, ce qui correspond à un échantillon assez faible.

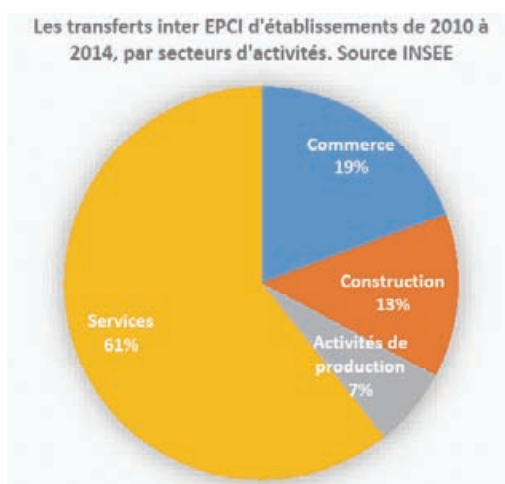
De 2010 à 2014, 5 719 transferts d'établissements ont été enregistrés. On entend par là que des établissements ont déménagé de leur implantation antérieure et sont allés s'installer ailleurs dans le Haut-Rhin. Le travail a porté sur les établissements qui ont changé d'EPCI, soit 1 668 transferts. Le but de l'analyse est :

- de savoir quels sont les EPCI les moins attractifs. Il s'agit des territoires qui attirent peu d'établissements ou qui s'avèrent incapables de retenir les établissements qui y sont établis.
- de savoir quels sont les EPCI qui se montrent les plus attractifs, qui attirent des établissements et dont les établissements sont peu mobiles.

Il s'agit au final de savoir si certains territoires deviennent des destinations privilégiées des établissements et, le cas échéant, de savoir pour quels types d'activité ces territoires sont attractifs.

Plus de mobilité dans les services

Sans surprise, plus de la moitié (61%) des transferts concernent des établissements de services. Non seulement, les activités de services sont les plus nombreuses, mais ces établissements reposent souvent sur des compétences plus que sur des immobilisations physiques, elles sont beaucoup plus facilement délocalisables.



Les activités de production de biens sont les moins mobiles, avec seulement 109 transferts entre EPCI, soit 7% du total. Lorsqu'il s'agit d'un établissement artisanal, sa zone de chalandise est locale, l'artisan travaille sur un marché de proximité ; lorsqu'il s'agit d'une entreprise de type industrielle, le coût important du déménagement explique que peu choisissent cette voie.

Enfin, en position intermédiaire, se trouvent le commerce avec 19% des transferts et la construction, avec 13% des transferts.

Plus de stabilité au nord du département

Logiquement, plus le stock d'établissement d'un EPCI est important, plus il est concerné par un grand nombre d'entrées et de sorties d'établissements. Mais, lorsque les entrées et les sorties sont rapportées au stock d'établissements présents sur le territoire, se dégagent des territoires dont les établissements sont particulièrement stables ou mobiles.

La rotation des établissements est très faible dans m2A avec des départs qui représentent à peine 3% du stock. C'est également le cas dans les vallées de Sainte Marie aux Mines, de kaysersberg, de Munster, Ribeauvillé et, dans une moindre mesure dans la CAC où les départs représentent 3,2% du stock. De manière générale, les établissements sont beaucoup plus stables dans la partie nord du département.

Les mouvements de sortie sont beaucoup plus forts dans les EPCI du sud du département. Dans certains cas, comme les entrées sont également importantes, les mouvements s'annulent, voire le territoire gagne des établissements (Largue, Sirentz, Illfurth), mais dans d'autres, les pertes ne sont pas compensées (Ill et Gersbach, Hundsbach). **Ces territoires, qui accueillent déjà peu d'entreprises, deviennent donc de plus en plus résidentiels.**

Sont également concernés par cette forte rotation dans la partie centrale du département, les CC de Thann-Cernay, PFRS, Essor du Rhin, Centre du Haut-Rhin et Rouffach.

Qu'ils soient situés au nord ou au sud, ces territoires présentent des difficultés à fixer leurs établissements ce qui ne porte pas forcément à conséquence (si d'autres établissements arrivent), mais cela témoigne d'un problème qui devrait **inciter les territoires à se poser la question des raisons qui poussent leurs entreprises à partir et des manières de mieux les satisfaire.**



Pour poursuivre l'analyse, un indice d'attrition a été calculé. 7 EPCI ont un indice d'attrition égal à 1, dont **m2A, qui connaît un rétablissement de sa situation.** Le même calcul, effectué il y a quelques années aboutissait à un fort taux de départs non compensés. Entre 2010 et 2014, 403 établissements ont quitté m2A pour un autre EPCI du Haut-Rhin, mais m2A, dans le même temps, en a accueilli 405 en provenance d'un autre EPCI.

Les CC d'Altkirch, de Guebwiller, de Saint Amarin, d'Essor et de la porte d'Alsace arrivent également à équilibrer les flux.

Les CC du Hundsbach, du Jura, de Rouffach, d'Ill et Gersbach, PFRS ont eux des départs supérieurs aux arrivées. Cela porte certes le plus souvent sur de faibles volumes, mais comme leur stock est généralement faible, ces territoires se sont appauvris.

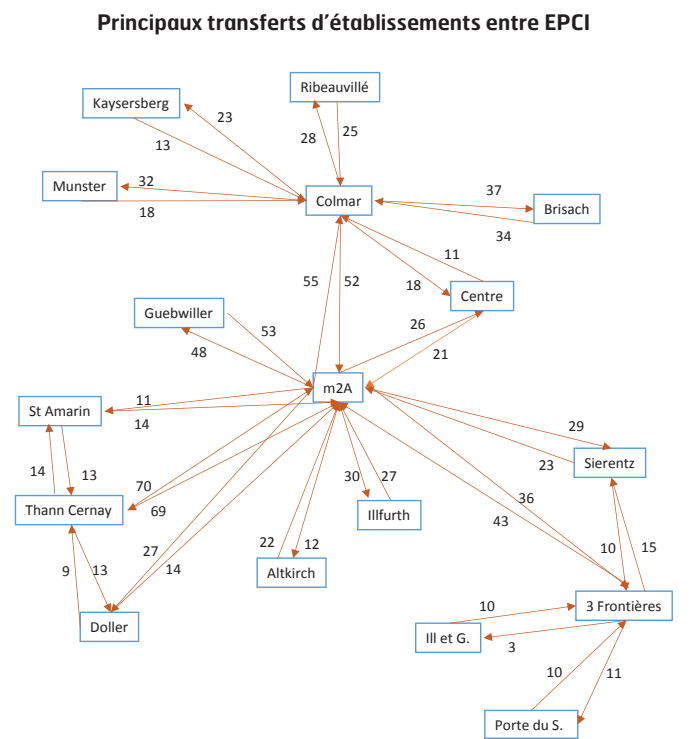
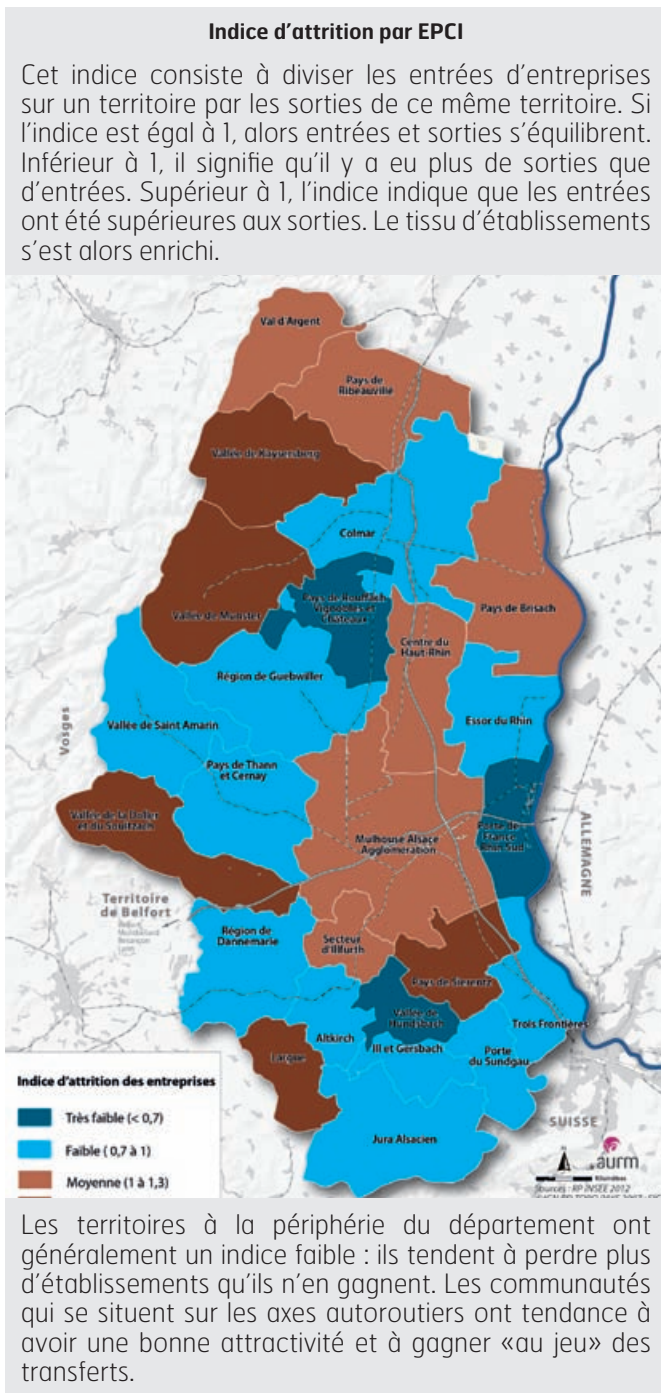
D'autres EPCI sont dans une situation intermédiaire comme la CAC qui a un indice de 0,9. Colmar et sa région ont enregistré 222 arrivées d'établissements, mais aussi 247 départs, soit un déficit de 25 établissements. Thann-Cernay et 3 frontières sont également dans cette situation avec des soldes de -14 et -9 établissements.

Au contraire, certains EPCI enregistrent des arrivées largement supérieures aux départs. Il s'agit des CC de Kayersberg, de Munster, de la Doller, de la Largue, de Sierentz. Les CC de Brisach, Centre du Haut-Rhin et Ribeauvillé gagnant quant à eux quelques établissements seulement.

Des échanges déséquilibrés entre certains EPCI

D'une manière générale, les flux sont assez équilibrés entre les différentes entités. Tout se passe comme si les entreprises cherchaient une localisation optimale entre les pôles de proximité. Ressortent tout de même :

- la CA de Colmar qui est déficitaire avec tous ses pôles de proximité et notamment les vallées de Munster, de Kayserberg et la CC Centre du Haut Rhin ;
- la Vallée de la Doller et du Soultzbach qui tire son épingle du jeu en attirant plus d'établissements qu'elle n'en perd en provenance de Thann-Cernay et de Mulhouse notamment ;
- m2A qui se montre plus particulièrement attractive pour des établissements des CC de Guebwiller, Altkirch et 3 frontières, mais qui accuse un déficit vis à vis du Centre du Haut-Rhin et de la CC de Sierentz ;
- la CC des 3 frontières qui accuse un solde négatif aussi bien avec Mulhouse, que Sierentz et qui ne gagne que quelques



établissements en provenance d'Ill et Gersbach, laquelle Communauté continue de perdre des établissements déjà en faible nombre.

Un mouvement de réallocation des activités ?

Au-delà des volumes d'établissements, est en cause la nature des activités concernées. Certaines tendent-elles à se concentrer dans certains espaces, à en délaissier d'autres ?

En matière de **transferts d'établissements de production** :

- Les trois ensembles urbains de Colmar, Mulhouse et trois frontières perdent des établissements (-11, -8, -8). Ce qui est relativement logique, les entreprises de production ayant tendance à sortir des tissus urbains.
- Dans les autres Communautés, les mouvements sont de faible ampleur, sauf dans les Communautés de Guebwiller (+11 établissements), du Pays de Brisach (+7) et de la Doller (+5).

Les transferts d'établissements du **secteur de la construction** font apparaître des mouvements disparates :

- Les Communautés de Colmar, 3 frontières et Guebwiller perdent des établissements (-12, -8, -7)
- alors que m2A en gagne 6. Les Communautés de Brisach, Sierentz et Dannemarie en gagnent également 5 chacune.

Dans le secteur du commerce, 3 EPCI se montrent particulièrement attractifs : la CAC, m2A et Thann-Cernay. Concernant cette dernière, elle s'est dotée d'un équipement commercial de bonne qualité en entrée de vallée qui se montre attractif. M2A est sans doute portée par les efforts réalisés pour attirer des commerces dans la ville centre. Des efforts restent à réaliser pour que les grandes zones commerciales de l'agglomération regagnent en attractivité.

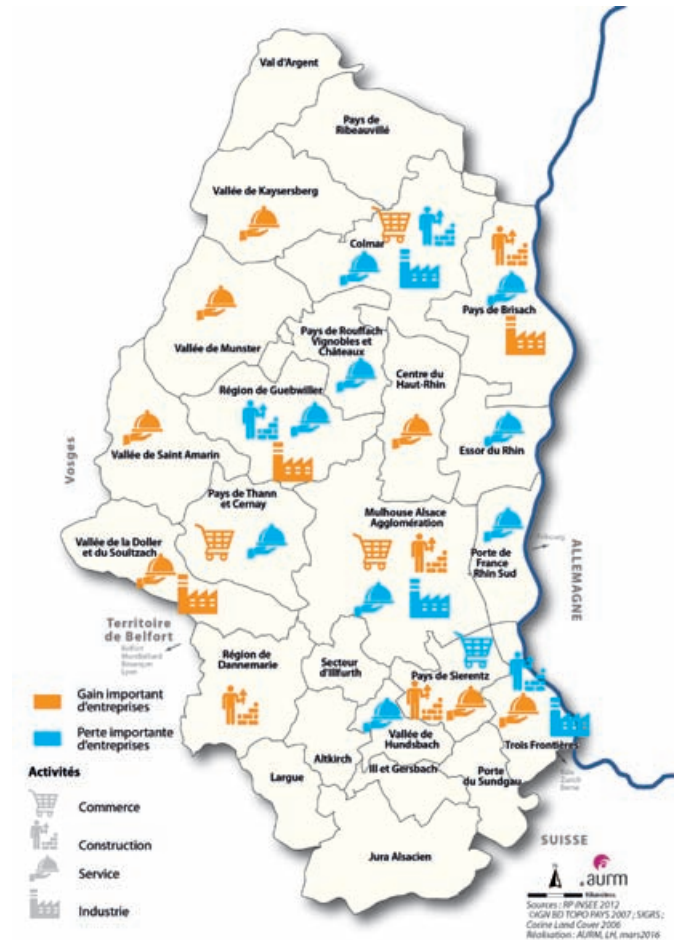
Dans les services, les grands gagnants au jeu des transferts sont les vallées vosgiennes, le centre du Haut Rhin, Sierentz et les 3 Frontières.

Les Communautés qui perdent des établissements à cause des transferts sont nombreuses : CAC, m2A, Guebwiller (-7, -5, -5) et surtout Thann-Cernay (-17) et Rouffach (-18).

Tendances observées dans les principaux EPCI

	Transport logistique	Service d'informations	Finance, Assurance, immob	Activ Scientifiques et Tech	Activ de soutien aux entreprises
Colmar	+	-	-	-	-
m2A	-	+	+	+	+
3 frontières	-	-	-	+	+
Guebwiller	-	-	-	+	-
Thann Cernay	-	-	-	-	-

Pertes et gains d'établissements selon la nature de leur activité



Cette catégorie étant très hétérogène, les services rendus essentiellement aux entreprises ont été distingués car il s'agit d'activités à relativement haute valeur ajoutée et qui sont indicatrices de l'attractivité économique des territoires.

Concernant ces **activités de service orientées vers les entreprises**, les mouvements d'établissements font apparaître 3 types de territoires :

Ceux qui perdent des services aux entreprises

- Colmar gagne des établissements (7) dans les services d'information, mais perd 15 établissements dans la catégorie finance, assurance, immobilier et les activités scientifiques et techniques
- Neuf Brisach perd dans les activités scientifiques et techniques et les services d'information
- Rouffach perd dans les activités scientifiques et les activités de soutien aux entreprises
- Dannemarie perd des établissements dans les activités scientifiques et techniques.

Ceux dont le nombre d'établissements croît ou est à peu près stable sont nombreux. A noter parmi ceux-ci les Communautés de Guebwiller, 3 Frontières et Thann-Cernay qui perdent des établissements dans le secteur finance, assurance, immobilier



Enfin la Communauté de Mulhouse se démarque en gagnant 31 établissements, essentiellement dans les activités scientifiques et techniques et le domaine de la finance, assurance, immobilier. Tout se passe comme si la communauté de Mulhouse devenait plus attractive pour ces activités scientifiques et techniques et la question est de savoir si elle peut devenir un pôle identifié pour ce genre d'activités. Il faut se souvenir qu'elle n'apparaît pas comme un «pôle» d'emploi en matière de prestations intellectuelles.

Une attention doit par ailleurs être portée sur les services d'information car le territoire ne fixe pas suffisamment ses établissements : 17 ont quitté le territoire de m2A pour un autre EPCI du Haut-Rhin. Malgré tout, compte tenu des arrivées, le solde est nul. Il s'agira de suivre l'évolution des ces activités pour savoir si les investissements importants orientés vers ces activités (Km0, French Tech...) sont de nature à mieux fixer les établissements de services d'information sur le territoire de m2A.

Dans le domaine du transport et de la logistique, la Communauté de Mulhouse perd des établissements ce qui s'explique sans doute par une absence d'offre. Il n'y a

pas de foncier disponible à hauteur de l'autoroute (Illzach, Sausheim) et la zone industrielle de Wittelsheim, qui a attiré depuis sa création de nombreux opérateurs, est saturée. Les établissements se reportent donc sur les Communautés du Centre du Haut-Rhin, de Colmar, de Brisach et de Thann Cernay où une offre est disponible.

Pour résumer, même s'il ne peut s'agir que de tendances compte tenu de la faiblesse des transferts d'entreprises, on peut faire l'hypothèse que 2 mouvements dominent :

- la sortie des entreprises de production des tissus urbains les plus importants. Peuvent être en cause l'absence de foncier disponible, les coûts d'implantation dans les espaces urbains, l'évitement des nuisances et les pertes de temps liées à la circulation au sein de l'espace urbain..
- La concentration dans ces mêmes tissus urbains de certains services aux entreprises et notamment des activités scientifiques et techniques. M2A n'est pas pour l'heure spécialisée dans ces activités, mais son offre tend à se renforcer. La constitution autour du Parc des collines d'un pôle assez important de conseil, d'ingénierie peut constituer un vecteur d'attractivité qui doit être renforcé.



CONCLUSION

Les conditions d'implantation des entreprises sont relativement bonnes dans le Haut-Rhin. **Le prix du foncier est raisonnable**, beaucoup plus bas qu'à Strasbourg, et à peu près équivalent à ce que l'on trouve aux alentours, même si de petites différences peuvent faire la différence vu la proximité des pôles urbains.

Par contre, les intercommunalités les plus importantes, qui supportent des charges de centralité, peuvent être désavantagées par leur fiscalité, qui peut rendre plus incitatives des offres foncières proches.

Cette proximité est un facteur important et une caractéristique du sud Alsace. La ville de Mulhouse n'a pas le monopole de l'urbanité, contrairement à d'autres villes françaises qui règnent sans partage sur leur arrière pays. Ici, de petits pôles urbains offrent du foncier peu onéreux, des taux de CFE bas, une qualité de vie recherchée... et ce alors que l'image de la ville reste faible.

Chercher les moyens de **revaloriser l'image de Mulhouse** dans le public, surtout alsacien, semble incontournable. Il faut noter à ce sujet que **la ville et son agglomération voient leur situation s'améliorer.** Il y a encore peu, les transferts d'établissements hors de m2A étaient bien plus importants que les transferts vers m2A. Aujourd'hui, les mouvements s'équilibrent, ce qui témoigne d'une plus grande attractivité et d'une plus grande capacité à retenir les entreprises existantes.

Mulhouse, par ailleurs, figure en pôle position des villes où entreprendre, grâce notamment à **des infrastructures performantes** et grâce à **un coût du travail assez bas**, quand on le saisit au niveau de la zone d'emploi. Analysé au niveau de la région mulhousienne, les choses sont un peu différentes car les salaires dans l'industrie (hors automobile) y sont un peu plus élevés que la moyenne nationale. Cela signifie qu'il peut être tentant pour une entreprise industrielle de s'installer dans une commune proche de Mulhouse, mais hors région mulhousienne. Par contre, la région mulhousienne et la zone d'emploi de Mulhouse partagent un point commun : **des salaires très peu attracteurs de talents** dans les activités tertiaires marchandes.

De la même manière que le maintien du tissu industriel est un enjeu fort pour le territoire, le développement des services marchands destinés essentiellement aux entreprises revêt une importance capitale.

L'évolution de la structure de l'économie du Haut-Rhin montre que **l'industrie reste importante en termes d'emplois**, même si les effectifs sont en fort recul depuis les années 2000.

Il existe dans le département des pôles de spécialités par exemple dans le domaine de la chimie, de la plasturgie, des produits métalliques et la question est de savoir :

- Comment les mettre en valeur ?
- Comment les renforcer intelligemment ?

Cela passe par exemple, par **une valorisation du sud Alsace en son entier.** Il s'agit de sortir des discours localo-centrés sur les « forces » de tel ou tel territoire, pour vanter le potentiel que représente l'ensemble du territoire.

Dans la foulée, **une politique coordonnée d'offre foncière** pourrait éviter des concurrences territoriales inutiles et néfastes lorsque des entreprises cherchent un lieu où s'installer.

Les activités de transport-entreposage, qui n'ont pas toujours bonne presse (activités fortement consommatrices d'espace) sont fortement présentes dans tout le Haut-Rhin et sont fortement employeuses. Il serait bienvenu de veiller à ce que l'offre foncière à disposition de ces activités soit suffisante. L'idée de **créer un cluster logistique** mériterait d'être relancée.

Le renforcement du tissu industriel local peut également passer par **une mobilisation des grandes entreprises** implantées localement dont l'image, la notoriété, peuvent servir l'attractivité.

Les grandes entreprises étrangères peuvent également servir d'ambassadrices pour des entreprises de leur pays d'origine qui chercheraient de nouveaux sites européens d'implantation. Leur participation peut permettre de réduire les coûts de transaction pour les entreprises entrantes.

Le territoire peut encore s'appuyer sur les entreprises de taille intermédiaires qui sont particulièrement présentes dans la plasturgie et la fabrication de machines et équipements ou les industries agroalimentaires. Comme nombre de ces entreprises de plus de 250 salariés sont intégrées à des groupes importants (et étrangers), **l'effort pourrait porter davantage sur les petites et moyennes entreprises.**

Bien évidemment, **les structures d'appui à l'innovation technologique doivent continuer à être soutenues.** L'UHA joue un rôle majeur, en offrant aux entreprises des prestations rares. Au-delà, elle se montre particulièrement active et innovante en matière de formation : Programme d'Investissement d'Avenir, formations bi ou tri nationales, formations innovantes dans le domaine du numérique parallèlement à la démarche French Tech qui a couronné le pôle numérique Strasbourg/Mulhouse...



Autour de l'université, le territoire dispose de tout l'arsenal nécessaire pour appuyer les petites et moyennes entreprises en demande d'ordre technologique : CRITT, SATT, Partenariat Régional pour l'innovation, pôles de compétitivité etc. Néanmoins, le faible nombre d'entreprises locales participant à ces pôles ou le faible nombre de centres de recherche privés incitent à penser qu'au-delà de la dimension technologique de l'innovation, une réelle action de mise en réseau des entreprises pourrait être développée pour les **aider à adopter des innovations de produits ou de marchés**.

De ce point de vue, le territoire est trop dépendant des marchés et des investisseurs allemands et suisses. Un appui afin que **les entreprises conquièrent des marchés extérieurs non traditionnels** pourrait constituer une priorité. Cette plus grande présence sur de nouveaux marchés serait également de nature à **capter des investissements étrangers venus de nouveaux pays** et de nature plus diversifiés.

L'évolution de la structure des activités montre également que la part des services marchands reste faible, avec une dynamique moindre que celle constatée en France. Depuis le début des années 2000, la part des services marchands croît, mais cela n'est dû qu'à la baisse des activités industrielles. Le tertiaire stagne sur le territoire.

Le Haut-Rhin, Mulhouse compris, accuse ainsi de gros «déficit» en matière d'activités informatiques, de conseils de gestion, de services d'ingénierie, de télécoms... Le chômage local s'alimente donc à deux sources : d'une part, une forte baisse de l'emploi industriel et, d'autre part, un manque de dynamisme des services marchands.

Communiquer davantage sur la créativité de DMC, sur la modernité de Km0, sur la connectivité de la ZAC Gare... et sur la qualité des services présents localement dans le sud Alsace serait de nature à redresser l'image du territoire.

Du point de vue des activités de services marchands, il n'y a aucune fatalité (voir encadré page 67) et même si ces activités tendent à se concentrer dans les villes métropoles, des villes de moindre importance peuvent tirer leur épingle du jeu, à la condition de mettre en oeuvre les conditions de l'attractivité via des aménités urbaines et la valorisation du

potentiel environnemental proche car ce qui fait la qualité de la ville, c'est aussi la qualité de son environnement, on travaille dans l'une et habite souvent dans l'autre.

Le niveau de formation de la population ne joue toutefois pas en faveur du territoire : peu d'EPCI ont un taux de Bac + égal au niveau national. C'est dire que les entreprises de services stratégiques peuvent craindre de ne pas trouver les compétences nécessaires et ce tandis que le niveau de salaire pratiqué localement n'incite pas les talents à venir travailler dans ces activités.

En matière de services de type métropolitains, il ne faut pas se tromper de cible. Attirer des centres de recherche ou des départements recherche-conception d'entreprises peut bien sûr constituer un objectif. Mais il ne faut pas pour autant oublier une activité dans lequel le Haut-Rhin excelle, avec **un grand nombre d'emplois de cadres : le commerce inter-entreprises**. Cela témoigne de ressources locales rares. Le territoire reste un lieu de transit important de marchandises, ce qui s'explique sans doute par sa position géographique et qui explique le poids important des activités de transport-logistique. Le territoire ne devrait pas connaître le même développement logistique que les grandes plate-formes du Nord de la France, du bassin parisien ou du couloir rhodanien, mais **ces activités de commerce de gros et de logistiques demandent à être confortées** car elles représentent un volume d'emplois important et sont une ressource pour l'internationalisation de l'économie locale.

Enfin, il faut se souvenir que les territoires à forte dynamique endogène sont les plus attractifs pour les capitaux exogènes. Il n'y a donc pas lieu d'opposer une stratégie basée sur l'endogène à une stratégie d'attractivité extérieure, les deux sont complémentaires.

La zone de Saint Louis, présente une forte dynamique endogène, ce qui lui permet d'ailleurs de compenser les difficultés liées à un tissu économique plutôt «mature».

Dans **la zone de Mulhouse, cette dynamique endogène est trop faible**, les «effets locaux» sont même négatifs comme l'a montré l'analyse structurelle-résiduelle. Il serait sans doute souhaitable de refonder, en co-production réelle avec les chefs d'entreprises locaux, une stratégie pour redynamiser l'économie locale.



Que savons-nous des critères de localisation des services aux entreprises ?

Nous sommes dans une société néo-industrielle où les services aux entreprises se sont développés en relation directe avec l'industrie, en tant que composante essentielle du système productif. Comme la production se complexifie, tant dans ses produits, que ses modes de production et ses marchés, elle requiert de nouvelles expertises qui correspondent à de nouveaux services aux entreprises.

Mais il faut aussi prendre en compte que les services consomment d'abord des services. Il n'est plus possible de lire le développement des services aux entreprises comme dépendant du développement industriel. Les services ont leur vie propre. Il en résulte que les services aux entreprises tendent à devenir la base économique des territoires et à déterminer l'implantation des établissements industriels.

D'une manière générale, la localisation des services aux entreprises est duale. Les métropoles attirent les « services avancés » ou stratégiques (conseils, ingénierie...), les activités à forte valeur ajoutée comme les services d'information.

Les villes attirent quant à elles plutôt des services courants pour les besoins de fonctionnement quotidien des entreprises (messagerie, maintenance, services financiers). La proximité jouant alors un rôle important.

Cette préférence des services aux entreprises pour les plus grandes villes n'est cependant que relative, les services ne se localisent pas uniquement en fonction des « places centrales ». La taille du marché est secondaire pour les entreprises qui travaillent à grande échelle, exportent leurs services dans d'autres régions. La proximité client/fournisseur n'est plus aussi déterminante, d'autant que les technologies numériques facilitent la communication.

Avoir un marché potentiel hors région est donc une des conditions de l'attractivité envers les services aux entreprises.

Les critères de localisation autres que liés à la proximité des clients et à la qualité des communication sont les suivants :

- la proximité d'autres services (effets d'agglomération recherchés).
- la main d'œuvre qualifiée, facteur particulièrement important pour les services stratégiques. Or, la main d'œuvre qualifiée tend à préférer les villes les plus grandes, d'où un coût important de recrutement dans les villes moyennes, ce qui ne joue pas en faveur de leur attractivité en la matière
- l'offre foncière/immobilière.

Il est donc permis de penser qu'une ville de taille moyenne peut développer une économie de services :

- en améliorant sa connectivité (dessertes TGV, aéroport, fibre numérique, autoroutes...);
- en valorisant le cadre de vie, en développant une vie culturelle dense, en facilitant l'accès au logement adapté, en améliorant la qualité de l'éducation afin d'attirer de la main d'œuvre qualifiée ;
- en valorisant la taille du marché autour de la ville centre et non seulement dans la ville centre ;
- en valorisant la diversité des services déjà présents sur le territoire et les innovations (nouvelles formations...) visant à fournir aux entreprises la main d'œuvre qualifiée qu'elles recherchent.

Pour en savoir plus : Gallouj C et alii, Services aux entreprises et développement régional, Ed de Boeck, 2006.



GLOSSAIRE

ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale	INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ADIRA	Agence de Développement d'Alsace	INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
ADU	Agence de Développement et d'Urbanisme de Montbéliard	IRFA	Institut Régional pour la Formation des Adultes
AERES	Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur	ISTA	Institut Supérieur Textile d'Alsace
ARIA	Association Régionale des Industries Alimentaires d'Alsace	IUT	Institut Universitaire de Technologie
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles	KIT	Karlsruher Institut für Technologie
BTS	Brevet de Technicien Supérieur	KPMG	Klynveld Peast Marwick Goerdeler
CAHR	Comité d'Action du Haut-Rhin	m2A	Mulhouse Alsace Agglomération
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle	MICA	Materials Institute Carnot Alsace
CC	Communauté de communes	MOTOCO	More TO COme
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie	ORTAL	Observatoire Régional des Transports d'Alsace
CCISAM	Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace Mulhouse	PIB	Produit Intérieur Brut
CFE	Contribution Foncière des Entreprises	PFRS	(CC) Porte de France Rhin Sud
CFM	Cadres des Fonctions Métropolitaines	PME	Petite et Moyenne Entreprise
CICE	Crédit Impôt Compétitivité Emploi	PMR	Ports de Mulhouse Rhin
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	PSA	Peugeot Société anonyme
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique	R&D	Recherche et Développement
CRITT	Centre Régional pour l'Innovation et les Transferts de Technologies	SMPT	Salaire Moyen Par Tête
CVAE	Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	TPU	Taxe Professionnelle Unique
DATAR	Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité régionale	TER	Train Express Régional
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie	TFB	Taxe sur le Foncier Bâti
EDF	Electricité de France	TFNB	Taxe sur le Foncier Non Bâti
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale	TGV	Train à Grande Vitesse
ETI	Entreprise de Taille Intermédiaire	TH	Taxe d'Habitation
EUCOR	Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur	TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
GCET	Groupement Européen de Coopération Territoriale	UHA	Université de Haute Alsace
GRETA	GRoupement d'ETAbissements (publics locaux d'enseignement)	UNISTRA	Université de Strasbourg
		URSSAF	Union de Recouvrement des
		ZAE	Zone d'Activités Economiques
		ZE	Zone d'Emploi
		ZIMR	Zone Industrielle de Mulhouse Rhin

ANNEXES

1. Les spécialités de formation des écoles supérieures sociales de l'agglomération mulhousienne

Les spécialités de formation de l'ISSM

Economie sociale et familiale	Educatif	Animation
Accompagnant éducatif et social	Accompagnant éducatif et social	Brevet professionnel Jeunesse et éducation populaire
Technicien de l'intervention sociale et familiale BTS en économie sociale et familiale Conseiller en économie sociale et familiale	Moniteur éducateur	

Les spécialités de formation de l'IFTES

Accompagnement éducatif	Management et ingénierie	Protection juridique
Assistant de service social	Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale	Mandataire judiciaire à la protection des majeurs
Educateur spécialisé	Responsable d'établissement et service pour personnes âgées	
Auxiliaire de vie sociale	Coordinateur des établissements sociaux et médico-sociaux	
Assistant familial	Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale	
Surveillant de nuit	Evaluateur interne	
Assistant de soins en gérontologie	Licence professionnelle de management de projet dans le domaine éducatif, social ou socioculturel	

2. Définition des cadres des fonctions métropolitaines

L'approche par les fonctions est une approche transversale aux secteurs d'activité traditionnellement utilisés. Les actifs sont ainsi répartis en 15 fonctions définies à partir de la profession exercée. Certaines fonctions interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.

Cette analyse transversale, a permis de dégager 5 cinq fonctions métropolitaines, du fait de leur présence spécifique au sein des grandes aires urbaines. Ce sont les fonctions métropolitaines : conception-recherche, prestations, intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs.

Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » vise à offrir une notion proche des emplois « stratégiques », en assurant la cohérence avec les fonctions. La présence d'emplois « stratégiques » est utilisée dans l'approche du rayonnement ou de l'attractivité d'un territoire.

Ces emplois « stratégiques » sont définis comme les cadres et les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus des 5 fonctions métropolitaines.



3. Présentation des laboratoires de recherche du sud Alsace

Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée – Europe – Archimède UMR 7044 UNISTRA/UHA/CNRS

Trois domaines d'excellence :



- La production des sources premières de l'histoire et de l'archéologie [publications de fouilles et de corpus d'objets, éditions et d'études de textes (codicologie, épigraphie, papyrologie)].

- Pilote dans la structuration scientifique de l'archéologie régionale.
- En dialogue avec d'autres sciences humaines (sociologie, anthropologie), projets phares consacrés à l'histoire culturelle et anthropologique (identité, genre, interactions culturelles, représentations politiques).

Laboratoire Interuniversitaire de Sciences de l'Éducation et de la Communication – LISEC-Alsace EA 2310 Unistra-UHA



Les recherches développées au sein du LISEC Alsace s'attachent à élucider les conditions micro et macro sociales susceptibles d'améliorer la qualité des apprentissages dans les différentes institutions de formation initiale et continue. L'identification de ces conditions passe par un repérage et une déclinaison des différents espaces d'enseignement et/ou d'apprentissage et de formation, par une analyse de leurs articulations et par une élucidation des instrumentations, médiations et valeurs mises en oeuvre ou susceptibles de l'être pour en accroître la pertinence et l'efficacité.

Laboratoire de Gestion des Risques et Environnement – LGRE EA 2334 UHA

La recherche au LGRE est aujourd'hui structurée autour de deux thèmes de recherche :



- Biomasse, Combustion, Dépollution,
- Environnement.
- Risques.

Le LGRE est membre du réseau REALISE (Réseau Alsace de Laboratoires en Ingénierie et Sciences de l'Environnement).

Laboratoire Vigne, Biotechnologies et Environnement LBVE EA 3991 UHA

Les trois axes de recherche du laboratoire concernent :

- Les contaminations des sols et sédiments viticoles par les pesticides organiques ou métalliques.



- Les maladies du bois, problème majeur dans le monde viticole (maladies de dépérissement cryptogamiques).
- La stimulation des défenses de la vigne (par des méthodes alternatives à la lutte chimique dont l'utilisation de la mycorhization).

Chimie Organique et Bioorganique – COB EA 4566 UHA



Cette unité de recherche a pour principale orientation la synthèse organique. Elle fédère les chercheurs et enseignants chercheurs spécialisés dans le développement de méthodologies efficaces et innovantes pour l'élaboration de molécules complexes aux applications diverses : de la conception à l'évaluation de nouvelles molécules dans les domaines de la chimie du vivant, des polymères et de la physique.

Laboratoire de Photochimie et d'Ingénierie Macromoléculaire LPIM EA 4567 UHA



Cette équipe définit son activité autour du procédé de photopolymérisation. Les champs de compétences de l'équipe Chimie et Physico-Chimie des Polymères (CPCP) s'étendent de la synthèse à la formulation et à la modification des matériaux polymères et biopolymères, jusqu'à leur mise en oeuvre en passant par leur analyse structurale et l'étude des propriétés à l'état solide, en solution et en couches minces.

Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes – CERDACC EA 3992 UHA

Le CERDACC avait pour objet initial d'étudier les dispositifs, juridique, judiciaire, administratif mis en place après les catastrophes technologiques ou naturelles ainsi que dans le prolongement des accidents collectifs.



Tout en restant fidèle à son thème initial, le CERDACC a élargi son champ de recherche

pour également :

- aborder les risques dans leur diversité (technologiques, industriels, naturels, liés à la santé et aux activités humaines) dans une perspective de prévention ;
- étudier la réparation des dommages subis, sous l'angle des mécanismes assurantiels, du recours à la solidarité nationale et des actions visant à établir les responsabilités administratives, civiles et pénales.

Modélisation, Intelligence, Processus, Systèmes- MIPs EA 2332 UHA

La thématique du MIPs se situe dans le 3 domaines des STIC



- l'automatique ;
- le traitement du signal et des images ;
- l'informatique et les réseaux.

Ces trois axes de recherche du MIPs sont rassemblés en Structures et Machines Intelligentes (SMI).

La politique scientifique du MIPs est fondée sur une complémentarité entre une recherche fondamentale en



forte, et une recherche finalisée importante, pour aussi bien répondre à des défis scientifiques, apporter des solutions à des problèmes appliqués, que répondre à de grands enjeux sociétaux. Les domaines d'application sont principalement les transports, la sécurité, les STIC et les énergies renouvelables, mais aussi les problèmes environnementaux et de santé.

Groupe de Recherche en Physique des Hautes Energies - GRPHE EA 3438 UHA

Le GRPHE participe à deux des grandes thématiques de recherche de la physique des hautes énergies :



- L'astronomie neutrinos de haute énergie, membre de la collaboration ANTARES, qui exploite le télescope sous marin ANTARES et de la collaboration KM3NeT, qui construit en Méditerranée un télescope sous marin de seconde génération et de très grand volume.

- La physique des particules élémentaires sur collisionneur

Laboratoire de Mathématiques, Informatique et Applications - LMIA EA 3993 UHA

Le Laboratoire est structuré en trois équipes, une équipe d'algèbre et géométrie, une d'analyse et une d'informatique. Les champs scientifiques sont les mathématiques, le calcul scientifique, l'algorithmique et l'informatique.

Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles - LPMT EA 4365 UHA



Le Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles est spécialisé dans le développement et la caractérisation de matériaux et de processus de fabrication de structures fibreuses, de l'échelle nanométrique à l'échelle macroscopique. A chaque échelle, sont étudiés des ensembles mono, bi et tridimensionnels. Chacun d'entre eux peut recevoir des traitements de surfaces ou des traitements en masse.

Centre de Recherche sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques - CRESATE A 3436 UHA

Ce centre travaille autour d'un thème transversal, la construction des sociétés et des territoires, ce qui renvoie à des dimensions temporelles, spatiales, historiques, géographiques communicationnelles, indissociables des orientations scientifiques du CRESAT. Elles se déploient dans des directions variées et nourrissent une réflexion commune sur le fonctionnement des sociétés et leur inscription territoriale.



Institut de recherche en langues et littératures européennes - ILLE EA 4363 UHA

L'ILLE étudie l'émergence d'une identité européenne à travers les échanges qui se sont multipliés au cours des siècles en Europe, et plus particulièrement dans un espace rhénan élargi à l'ensemble de l'axe Rhône-Rhin (Italie, Suisse, Autriche, Allemagne, Belgique et France).



L'institut franco-allemand de Saint Louis



L'ISL, établissement binational exploité en commun par la République Fédérale d'Allemagne et la République Française sur la base d'un traité international signé en 1958, a pour mission d'effectuer des recherches et études scientifiques et techniques fondamentales pour les domaines de défense et sécurité.

L'ISL s'ouvre également aux questions de sécurité civile et à la protection contre la menace terroriste sur le territoire national et dans les zones d'opérations extérieures.

Institut de Science des Matériaux de Mulhouse

IS2M UMR 7361 UHA-CNRS



L'IS2M mène une activité de recherche fondamentale et appliquée en science des matériaux. Il possède une expertise reconnue en chimie et physique des surfaces et interfaces et dans le domaine des matériaux poreux.

Les équipes de l'IS2M travaillent sur l'élaboration, la caractérisation et les tests en usage de matériaux innovants pour de nombreux domaines industriels, en s'appuyant sur neuf plateformes techniques certifiées ISO 9001.

L'IS2M est membre du réseau d'excellence sur le stockage électrochimique de l'énergie (RS2E) et du laboratoire d'excellence Labex 'Store-ex' associé.

L'IS2M est membre du réseau d'excellence sur le stockage électrochimique de l'énergie (RS2E) et du laboratoire d'excellence Labex 'Store-ex' associé.

Le stockage d'énergie est un enjeu fort dans de nombreux domaines d'application. Les nouvelles générations d'électrodes pour batteries lithium-ion sont plus que jamais au cœur des priorités de recherches académiques et industrielles. Des chercheurs du réseau rS2E dans lequel l'IS2M avec des chercheurs de l'Institut Charles Gerhardt de Montpellier est impliqué, ont proposé et mis au point un matériau composite constitué de particules d'oxyde d'étain insérées dans les pores d'un matériau carboné. La synthèse a l'avantage d'être simple à mettre en œuvre et respectueuse de l'environnement. Le confinement des nanoparticules dans les pores évite l'agglomération des particules qui est généralement responsable des défaillances de la batterie lors des cycles de charge/décharge. Il permet d'atteindre des propriétés remarquables et ouvre la porte à un développement de matériaux actifs d'électrodes négatives avec des performances inégalées.



4. Présentation des pôles de compétitivité

Cluster dédié aux sciences de la vie et de la santé, **Alsace BioValley** déploie son action selon 3 axes :



- accroître la compétitivité des acteurs alsaciens de la filière Vie & Santé via une offre de services spécialisés aux entreprises de la filière (représentation commerciale d'entreprises à des salons internationaux, recherche de partenaires et/ou de technologies, aide à l'implantation...)

- accroître la compétitivité et l'attractivité du territoire Alsace en le structurant (immobilier spécialisé, plate-formes de services scientifiques, logistique, services mutualisés, etc.)

- renforcer et développer son positionnement à l'échelon international (développement de partenariats inter-clusters, missions exploratoires...)

Le pôle de compétitivité **Hydreos** a pour objectif de favoriser l'émergence de projets R&D visant à développer des solutions innovantes de maîtrise de la qualité de l'eau. Ses travaux portent sur trois chantiers thématiques :



- Maîtrise des pollutions émergentes : limiter les impacts sur la santé et sur les écosystèmes causés par des composés toxiques ou biologiquement actifs et par des pathogènes.

- Réseaux et transport de l'eau : transporter et utiliser l'eau de manière efficace et sûre dans tous les contextes urbains, industriels et de services.

- Génie des écosystèmes et de la biodiversité : développer et valoriser les services offerts par les habitats naturels et artificiels, rendre économiquement performante une agriculture protectrice des ressources en eau.

Le **Pôle Alsace énergivie** est à cheval sur le territoire de la Lorraine et de l'Alsace. Il a pour ambition de devenir le leader des éco-matériaux.



Il vise les champs opératoires du bâtiment résidentiel, des locaux industriels et tertiaires, des parcs d'activités et des sites urbains. Le périmètre embrasse les constructions neuves et la rénovation. Il a pour vocation de devenir un pôle de recherche, de développement et de mise en marché de solutions technologiques, intelligentes, saines et compétitives pour la réalisation de lieux de vie à énergie positive. Le pôle s'est fixé trois objectifs :

- Réussir le saut technologique de l'efficacité énergétique à l'énergie positive
- Rendre opérationnelle et compétitive la chaîne de valeur de l'énergie positive
- Contribuer à l'élaboration des futurs standards.

Le pôle de compétitivité **Véhicules du futur** est porté par la Franche-Comté et l'Alsace, et développe trois thématiques:



- « véhicule propre »,
- « véhicule intelligent » et
- « excellence de la filière ».



5. Estimation des potentiels et des prix du foncier d'activités dans quelques EPCI du Haut-Rhin

Communauté de communes	Nom	Commune	Surface (ha) dispo à la vente sous 1 an	Prix approx m ²	Surface en potentiel
Dannemarie	ZAE Tuiliers	Retzwiller	1	18	10
	ZAID	Diefmatten	10	20	0
Thann-Cernay	ZI Les Pins	Cernay	0,6	28	
	ZI Europe	Cernay	3	30-35	
	ZI Est	Cernay	7	25-30	
	parc activités Pays de Thann	Aspach le Haut/Vieux-Thann	15	22-25	7,3
Vallée de la Doller	ZI Doller	Burnhaupt le Bas	2,1	20-25	40
	za Burnhaupt le Bas	Burnhaupt le Bas	2	20	
	Portes de masevaux	Masevaux	7	12	
CAC	zones multiples	Sainte Croix en Plaine	?	?	?
	terrain Zone "ALDI"	Sainte Croix en Plaine			18
Pays de Brisach		Wolfgantzen	1	?	
Brisach	ZI portuaire	Balgau-Nambsheim	10	?	90
Guebwiller	Florival	Gueb/Soultz/Issejheim	5	22	4
Rouffach, Vignoble, Châteaux	PAE	Rouffach	0,9	1 parcelle	
			8	1 parcelle	
Centre Haut-Rhin	PA Bugatti	Biltzheim/Nierentzen	0		
Essor du Rhin	Koechlin	Fessenheim	2,58	18	3,5
	ZA de la hardt	Blodelsheim	4,5	18	
Centre Haut-Rhin	Parc Activités Plaine d'Alsace	Ensisheim/réguisheim	40	27	60
	ZA Meyenheim		4,5	28	5,5
Illfurth	Parc Activ ancienne forge	Tagolsheim	1,84	25	
3 frontières	ZAC Hoell	Sierentz	5	27-30	
	Kembs nord		?	?	
	Kembs sud		?	?	
	ZI aéroportuaire		?	?	extension en projet
	Technoparc Est et Ouest	Hésingue/St Louis	?	?	39
	Welschen Schlag		10	42	
	technoport	Hésingue/St Louis	?	?	80
PFRS	Niffer	Niffer	0	0	40
	Petit Landau	Petit Landau	0	0	40
	ZIMR ports	Ottmarsheim	17	location	
	ZIMR	Hombourg (PPRT)	7,7	25	
	ZIMR	Hombourg (2 parcelles 15+4,3)	19,3	25	
	ZA	Bantzenheim	7,7	?	
m2A	PDC 2	Didenheim	12,5		
	PDC 2	Mulhouse	40		
	Espace activités	Didenheim		42-45	
	Kaligone	Kingersheim	10		
	Marie Louise	staf...	18,4	25	
	Amélie	Wittelsheim	16	22-25	90
	Hommaten	Wittelsheim	17,7		

Cette étude a été réalisée dans le cadre du programme partenarial annuel de l'AURM, avec la participation de m2A, de la Maison de l'Emploi et de la Formation de la Région Mulhousienne.

Edité et imprimé par : AURM

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71
www.aurm.org

Rédaction : Didier Taverne
didier.taverne@aurm.org

*Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et la référence exacte.
Crédit photo page de couverture : m2A, EuroAirport*